

Renouvellement du label

Grand Site de France du Massif du Canigó 2018 - 2024

1. Dossier de candidature



JUILLET 2018



Grand Site de France du massif du Canigó 2018 – 2024

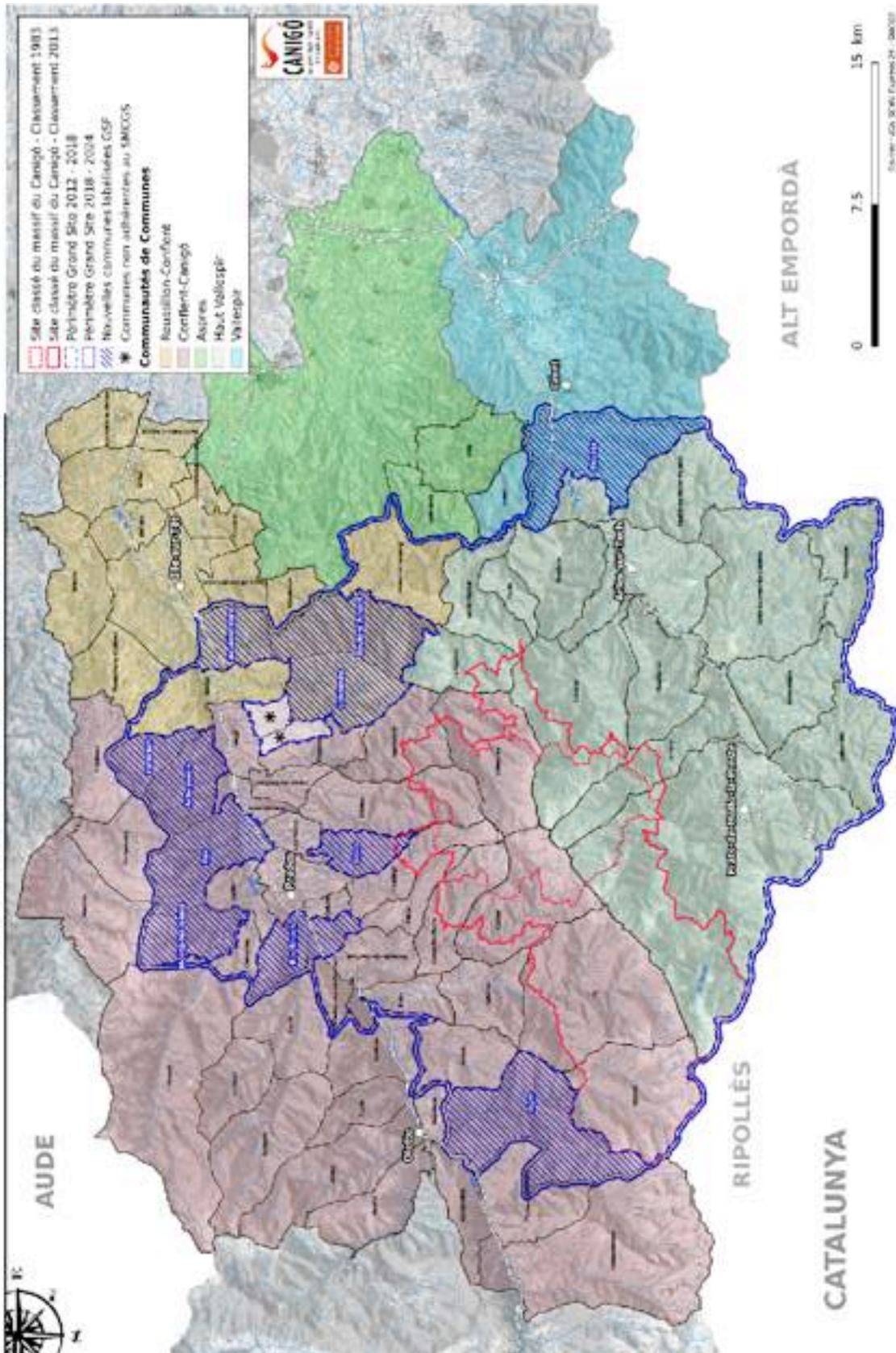
Dossier de renouvellement du label

Fiche synthétique du projet

	A l'échelle du GSF 2012 - 2017	A l'échelle du projet GSF 2018 - 2024
Nom du Grand Site de France	Massif du Canigó	
Région concernée	Languedoc Roussillon	Occitanie Pyrénées Méditerranée
Département concerné	Pyrénées Orientales	
Nom du gestionnaire du GSF	Syndicat mixte Canigó Grand Site	
Surface du Grand Site de France	82 118 ha	105 652 ha
Nom et date du site classé, cœur patrimoine du Grand Site de France	Site classé du massif du Canigó : 1951 : 443 ha 1983 : extension à 7789 ha 2013 : extension à 23 212 ha	
Surface totale classée	7 789 ha	23 212 ha
Nombre de communes labélisées GSF	39	50
Liste des communes labélisées Grand Site de France <i>* nouvelles communes proposées au renouvellement</i>	<p>Amélie-les-Bains, Arles-sur-Tech, Baillastavy, Campôme, Casteil, Catllar, Codalet, Corneilla-de-Conflent, Corsavy, Coustouges, Escaro, Espira-de-Conflent, Estoher, Fillols, Finestret, Fuilla, La Bastide, Lamanère, Le Tech, Los Masos, Mantet, Marquixanes, Montbolo, Montferrer, Prades, Prats-de-Mollo, Py, Prunet-et-Belpuig, Rodès, Sahorre, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint Marsal, Serralongue, Taulis, Taurinya, Valmanya, Vernet-les-Bains, Vinça, Villefranche-de-Conflent</p> <p>Amélie-les Bains, Arboussols*, Arles sur Tech, Baillastavy, Boule-d'Amont*, Bouleternère*, Campôme, Casteil, Catllar, Clara-Villeraich*, Codalet, Corneilla-de-Conflent, Corsavy, Coustouges, Escaro, Espira-de-Conflent, Estoher, Eus*, Fillols, Finestret, Fuilla, Glorians*, La Bastide, Lamanère, Le Tech, Los Masos, Mantet, Marquixanes, Molitg-les-Bains*, Montbolo, Montferrer, Nyer*, Prades, Prats-de-Mollo, Py, Prunet-et-Belpuig, Ria-Sirach*, Reynès*, Rodès, Sahorre, Saint-Laurent-de-Cerdans, Saint Marsal, Serralongue, Tarerach*, Taulis, Taurinya, Valmanya, Vernet-les-Bains, Vinça, Villefranche-de-Conflent,</p>	
Population du Grand site de France (INSEE)	26 406 habitants	31 190 habitants
Nombre de visiteurs / an données 2017	<p>Site classé : Pic du Canigó : 27 000 (estimation) / Piste du Llec : 4396 véhicules / Piste de Marialles : 4478 véhicules (éco-compteurs) / Nuitées cumulées des 5 refuges gardés : 10 700 (déclaratif gardiens)</p> <p>Destination: 10 pépites touristiques : 0,7 million env. / an (estimation – base ADT)</p>	
Date d'entrée en OGS	11 juillet 2000 - signature de la 1ère convention OGS 17 mars 2007 – signature de la 2ème convention OGS	
Date d'adoption du programme d'action de l'Opération Grand Site	OGS 1 : CSSPP du 9 septembre 1999 OGS 2 : CSSPP du 30 septembre 2010	
Date d'attribution du label GSF	13 juillet 2012	
Membre du réseau des Grands Sites de France	Depuis sa création en 2000 Membre du conseil d'administration	
Cartouche GSF		
Site internet du gestionnaire	www.canigo-grandsite.fr	
Autres labels	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine mondial : l'ensemble fortifié de Villefranche de Conflent, comprenant l'enceinte, la citadelle du fort Libéria et l'ensemble des grottes Cova Bastera est inscrit dans le cadre du bien en série du réseau Vauban et les fêtes de l'Ours sont candidates à l'inscription sur la liste du patrimoine immatériel - 6 sites classés, 20 sites inscrits - 108 Monuments historiques classés ou inscrits - 9 sites Natura 2000 - 3 Réserves naturelles nationales (Py, Mantet et Prats-de-Mollo-La-Preste) - 1 Réserve naturelle régionale (Nyer) - Pnr des Pyrénées catalanes - 1 Réserve Biologique Dirigée en projet (Cady) - 2 Pays d'Art et d'Histoire (PAH Transfrontalier Vallées catalanes et PAH Vallée Tet) - 34 Zones de Présomption de Prescription Archéologique - 3 Sites Patrimoniaux Remarquables 	
Particularités	<ul style="list-style-type: none"> - un « Grand Site de France » territoire - une gestion patrimoniale partenariale et en réseau - un projet de territoire reposant sur le programme d'actions et les valeurs GSF - GSF reconnu Grand Site Occitanie depuis fin 2017 - GSF frontalier (64 km de frontière) 	

Carte n°1 : Le territoire du GSF - massif du Canigó

1. Territoire du GSF - Massif du Canigó



Déclaration d'engagement

Le Canigó impose naturellement sa silhouette, convoquant les regards et imaginations des femmes et des hommes du Roussillon et au delà (Marseille, Barcelone, ...) au cours des siècles. Sa situation de **montagne littorale** en fait la boussole des catalans et l'amer des marins. Ces particularités géographiques, entre « *Mar i Munt* » expliquent la **variété exceptionnelle des paysages et la grande diversité biologique** qu'ils abritent, faisant du massif du Canigó une **référence nationale reconnue et protégée**. Ainsi, dès 1951, le **site est classé** sur 443 ha pour son **caractère « pittoresque »**, reconnaissant sa grande valeur esthétique. Cette servitude couvre aujourd'hui 23.212 ha, suite à deux extensions successives intervenues en 1983 et 2013.

Pour ses attributs propres et du fait de sa proximité avec le littoral catalan et les stations thermales, le massif du Canigó est un **territoire touristique de longue date**, courtisé dès la fin du XIX^{ème} siècle. De nombreux projets d'aménagement ont ainsi été imaginés sur les flancs du massif (stations de ski, train touristique, téléphérique, routes touristiques, golf,...). Si tous n'ont pu aboutir, en découle un **important réseau de pistes visant à faciliter l'accès au massif** depuis les vallées de la Têt ou du Tech.

Devant les **impacts irréversibles** causés par ces infrastructures massives et la fréquentation motorisée associée, les élus locaux soutenus par l'Etat, se sont engagés dès la fin des années 1990 dans la préfiguration d'une **Opération Grand Site**. Ce travail a débouché sur deux Opérations Grand Site successives, en 2000 et 2007, ayant permis notamment de **mieux gérer la problématique de l'accessibilité au massif et de « réparer » les dommages causés sur le Pla Guillem**. Avec l'aboutissement du projet « **Tours et Rondes pédestres du Canigó** » porté en partenariat avec le Département, le Syndicat mixte a obtenu le label Grand Site de France par décision ministérielle du 13 juillet 2012.

La première période de labellisation qui s'achève, a constitué une étape importante, avec un **renforcement significatif des moyens et des partenariats** à l'échelle du territoire labellisé et au-delà. Le **plan de paysage** conduit concomitamment au renouvellement du label, entre 2016 et 2017, a par ailleurs proposé une **nouvelle manière d'aborder le territoire**, articulant les entités paysagères (massif, balcons, vallées, piémont) et les périmètres de projet (site classé, Grand Site de France, Destination Canigó). Cette vision renouvelée et partagée constitue un axe fort du projet 2018 – 2024.

Ainsi, la problématique initiale essentiellement centrée sur des questions d'accessibilité, le projet de renouvellement qui en découle propose un meilleur équilibre entre la préservation et la valorisation paysagère du site classé, la gestion des flux de fréquentation et la contribution du projet patrimonial au développement local du territoire. C'est donc un projet partagé, s'exprimant sur un périmètre consolidé à 50 communes, qui est proposé au renouvellement du label.

A travers cette nouvelle candidature pour la période 2018 – 2024, le **Smcgs et ses partenaires, au premier rang desquels l'Etat, mesurent la responsabilité qui leur incombe de poursuivre leur engagement pour la gestion, la préservation et la valorisation du site**. C'est pleinement conscient de cette responsabilité que le Comité syndical, après l'aval du comité de pilotage, a validé à l'unanimité le projet le 16 février 2018. Outre l'engagement formel de tout mettre en œuvre pour conduire ce projet auquel nous croyons, soyez assuré de la puissance de l'engagement moral pris devant toutes celles et ceux qui considèrent le massif du Canigó comme leur « **Montagne sacrée** ».

Ségolène NEUVILLE, Présidente

TABLE DES MATIÈRES

1. UN MASSIF EMBLÉMATIQUE MÉDITERRANÉEN LABELLISÉ GRAND SITE DE FRANCE..	12
1.1. LE MASSIF DU CANIGÓ.....	12
1.1.1. Particularités géographiques et écologiques.....	13
1.1.2. Caractéristiques culturelles.....	15
1.1.3. Lecture et dynamique paysagère du territoire	17
1.1.4. Reconnaissance de la valeur patrimoniale du GSF du massif du Canigó.....	20
1.1.5. Expression de la valeur patrimoniale du GSF du massif du Canigó.....	22
1.1.6. Evocation de l'esprit des lieux du GSF du massif du Canigó	24
1.2. LE « GRAND SITE DE FRANCE », UNE EXIGENCE DE QUALITÉ PAYSAGÈRE AU SERVICE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PARTAGÉ.....	27
1.2.1. L'histoire du projet en grandes étapes	27
1.2.2. Smcgs, expression d'un projet politique partagé	31
1.2.3. Rappel de la problématique initiale du Grand site de France.....	31
1.2.4. Bilan évaluatif du programme d'action 2007 – 2016.....	32
1.2.5. Les principaux acquis de la période 2007 – 2016 sur lesquels capitaliser	33
1.2.6. Les enseignements fondateurs du projet de renouvellement	43
1.3. LE CONTEXTE TERRITORIAL À L'HEURE DU RENOUVELLEMENT.....	46
1.3.1. Contexte institutionnel	46
1.3.2. Contexte socio-économique.....	46
2. LA STRATÉGIE DE PRÉSERVATION, DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU GRAND SITE DE FRANCE POUR LA PÉRIODE À VENIR	52
2.1. LES FONDEMENTS DU PROJET 2018 - 2024	52
2.1.1. La construction collective du projet.....	52
2.1.2. Diagnostic partagé.....	53
2.2. L'AMBITION DU PROJET 2018 – 2024	55
2.3. UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ABORDER LE TERRITOIRE	56
2.3.1. Quatre entités paysagères pour simplifier la lecture d'un territoire complexe.....	56
2.3.2. Trois périmètres articulés pour clarifier l'action du Smcgs.....	57
2.3.3. Huit typologies de sites pour une meilleure répartition des flux.....	57
2.3.4. Six secteurs d'accueil à l'échelle du site classé du massif du Canigó.....	58
2.4. LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU LABEL GSF « MASSIF DU CANIGÓ »	60
2.4.1. Précisions méthodologiques pour lire le projet.....	60
2.4.2. Définition des enjeux et objectifs du projet	60
2.4.3. Le périmètre proposé au renouvellement du label GSF	69
2.4.4. Le programme d'actions 2018 - 2024.....	73
3. LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE DU PROJET.....	103
3.1. LE SMCGS, STRUCTURE GESTIONNAIRE DU GSF DU MASSIF DU CANIGÓ	103
3.1.1. Un syndicat en évolution depuis 2012.....	103
3.1.2. Une structure dévolue au développement durable du territoire.....	103
3.1.3. Une gouvernance claire et partenariale.....	104
3.2. LES MOYENS HUMAINS À DISPOSITION DU PROJET	109
3.2.1. Les compétences propres à la structure.....	109
3.2.2. Les compétences mobilisées ou mutualisées	111
3.3. LES MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS	111
3.3.1. Les moyens financiers dédiés au projet	111
3.3.2. Les moyens matériels à disposition	113
3.4. LES PRINCIPES D'ACTION DU SMCGS AUTOUR DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE ET DE SES VALEURS	113
3.4.1. Fédérer	114
3.4.2. Coopérer	115
3.4.3. Être exemplaire	115
3.4.4. Innover dans la continuité.....	115
3.5. LES MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DU PROJET	115

3.5.1. Méthode d'évaluation proposée.....	115
3.5.2. Le suivi de données clés du territoire.....	116
3.5.3. Le suivi de la fréquentation	116
3.5.4. Le suivi de l'évolution des paysages	117
3.5.5. Le suivi de la mise en œuvre du projet de GSF.....	117
3.6. UTILISATION ET PROMOTION DU LABEL GSF.....	117
Table des cartes et illustrations	101
.....	
Crédits	images ... 103
.....	
Table du carnet	104
Annexes.....	
Bibliographie.....	105
..	

CARTES :

Les cartes référencées dans le document (listés ci-après) sont annexées dans le carnet cartographique :

- Carte n°1 : Le territoire du GSF – massif du Canigó
- Carte n°2 : Occupation du sol
- Carte n°3 : Etat des documents de planification
- Carte n°4 : Sites classés et inscrits
- Carte n°5 : Réserves naturelles
- Carte n°6 : Réseau Natura 2000
- Carte n°7 : Forêts publiques
- Carte n°8 : Protection et valorisation du patrimoine culturel
- Carte n°9 : Projets patrimoniaux du territoire
- Carte n°10 : Plan de circulation motorisée du site classé
- Carte n°11 : Principaux sites touristiques de la destination Canigó
- Carte n°12 : Périmètre proposé au renouvellement du label GSF
- Carte n°13 à 15 : Cartes des enjeux du plan de paysage

ANNEXES :

Les annexes sont consultables sur l'espace de téléchargement accessible à l'adresse suivante :

www.dropbox.com

Mode d'emploi :

- 1/ cliquez sur « **se connecter** »
- 2/ entrez l'adresse mail : dossierlabelgsf@canigo-grandsite.fr
- 3/ entrez le mot de passe : **GSF2018**
- 4/ Cliquez sur « se connecter »
- 5/ Consultez le fichier 3.Annexes

Pour tous problèmes de connexion, nous contacter au 04 68 96 45 86

SIGLES, ACCRONYMES ET TOPONYMIE

ADEPFO	Association pour le Développement des Pyrénées par la Formation
ADPO	Archives Départementales des Pyrénées Orientales
APN	Activités de Pleine Nature
ATI	Approche Territoriale Intégrée
CAO	Commission d'Appel d'Offres
CAUE	Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement
CdC	Communauté de Communes
CD66	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
CDNPS	Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages
CSSPP	Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages
DIRSO	Direction Inter-départementale des Routes du Sud-Ouest
ETP	Equivalent Temps Plein
FD	Forêt Domaniale
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER	Fonds Européens de Développement Régional
FFRP	Fédération Française de Randonnée Pédestre
GAL	Groupe d'Action Local
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GR	Grande Randonnée
GRP	Grande Randonnée de Pays
GRT	Grande Randonnée Transfrontalière
GSF	Grand Site de France
GSO	Grand Site Occitanie
ICRESS	Institut Catalan de Recherche en Sciences Sociales
LEADER	Liaison Entre Acteurs du Développement Economique Rural
OGS	Opération Grand Site
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF	Office National des Forêts
ONU	Organisation des Nations Unies
OQP	Objectifs de Qualité Paysagère
PAH	Pays d'Art et d'Histoire
PBVF	Classé parmi les « Plus Beaux Villages de France »
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Pnr	Parc Naturel Régional
RBD	Réserve Biologique Dirigée
RD	Route Départementale
RGSF	Réseau des Grands Sites de France

RN	Route Nationale
RNN	Réserve Naturelle Nationale
RNR	Réserve Naturelle Régionale
SADI	Schéma d'Accueil et Diffusion de l'Information
SC	Site Classé
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SIL	Signalétique d'Information Locale
SIPARC	Syndicat Intercommunal Pour l'Aménagement Rationnel du Canigou
Smcgs	Syndicat mixte Canigó Grand Site
SPôTT	Contrat de Structuration de Pôle Touristique Territorial
SPR	Sites Patrimoniaux Remarquables
STC	Syndicat Touristique du Canigou
TER	Train Express Régional
THT	Ligne Très Haute Tension
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
ZSC	Zone Spéciale de Conservation
ZPPA	Zones de Présomption de Prescription Archéologique
ZPS	Zone de Protection Spéciale

TOPONYMIE :

En accord avec la politique du Smcgs (Cadre de référence en faveur de la langue et toponymie catalane, approuvée par le Bureau syndical du 7 novembre 2014, délib. N°1085), nous avons choisi de respecter l'orthographe des toponymes utilisée dans la carte IGN : SCAN Express, basée sur la base de données toponymiques mise à jour en collaboration avec l'ICRESS de l'Université de Perpignan pour ce qui est de l'intégration des toponymes d'origine catalane.

1. Un massif emblématique méditerranéen labellisé Grand Site de France

1.1. Le massif du Canigó

Le Canigó se situe au sud de la France, sur l'axe du méridien de Paris, au cœur du triangle métropolitain Toulouse – Montpellier - Barcelone de l'Euro-région Pyrénées Méditerranée. Ce massif montagnard, situé à l'extrémité orientale de la chaîne des Pyrénées, dans le département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie, domine les plaines du Roussillon et de l'Empordà (province de Girona en Catalogne) et culmine à 2784 mètres d'altitude. Visible depuis le littoral méditerranéen, sa situation en premier plan et sa proximité avec la mer lui confèrent une position très remarquable et remarquable.



1. Localisation du massif du Canigó au sein de l'Euro-région Pyrénées – Méditerranée



2-3. Le massif du Canigó vu depuis le littoral catalan

1.1.1. Particularités géographiques et écologiques

Un système géomorphologique organisé autour du massif du Canigó

La silhouette actuelle du Canigó est le fruit d'un lent processus géologique et géomorphologique alternant des phases de soulèvement et des phases d'érosion initiées il y a près de 10 millions d'années. Partant d'une vaste surface plane, proche du niveau de la mer, et ameublie par le climat tropical du Miocène, le soulèvement consécutif au plissement alpin a porté en altitude les espaces correspondant au massif et à ses bordures actuelles. Au cours de cette surrection, se sont ouverts des fossés - dont les vallées de la Têt et du Tech sont les plus représentatives - et des surfaces planes (telles que le Pla Guillem) sont remontées en altitude. La croissance du Canigó a été lente et relativement régulière jusqu'à la fin du tertiaire avant de s'accélérer au début du quaternaire pour former par endroit des gorges telles que celles de la Fou.

En prenant de la hauteur, le massif du Canigó a été impacté par les effets du froid et de la neige (« glacier » du Canigó ou de la Parcigola,...), qui, combinés à l'action érosive de l'eau, ont progressivement sculpté le paysage actuel.

A cette échelle, le patrimoine géologique est extrêmement riche, englobant tous les objets et sites symbolisant la mémoire de la Terre, depuis l'échantillon jusqu'aux phénomènes géologiques : plateaux d'altitude, gorges, canyons, grottes, cavités, chaos, cheminées de fées, mines, minéraux, eaux chaudes, etc.



4. Grotte du réseau Lachambre - 2013 5. Gorges de la Fou
- 2011

6. Pla Guillem - 2011

Un climat montagnard et méditerranéen

Sous l'influence des rythmes thermiques et pluviométriques de la plaine du Roussillon et de la chaîne des Pyrénées, le climat sur le Canigó est contrasté. Les versants et crêtes situés au nord, exposés à *la Tramontane*¹, ainsi que les fonds de vallon, subissent des périodes de gel fréquentes, même à basse altitude et à mi-saison. Très froid en hiver, ce vent a la particularité d'être desséchant en période estivale. Cette partie du massif est donc relativement aride. À l'inverse, le versant sud est soumis à de fortes précipitations annuelles. Ce phénomène est dû en grande partie aux entrées maritimes - *le Marin* - chargées en humidité, chauffées dans la plaine du Roussillon et qui arrivent à saturation en montagne lorsqu'elles remontent les vallées du Tech et de la Tet. En s'éloignant de la mer, vers l'ouest du massif, les précipitations se font plus rares. L'enneigement dure, en général, de décembre à avril au-dessus de 1 500 mètres d'altitude. L'amplitude thermique² est plus prononcée à l'ouest du massif ; les printemps et les étés sont plus chauds et les hivers plus froids qu'à l'est. Les périodes de gelée tardive peuvent avoir lieu jusqu'en mai. Ces différences ont une influence directe sur la mosaïque des paysages du massif et la couverture végétale qui en découle. Ainsi, les versants nord et sud de la vallée du Tech présentent une couverture arborée majoritaire tandis que ceux de la vallée de la Tet abritent une végétation plus arbustive et méditerranéenne.

Une grande diversité biologique

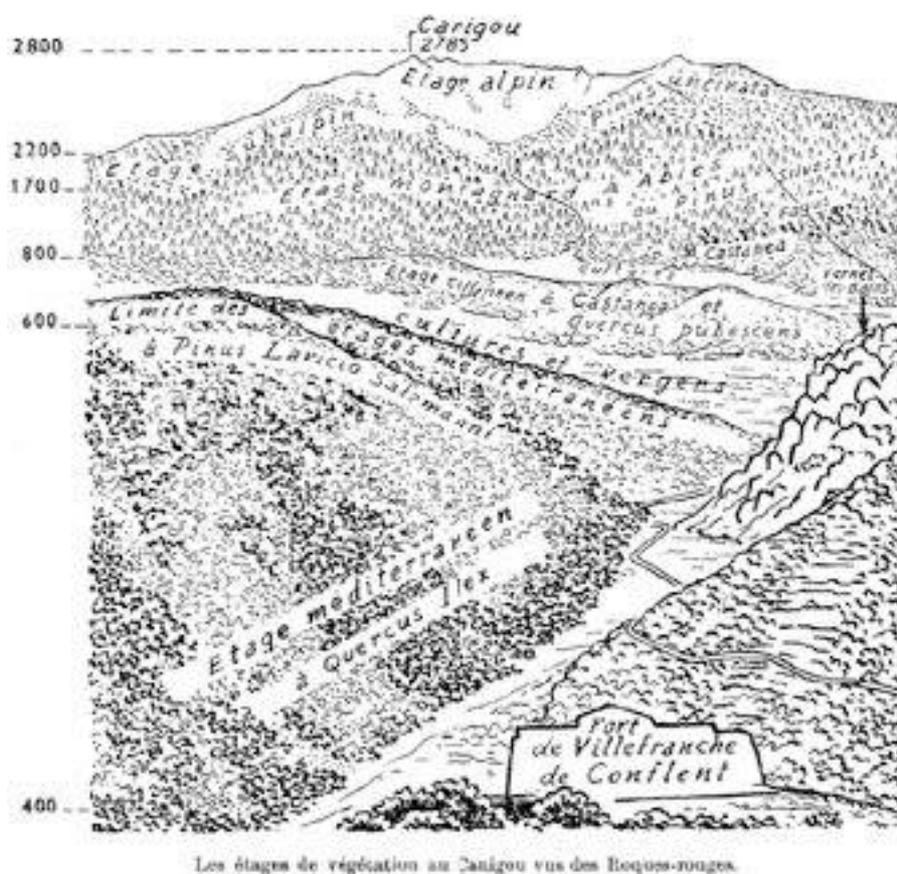
Sous les influences du substrat, de l'altitude, de l'orientation, du climat et de l'hydrologie, les dynamiques du vivant s'expriment sur le massif du Canigó à travers cinq grands étages de végétation que Henri Gaussen³ a décrit comme suit :

- 1/ **étage alpin** – >2300 m – pelouses et landes d'altitude ;
- 2/ **étage sub-alpin** – 1700/2300 m – forêt à présence quasi-exclusive du pin à crochets, landes à rhododendron ou genêt purgatif ;
- 3/ **étage montagnard** – 1200/1800 m – forêts mixtes (hêtre, sapin, bouleau, pin sylvestre, etc.) ;
- 4/ **étage supraméditerranéen** – 600m/1200 m – forêts à dominante de chêne pubescent, châtaignier, peuplements indigènes de pin de Salzmann ;
- 5/ **étage mésoméditerranéen** - < 600 m – forêts de chêne vert, garrigue, maquis.

¹ Vent puissant et sec du nord-ouest avec des effets de Foehn.

² Écart entre la température minimale et maximale en un même lieu pendant une durée de temps déterminée.

³ Marcel-Henri Gaussen (1891 – 1981) – botaniste et biogéographe français ayant porté une thèse en 1926 sur la « végétation de la moitié orientale des Pyrénées » à l'origine de la notion d'étage et succession de végétation fondatrice de la phytogéographie. Cf. BNF, Notice n°FRBNF12608151 [en ligne]. Disponible sur :< <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12608151k> > (consulté le 19/02/2018).



7. Schéma des étages de végétation du massif du Canigó - 1961

De plus, le Canigó présente une diversité végétale naturelle remarquablement riche grâce à sa situation privilégiée de montagne proche de la mer. La vaste amplitude d'altitudes et les climats contrastés offrent une large palette de milieux : garrigue, maquis, boisements de feuillus et résineux, pelouses et landes montagnardes, pics et crêtes avec une végétation rupestre spécifique, ripisylve et végétation de lacs et tourbières... De nombreuses espèces végétales ou animales sont inféodées à ces milieux, parmi lesquels, près d'une trentaine d'endémiques.

1.1.2. Caractéristiques culturelles

Un patrimoine culturel d'une grande diversité

La présence humaine est avérée sur le massif depuis les temps préhistoriques. Il existe de ce fait un patrimoine culturel matériel et immatériel remarquable et diversifié :

- Art religieux : édifices romans (abbayes, prieurés, chapelles,...), art baroque (retables,...)
- Architecture civile et militaire : villes, villages, châteaux forts, fortifications, tours,...
- Patrimoine vernaculaire : pierres sèches, canaux d'irrigation, puits à neige, orris,...
- Patrimoine industriel : vestiges miniers (archéologie, paysages ou édifices), objets, mémoire, ...
- Patrimoine mémoriel : Résistance (durant la 2nde guerre mondiale), *Retirada*⁴, pyrénéisme,...
- Catalanéité : montagne sacrée des catalans, langue, littérature, fêtes (Trobada et St Joan),...
- Imaginaire : montagne mythique, légendes, fêtes de l'Ours,...

⁴ La *Retirada*, du mot « retraite (des troupes) » en espagnol et catalan, est l'exode des réfugiés espagnols de la guerre civile. À partir de février 1939, ce sont plus de 450 000 républicains qui franchissent la frontière franco-espagnole à la suite de la chute de la Seconde République espagnole et de la victoire du général Franco.

Cinq micro-régions historiques à l'identité forte

Avec près de 50 000 habitants, le massif du Canigó est une montagne vivante et habitée autour de cinq micro-régions historiques correspondant aux comarques et sous-comarques⁵ avec une identité, des logiques et des pratiques quotidiennes marquées :

- Le **Conflent** (versant nord) : il correspond géographiquement aux hautes et moyennes vallées de la Tet et ses alentours, entre le Coll de Terranera (Rodès) et le Pallat (Fontpédrouse). Il présente une urbanisation le long du fleuve ou convergent autour des bourgs-centres parmi lesquels Prades, Sous-Préfecture et pôle de services est le principal, une multitude de vallées⁶ étroites et agricoles avec quelques villages et des espaces sauvages.
- Le **Vallespir** (versant sud) : cette micro-région correspond aux hauts et moyens bassins du Tech. Territoire frontalier, en fond de vallée, il est fortement boisé et concentre son activité et démographie autour de 3 principaux bourgs centres le long de la vallée du Tech (Amélie-les-Bains, Arles-sur-Tech, Saint-Laurent-de-Cerdans et Prats-de-Molló-La-Preste) et des activités phares que sont le thermalisme, la forêt et les activités de pleine nature.
- Le **Rosselló** : il représente l'ensemble de la plaine du Roussillon jusqu'aux contreforts du massif du Canigó. Deux sous-comarques sont plus particulièrement concernées par le projet :
 - Le **Ribéral** (versant nord) : il se poursuit en aval du Conflent jusqu'aux portes de Perpignan. Soumis à une pression démographique dû au desserrement de l'agglomération perpignanaise, il reste marqué par une activité arboricole intensive présente et à des bourgs centres en pleine expansion (Ille-sur-Tet et Millas notamment) qui cherchent à conserver leur identité.
 - Les **Aspres** (piémont) : cet espace intermédiaire se situe entre la plaine du Roussillon et le massif du Canigó. Terres « arides » comme l'indique leur nom en catalan, les Aspres sont peu peuplées et structurées autour de villages isolés entre de larges étendues de maquis et chênes liège. Sur les pentes du Massif du Canigó, elles font face à la plaine du Roussillon et relie les deux vallées de la Tet et du Tech.



8. Comarques et sous comarques - 2017

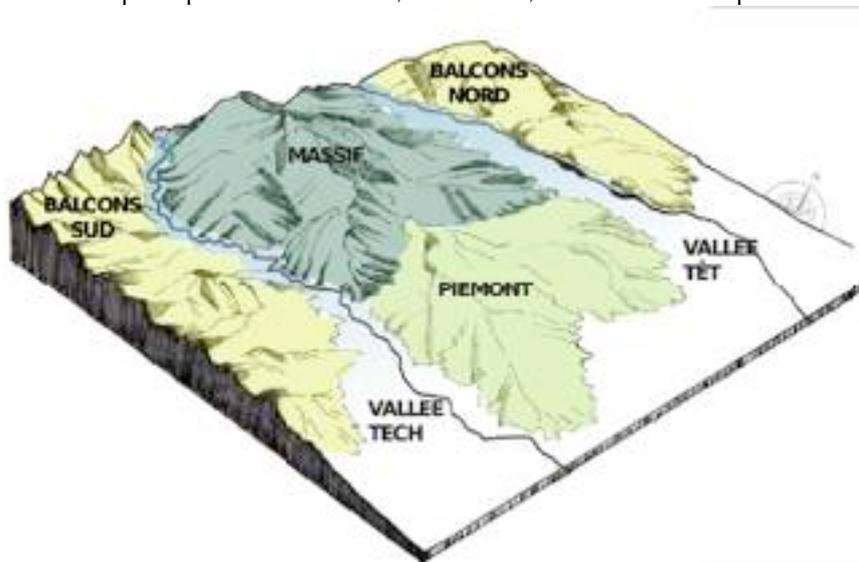
⁵ Divisions territoriales principalement culturelles du Pays catalan

⁶ Conflent signifie « confluence de vallées »

1.1.3. Lecture et dynamique paysagère du territoire

Lecture paysagère du territoire

L'atlas des paysages du Languedoc Roussillon⁷, réalisés par la DREAL entre 2003 et 2008 constitue une base solide de travail sur laquelle, le plan de paysage du massif du Canigó s'est appuyé. Ce travail a permis de mettre en lumière le système géomorphologique organisé autour des 4 principales entités paysagères détaillées ci-après que sont : le massif, les vallées, les balcons et le piémont.



9. Bloc diagramme des entités paysagères composant le Canigó - 2017

Le **massif du Canigó** constitue une entité géographique homogène et remarquable et se caractérise par deux régions biogéographiques : alpine et méditerranéenne. Sa position géographique et son gradient altitudinal permettent un étagement de la végétation important et une gamme variée d'habitats naturels. Ses crêtes sommitales aux sommets reconnus culminant à plus de 2500 mètres d'altitude⁸ séparent les deux versants nord et sud du massif. Le massif est lui-même constitué de sous-vallées permettant l'accès depuis les vallées de la Tet et du Tech ou paysages ouverts et encaissés alternent avec canyons et plateaux d'altitude. Les villages sont nombreux et dynamiques, la vie locale et reposant sur une occupation très ancienne liée à l'exploitation du minerai de fer notamment.



⁷ DREAL Languedoc-Roussillon, Agence Folléa-Gautier. *Atlas des paysages de Languedoc-Roussillon : les Pyrénées-Orientales*. [en ligne]. (2007). Disponible sur : < <http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/pyrenees-orientales/Default1.html> > (consulté le 13/02/2018).

⁸ D'est en ouest : Crête du Barbet (2712 m), Serra del Roc Negre (2714 m), Serra dels Set Homes (2621 m), Esquerdes de Rotjà (2507 m)

10. Vues du massif du Canigó

Les **deux vallées** de la Tet au nord-ouest et du Tech au sud-est sont par ailleurs les lits des deux principaux fleuves du département.

- **La vallée de la Tet** dont le fleuve Tet prend sa source au pied du Carlit entre Capcir et Cerdagne et traverse d'ouest en est le Conflent puis le Rosselló jusqu'à son embouchure dans la mer Méditerranée. Très agricole grâce à la richesse de ses sols et à la présence de l'eau, la vallée de la Tet accueille les paysages agricoles du Canigó : arboriculture, maraîchage, viticulture. Ces paysages emblématiques alliant espaces cultivés et habités sont le support de l'économie locale et là où se concentrent les plus gros bourgs du territoire (Prades, Ille-sur-Tet, Vinça,...).
- **La vallée du Tech** est la vallée la plus méridionale de la France continentale. Le Tech prend sa source à 2345 m d'altitude entre le Roc Colom et le Pic du Costabona, sur la commune de Prats-de-Molló-La-Preste. Il serpente ensuite dans le Vallespir puis dans la plaine du Rosselló pour se jeter dans la mer Méditerranée. Beaucoup plus étroite et soumise à un climat assez pluvieux, la vallée du Tech comporte des caractéristiques essentiellement forestières. La culture industrielle (fer, textile, bois, ...) y est très présente et l'économie locale se fonde sur des savoir-faire ancestraux.



11. Vue de la vallée de la Tet



12. Vue de la vallée du Tech depuis le Mont Capell

Les **balcons** nord et sud qui, de part et d'autre de chacune de ces vallées, font écho au massif avec des villages belvédères offrant, de part leur morphologie, des points de vue remarquables à des altitudes plus basses (<1500 m). Avec des paysages principalement ouverts grâce à une végétation plutôt basse, les perspectives et les panoramas font la notoriété des balcons nord s'étalant de Força Réal au Pic de Bau (versant nord) et des balcons sud dominant la frontière espagnole entre le Roc de Frausa et le Costabona. De nombreux petits villages de caractère et ayant préservé une esthétique et une cohérence locale, ponctuent ces lignes panoramiques (Eus, Marcevol, Belestà, Coustouges, St Laurent-de-Cerdans,...). Peu étendus et peuplés, ils sont le support d'un patrimoine, d'une culture, de savoir-faire et d'une gastronomie locale de qualité.

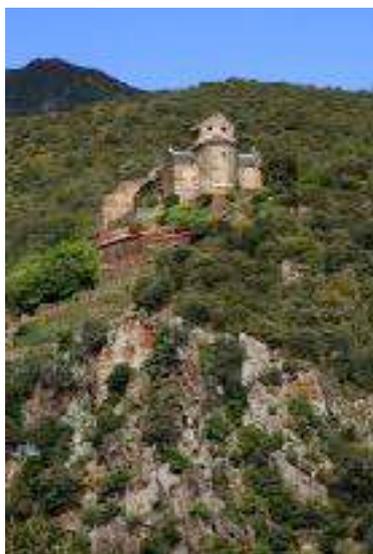


13. Vues des balcons nord et sud

Le **piémont** des Aspres, au nord-est, massif méditerranéen de transition entre la plaine et la montagne forme un ensemble de collines boisées, peu peuplées. Résultant de l'accumulation de matériaux détritiques, il s'étage de 100 à 1347 mètres d'altitude (*Santa Anna dels quatre termes*) et s'organise en deux parties articulées :

- Sur sa première moitié allant de Thuir au versant oriental du Mont Helena (776 m) et du Montner (782 m) avec une organisation Est – Ouest dominant la plaine du Roussillon,
- Sur sa deuxième moitié par deux **vallées orientée Nord / Sud**, celle du Boulès (affluent de la Tet) et celle de la Ribera Ample (affluent du Tech). La limite occidentale des Aspres étant Santa Anna dels quatre Termes et la Tour de Batera.

Le piémont se caractérise par sa dépendance économique et visuelle aux vallées de la Tet et du Tech et à la plaine du Rosselló. En raison des étés très secs et des hivers doux, les productions agricoles et viticoles marquent les paysages depuis plusieurs générations bien qu'aujourd'hui, maquis et chênes lièges couvrent l'essentiel des sols, rendus très vulnérables aux incendies⁹. Les villages sont de petite taille et ont gardé leur caractère rural et patrimonial du fait de l'isolement et d'une accessibilité laborieuse.



14. Vues du piémont

⁹ En juillet 1976, un terrible incendie ravageait 15 000 ha dans les Aspres.

Dynamiques paysagères à l'œuvre

Au cours du XXe siècle, le territoire a muté progressivement d'un espace productif vécu, façonné et travaillé à un paysage habité et « consommé». La fermeture des mines et la déprise agricole, considérablement accélérées par les deux guerres mondiales et l'Aiguat de 1940 (cf. zoom ci-après) ont drastiquement réduit la pression pastorale, agricole, forestière et industrielle sur l'ensemble des versants et vallées du territoire. Couplée à une mise en tourisme progressive, à l'essor d'une société de loisirs et aux politiques économiques de développement, la consommation d'espaces naturels et agricoles au profit de l'urbanisation a connu une accélération sensible depuis 30 ans.

Zoom : L'Aiguat de 1940

"Diluvien, fantastique, catastrophique" : les qualificatifs ne manquent pas pour évoquer l'Aiguat meurtrier de 1940 qui ravagea la Catalogne et le Languedoc Roussillon. Quatre jours de déluge et d'inondations, qui firent plus de 320 morts en Catalogne, 50 en France, dont la moitié à Amélie-les-Bains et ses environs. L'hydrologue Maurice Pardé l'a qualifié à l'époque de "cruée de référence": *"...Ce qui s'est passé en octobre 1940 autour du Canigou, rivalise avec les cataclysmes les plus effrayants de l'Ardèche, des hauts Gardons, de la Cèze supérieure, de l'Erieu, etc."*

A l'époque, la France est en guerre et les services météo plutôt désorganisés. Pourtant Maurice Pardé, à qui le gouvernement confie une mission d'enquête sur la catastrophe, parviendra à collecter des relevés, estimations et des témoignages qui attestent de la violence exceptionnelle du phénomène. En s'appuyant notamment sur les observations des instituteurs de la région, il dresse des relevés pluviométriques jamais enregistrés : *« Il a été mesuré 840 mm de pluie le 17 octobre à l'usine électrique de la Llau. Cette valeur a été officialisée comme étant le record de pluie en 24 heures pour l'Europe. Or le pluviomètre a débordé à 4 reprises entre 12 h 00 et 19 h 30 ce jour-là, la valeur réelle semble donc encore bien supérieure à ce chiffre... »*

Coté français, c'est la région d'Amélie-les Bains qui fut la plus touchée " Les tourbillonnantes et mugissantes coulées liquides et solides ont multiplié les ruines. En France, 200 immeubles succombèrent, dont un soixantaine dans l'agglomération Arles (sur-Tech)-Amélie (les-Bains)-Palalda, une trentaine à Vernet-les-Bains, quelques dizaines à Prats (de-Mollo). La gare d'Amélie fut rasée, deux usines électriques sur la Coumelade et deux sur le Tech furent pulvérisées. »

Extrait de www.georisques.gouv.fr du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Au regard du contexte topographique, deux grandes dynamiques, desquelles découlent l'équilibre des paysages, sont à l'œuvre sur le territoire :

- **Sur les zones d'altitudes ou des balcons** : la dynamique naturelle de fermeture des milieux (forêt) face à la dynamique agricole de maintien des milieux ouverts (pâturés ou cultivés) de par la baisse de la pression agricole de ces dernières décennies. Ce rapport de force implique une fermeture progressive des milieux rendant complexe le maintien de l'activité pastorale ou viticole et augmentant la vulnérabilité du territoire au risque incendie. Par ailleurs, ces espaces abandonnés sont aujourd'hui prisés pour le développement de projets énergétiques.
- **Dans l'ensemble des vallées** : avec plus ou moins d'intensité selon qu'il s'agisse de vallées principales ou secondaires, la dynamique agricole fait face à la pression anthropique (habitat, activité économique, infrastructures,...). Dans un contexte économique contraint (arboriculture, viticulture, oléiculture,...), la tache urbaine est en croissance permanente générant des prises de consciences quant à l'opportunité d'une réflexion intercommunale de l'urbanisme (en Conflent notamment).

Carte n°2 : Occupation du sol

Carte n°3 : Etat des documents de planification

1.1.4. Reconnaissance de la valeur patrimoniale du GSF du massif du Canigó

L'ensemble de ces composantes naturelles, culturelles ou paysagères confère au massif du Canigó une richesse patrimoniale importante, reconnue à l'échelle nationale ou internationale par de multiples dispositifs, outils ou labels.

Sites inscrits et classés

Sur le territoire d'intervention du Syndicat mixte Canigó Grand Site, l'on dénombre 6 sites classés et 20 sites inscrits.

Carte n°4 : Sites classés et inscrits

Concernant plus spécifiquement le site classé du massif du Canigó (SI00000541), les paysages exceptionnels, la richesse patrimoniale et biotique, l'histoire géologique, naturelle et humaine ont justifié un premier classement du massif du Canigó dès 1951 sur 443 ha pour son **caractère pittoresque**. Sa superficie a été portée à 7820 ha en 1983 puis 23 212 ha en 2013. S'il bénéficie globalement d'un bon état de conservation, plusieurs espaces ont été dégradés durant la seconde partie du XXème siècle du fait :

- d'infrastructures routières : pistes d'accès automobiles en terrains naturels et plus particulièrement celle du Pla Guillem fermée depuis 1991 sur laquelle d'importants travaux de revégétalisation ont été opérés depuis les années 2000,
- d'infrastructures industrielles en lien notamment avec l'activité d'extraction du minerai de fer, sur le secteur de Batera notamment,
- de la fréquentation touristique autour du refuge des Cortalets, sur les deux itinéraires d'accès au sommet.

Parmi les problèmes principaux du site classé identifiés en 2007 dans la fiche « Site classé Languedoc Roussillon », apparaissent la dégradation des espaces touristiques, la gestion des activités sportives, la fréquentation automobile, l'illisibilité du site, la dégradation du petit patrimoine ou encore la cohérence du périmètre (que l'extension de 2013 a permis de solutionner).

Protection du patrimoine naturel

La grande diversité biologique explique notamment la densité tout à fait exceptionnelle d'espaces naturels ou de paysages protégés que l'on compte sur le massif du Canigó ou ses environs. L'on compte en effet pas moins de :

- 3 Réserves naturelles nationales (Py, Mantet et Prats-de-Molló-La-Preste),
- 1 Réserve naturelle régionale (Nyer),
- 9 sites Natura 2000 dont les 3 sites dont le Smcgs est opérateur (ZSC « Massif du Canigou » FR 9101475, ZSC « Conques-de-la-Preste » FR 9101476 et ZPS « Canigou – Conques-de-la-Preste » FR 9110076) représentant 20 224 ha, chevauchant en grande partie le site classé,
- 7 Forêts Domaniales dont 3 concernées directement par le site classé du massif du Canigó (FD du Canigó, FD du Conflent et FD du Haut-Vallespir) auxquelles s'ajoutent 13 forêts communales et une forêt départementale,
- 1 Réserve Biologique Dirigée en cours de validation (RBD du Cady)
- 3049 ha de forêts sous statuts de protection sur les communes de Py et Mantet,
- la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du Canigó,

Carte n°5 : Réserves naturelles
Carte n°6 : Réseau Natura 2000
Carte n°7 : Forêts publiques

Protection du patrimoine culturel

Au regard de la richesse présentée précédemment, ce patrimoine est globalement bien protégé ou inventorié avec :

- l'ensemble fortifié de Villefranche-de-Conflent comprenant l'enceinte, la citadelle du Fort Liberia et l'ensemble des grottes de la Cova Bastera inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre du classement en série du réseau des sites majeurs Vauban,

- les fêtes de l'Ours candidates à l'inscription sur la liste représentative de l'UNESCO au titre du patrimoine culturel immatériel,
- 57 Monuments historiques inscrits,
- 51 Monuments historiques classés,
- 34 Zones de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA),
- 3 Sites Patrimoniaux Remarquables (ex. ZPPAUP de Prats-de-Molló-La-Preste, Arles-sur-Tech et Mosset).

Carte n°8 : Protection et valorisation du patrimoine culturel

Projets patrimoniaux de territoire

Par ailleurs, le GSF s'articule avec trois projets patrimoniaux de territoire :

- le Pnr des Pyrénées Catalanes,
- les 2 Pays d'Art et d'Histoire, celui de la vallée de la Tet et celui transfrontalier des vallées Catalanes du Tech et du Ter,

Carte n°9 : Projets patrimoniaux du territoire

1.1.5. Expression de la valeur patrimoniale du GSF du massif du Canigó

Cadre de travail

Afin d'expliciter davantage la valeur patrimoniale et l'esprit des lieux du Grand Site de France, le Syndicat Mixte Canigó Grand Site a engagé un travail de co-production avec le comité de suivi du label¹⁰. C'est au cours d'un atelier¹¹ participatif qu'une première expression de ces deux composantes essentielles à la caractérisation des Grands Sites de France a pu être collectée. S'en est suivi un important travail de formulation et de partage, avec l'appui notamment des personnalités qualifiées siégeant au sein de ce comité de suivi.



15. Atelier de travail sur l'Esprit des lieux et la valeur patrimoniale - 2017

La valeur patrimoniale

D'un relief spectaculaire, le Canigó donne l'impression d'être détaché du reste de la chaîne des Pyrénées. Sa situation singulière, dans une position « insulaire », au contact direct du littoral méditerranéen qui s'élève avec vigueur de la plaine du Roussillon, rappelle d'autres montagnes emblématiques telles que le Mont Olympe en Grèce, l'Etna en Italie ou encore la Sierra Nevada en

¹⁰ Le comité de suivi du label GSF est présenté dans la partie 3 du dossier

¹¹ Réuni le 1^{er} décembre 2016 à Arles-sur-Tech

Espagne. Par ce contraste marqué entre plaine et montagne¹², le relief devient un facteur majeur de différenciation des paysages.

De ce fait, le Canigó impose naturellement sa **silhouette**, convoquant les regards et les imaginations des hommes au cours des siècles et depuis des points très éloignés : des confins de Barcelone jusqu'à Marseille¹³. Il s'est imposé si profondément dans l'imaginaire des peuples qu'on l'a longtemps considéré comme la plus haute montagne des Pyrénées. Cette implantation géographique particulière explique le pouvoir symbolique et la fascination qu'il exerce encore aujourd'hui. Ainsi, le massif se découvre tout d'abord dans la distance.

Le Canigó est aussi une référence en matière de recherche scientifique. Fréquenté depuis le XVIIIe siècle par des savants géographes, géologues ou botanistes, il est en effet un emblème de la chaîne pyrénéenne orientale dont il offre une synthèse tant géomorphologique que géologique ou bio-climatique. Le massif présente une **variété exceptionnelle d'unités paysagères** faites d'unités géologiques contrastées (reliefs très découpés, doux ou abrupts), façonnées par le travail inlassable de l'érosion et des hommes et par un climat particulier, marquant la limite entre les influences océaniques et méditerranéennes. Ces conditions climatiques ont fait du Canigó une référence mondiale portée par les botanistes Charles Flahault et Henri Gaussen notamment pour la répartition altitudinale des espèces végétales au sein d'une montagne méditerranéenne¹⁴. Tous les **étages de végétation** s'y succèdent et son positionnement à la frontière entre l'alpin et le méditerranéen souligne la diversité d'éléments naturels qui le compose et enrichit sa valeur patrimoniale et paysagère. Il offre ainsi un intérêt incontestable sur le plan floristique, dont on compte 11 espèces protégées, de nombreuses espèces rares et 30 espèces endémiques, ainsi qu'une grande richesse faunistique avec 125 espèces d'avifaune et 17 espèces de mammifères protégées¹⁵.

Trois fois plus arrosé que la plaine avoisinante, le massif du Canigó ne constitue pas une frontière climatique mais il est responsable de l'opposition frappante entre le versant nord et le versant sud, entre le Conflent aux influences méditerranéennes et le Vallespir plus humide et frais. Il s'agit d'un véritable « **château d'eau** », d'où dévalent d'innombrables torrents et rivières alimentant les bassins versants de la Tet et du Tech, les deux principaux fleuves du département. Mise à profit de manière admirable par le biais d'un ingénieux système de canaux, toute cette eau permet de construire les paysages irrigués du piémont et de la plaine du Rosselló, dont les vergers soigneusement cultivés offrent un contraste pittoresque avec les pentes boisées et le sommet rocheux du Canigó. Ainsi, les paysages montagnards du massif du Canigó assurent une continuité patrimoniale entre le cœur classé et ses zones périphériques.

Le massif est également un **espace de vie**. Il est empreint des traces laissées par les activités des hommes et par ses croyances, dont les plus prestigieuses sont sans doute les grandes abbayes et prieurés romans de Saint-Michel de Cuxa, Saint-Martin du Canigó, Sainte-Marie d'Arles, Serrabona ou Marcevol qui ont fortement influencé les autres constructions religieuses du massif. Les rapports entre l'homme et la montagne remontent néanmoins aux temps préhistoriques. Les matériaux découverts dans la grotte d'En Bullà (Corneilla-de-Conflent) où dans celle du Trou Souffleur (Fuilla), couplés aux dolmens et pierres gravées témoignent d'une occupation humaine depuis le Paléolithique supérieur (45000 – 10000 av.J.C)¹⁶. L'on trouve également un patrimoine militaire abondant, témoin des tracés successifs des frontières (bornes frontières, Fort Lagarde,...), en particulier la cité fortifiée et le Fort Libéria de Villefranche-de-Conflent inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de l'œuvre en réseau de Vauban. Les richesses naturelles du massif ont permis à ses habitants de développer progressivement une économie montagnarde diversifiée, dont la complémentarité des activités exprime son originalité.

¹² L'amplitude des altitudes variant de zéro pour la mer à 2784 mètres pour le pic du Canigó, sur une distance de 48 km seulement

¹³ Par réfraction atmosphérique, l'image du Canigó est visible par conditions météorologiques favorables deux fois par an (autour du 8 Février et du 2 Novembre) depuis la région Marseillaise (près de 300 km), lorsque le soleil se couche exactement derrière la montagne sacrée des catalans, ce qui produit un intense contre-jour permettant d'apercevoir la chaîne qui jusque-là était absorbée par l'atmosphère

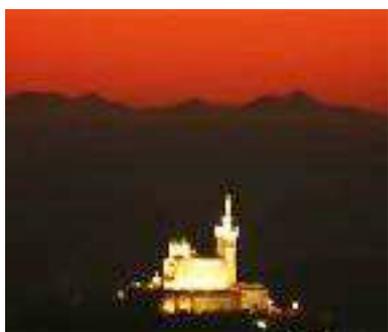
¹⁴ AMIGO, J.-J., 1997, p. 67-114.

¹⁵ Site classé Languedoc-Roussillon : Le massif du Canigou. SI00000541. S.I. : DREAL, 2007, 12 p. multigr.

¹⁶ SAGNES, J. 1999, 384 p.

Canaux d'irrigation, zones de pacage, cabanes en pierre sèche, chemins pavés ou murettes, éparpillés ici et là, constituent les empreintes visibles de la vie agricole et pastorale traditionnelle sur le paysage du Canigó. Trous de mines, forges à la catalane, colonies industrielles, fours à griller, déblais de scories ou places charbonnières constituent autant d'indices pour comprendre l'importance que l'industrie métallurgique a eu sur le massif. C'est à travers ce patrimoine vernaculaire que s'incarne et se perpétue l'identité propre de cet espace montagnard homogène, sa culture populaire spécifique, ainsi que les éléments caractéristiques de son paysage.

Montagne enchantée, montagne mythique, montagne diamantine..., le Canigó est devenu un emblème rayonnant sous la plume de nombreux auteurs, dont Rudyard Kipling (1865-1936), Roger Frison-Roche (1906-1999), Josep Pla (1897-1981), Thomas Mann (1875 – 1955) ou Joseph-Sebastian Pons (1886-1962), entre autres. C'est le célèbre poème *Canigó* de Jacint Verdaguer (1845-1902), publié en 1886 durant la *Renaixença*¹⁷, qui a placé cette montagne comme un lieu privilégié incarnant l'identité de tout un peuple.



16. *L'image du Canigó vu depuis Marseille par réfraction atmosphérique*



17. *Les fours de Rebolledes (Baillestavy)*



18. *Couverture du livre Canigó de J. Verdaguer*

Monument naturel, culturel et paysager, le massif du Canigó est ainsi un espace patrimonial incontournable dont l'État a reconnu à plusieurs reprises le caractère pittoresque¹⁸. Cependant, réduire la valeur patrimoniale du massif du Canigó aux seules statistiques (99 monuments historiques inscrits ou classés, 4 réserves naturelles régionales ou nationales, 9 sites Natura 2000, ...) est réducteur et n'explique pas sa force d'attraction et sa place si particulière dans le cœur et l'esprit des catalans. N'y-a-t-il pas, dans les fêtes de l'Ours¹⁹ ou la *Trobada al Canigó*, une dimension plus subjective qui complète la valeur patrimoniale d'un esprit des lieux encore plus puissant ?

1.1.6. Evocation de l'esprit des lieux du GSF du massif du Canigó

« Seul, à l'extrémité orientale de la chaîne, le Canigó remonte de l'âge obscur des montagnes mythiques. Sa situation face à la Méditerranée, dans l'espace culturel des vieilles civilisations, lui donne un prestige particulier, grandi dans ce berceau du monde où tant de cimes patriarcales, du Sinaï au mont Ararat, de l'Olympe au Parnasse, ont illustré l'histoire de l'humanité »²⁰.

Si sa situation de montagne littorale en fait la boussole des catalans où l'amer des marins, le Canigó fédère, par-delà les frontières, les habitants de tout un peuple, le peuple catalan, qui le considère comme

¹⁷ Renaissance culturelle catalane

¹⁸ Par son classement en 1951 et les extensions du site classé en 1983 et 2013.

¹⁹ Les fêtes de l'Ours sont candidates à l'inscription sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité

²⁰ RIBAS, J., 2003, p. 7.

sa **montagne sacrée**. Le Canigó n'est pas qu'un pic et un colosse de pierre. C'est en effet tout à la fois, une **âme**, un **peuple**, une **identité**, une **mémoire**, un **massif** que les catalans n'hésitent pas à personnaliser, tel un être unique et universel qui agit, rassemble, protège, inspire, enseigne.

Le Canigó, terre identitaire

« *Le Canigó habite un peuple* » aux dires de Joseph Ribas²¹. Les Catalans le vénèrent comme un lieu privilégié de leur identité. La chanson traditionnelle *Muntanyes regalades*²², hymne en hommage à ce sommet emblématique, est devenue populaire jusqu'aux contrées les plus reculées de la Catalogne. Elle traduit ainsi le rayonnement de l'esprit de ce lieu dans le tempérament singulier d'un peuple dont la culture remonte à des sources très lointaines. Sur les fondements de la Catalogne, le Canigó est encore l'un des pôles de la catalanité. Moments de communion et de fraternité, la Trobada et la Régénération de la flamme du Canigó, qui illumine les feux de nombreux villages des Pays Catalans la nuit de la Sant Joan, sont des exemples très précis de la dévotion qui entoure encore aujourd'hui cette montagne symbolique.



19. Sculpture *Muntanyes regalades* de Raymond Sudre (1910), à Perpignan



20. Principales routes de répartition de la flamme du Canigó

21. Arrivée de la flamme du Canigó dans les rues de Barcelone

Le Canigó, terre de spiritualité

Du fait de sa position géographique, le Canigó a de tous temps imposé sa présence gigantesque, plus haute que nature. Il a ainsi convoqué autour de lui les regards et les imaginations les plus audacieux. Savants, chercheurs et poètes ont en effet dressé une « muraille de légendes » populaires, inspirant chez les peuples qui l'entournaient le sentiment du « sacré ». Cela explique le pouvoir symbolique et la fascination que le Canigó exerce encore aujourd'hui. Chaque élément paysager renvoie à une mémoire orale très riche, transmise et réinterprétée de génération en génération. Ainsi, le Puig Barbet serait le lieu où Noé attachait son arche attendant la fin du déluge universel ; le Pic des Set Homes représenterait sept géants changés en rochers pour avoir défié les dieux ; Pierre le Grand aurait trouvé un dragon sortant des eaux de l'Estanyol lors de la première ascension connue du Canigó au XIV^e siècle ; la sépulture de Roland se trouverait dans le dolmen de la Caixa de Roland, aux limites d'Arles-sur-Tech et de Montbolo ; les Esquerdes de la Rotjà auraient été formées par les cris de Pyr, prêtresse du feu, lorsque son père la frappait violemment à coups d'épée ; etc. Terre mystique et sacrée, le Canigó est devenu depuis l'époque médiévale un havre de foi. L'importance des abbayes et prieurés qui sillonnent le massif, œuvres majeures de l'art roman catalan, exprime plus particulièrement la puissance spirituelle des lieux.

²¹ Ecrivain, illustrateur, chroniqueur français spécialiste du Pyrénéisme né en 1931

²² Montagnes où l'eau ruisselle



22. Abbayes romanes de St-Martin-du-Canigó, St-Michel-de-Cuixà et Ste-Marie d'Arles-sur-Tech

Canigó, terre de liberté

Espace sauvage, difficilement accessible, le massif du Canigó a offert à plusieurs reprises le long de l'Histoire, ses pentes et vallons comme un refuge naturel face à la folie déchaînée des absolutismes et des totalitarismes. La liberté a inspiré les populations du massif, lestes au combat face à la résignation. Ainsi la mémoire est vive des combats des « *Angelets de la terra* » (Angelots de la terre) contre le despotisme de la monarchie française au XVII^e siècle ; des malheurs des Républicains espagnols fuyant les troupes fascistes du général Franco lors de la *Retirada* ; ou encore des combats de la Résistance contre l'Allemagne nazie, dont le village martyr de Valmanya et le hameau de la Pinosa en sont les symboles majeurs. Plus récemment, dans le sillage de mai 1968, plusieurs villages du massif en voie de désertification se repeuplent de collectifs libertaires²³. Réagissant contre la société de consommation et vivant des expériences communautaires, ces villages ont participé à l'évolution des mentalités et constituent à ce jour des lieux symboles de liberté, de sens et d'humanité.



23. Le village de Valmanya incendié en août 1944

Le Canigó, terre de mémoire

Le Canigó conserve dans ses flancs les joies et les peines des femmes et des hommes qui y vivent depuis des siècles. **Mémoire de la terre** tel un livre ouvert sur l'histoire géologique du massif. **Mémoire des**

²³ BONNEL, J.-P. ; GÉRARD, P., 2016, 179 p.

mineurs, exploitant depuis l'Antiquité le minerai de fer et dont les vestiges sont encore innombrables. **Mémoire de bergers**, qui de leurs mains ont façonné les feixes, construit orris et cortals et gravé des messages sur les pierres. **Mémoire des phénomènes climatiques** subissant les foudres du climat (aiguat, avalanche, glissement de terrain,...) pour rappeler à l'ordre les excès des hommes (déforestation, pression pastorale,...). Ainsi, parcourir le Canigó, c'est être immergé dans toute cette histoire sous ses différentes facettes.

Pour toutes ces raisons, « *le Canigó se respecte. On ne fait pas qu'y passer. On y vient, on y reste, on y revient. Un temps pour certains, une vie pour d'autres, pour ceux qui ne sont pas nés là, mais qui avec le temps, sont devenus « ceux d'ici »* »²⁴. Le massif est une montagne ouverte qui, emprunte des valeurs de respect et de solidarité, a une **âme** et distille une **force inspiratrice** hors du commun. Tous les sens sont en éveil sur le Canigó : l'on voit, entend, ressent la montagne, son immensité, ses horizons, le silence, le souffle du vent, le chant des trobadistes, les sonnailles des troupeaux, le braiment des *burros* (ânes catalans), l'odeur des genêts en fleur... Car le Canigó est sensible, fragile, vulnérable à l'appétit de certains, qui voudraient en pervertir l'âme sur l'hôtel du profit à court terme. Mais le **dragon** du lac des Estanyols veille, comme veillèrent les maquisards en 1944 devant l'avancée des forces allemandes, les amoureux du massif au lendemain de l'affaire du Pla Guillem (1994) ou encore les élus du Haut Vallespir signataires du Serment de Montferrer²⁵ (2004) pour s'opposer à la ligne Très Haute Tension.

1.2. Le « Grand Site de France », une exigence de qualité paysagère au service d'un projet de développement durable partagé

1.2.1. L'histoire du projet en grandes étapes

1951 - 1999 : du site classé du Pic du Canigó à la préfiguration d'une OGS pour le massif du Canigó

Pour son caractère pittoresque, le sommet du Canigó est classé en 1951 au titre de la loi du 2 mai 1930²⁶. C'est le pic, sur 443 ha, qui est alors protégé. Néanmoins, le développement touristique s'est amorcé rapidement, notamment sous la houlette du Syndicat touristique du Canigou (STC), première structure de coopération intercommunale à l'échelle des deux versants du massif, créée en 1966²⁷. L'accroissement exponentiel de la fréquentation touristique et de la pénétration automobile incontrôlée, favorisée par la création dans les années 1970 de diverses pistes carrossables²⁸, conduit à l'élargissement considérable du périmètre du site classé, qui devient effectif en 1983²⁹. Intégrant désormais les versants directement contigus de la partie sommitale, cette extension du périmètre sur 7 789 ha cherche notamment à appliquer au site une lecture synoptique des enjeux locaux de protection.

Devant l'émergence d'un projet de station de ski intégré sur le Pla Segala, les Réserves naturelles nationales de Py et de Mantet sont créées en 1984, peu avant celle de Prats-de-Mollo-La-Preste en 1986. Elles permettent de protéger une superficie totale de 9 352 ha³⁰ situées de part et d'autre du Pla Guillem. Dans ce contexte d'émergence d'une conscience environnementale, le STC estime qu'il est nécessaire de définir un nouveau type de développement du massif, harmonisé avec les réglementations des différents modes de protection en place. C'est ainsi que le STC a été autorisé, par arrêté préfectoral du 17 août

²⁴ Extrait du Livret « Petit Futé », 2015 (Coll RGSF).

²⁵ cf. Annexe n°4

²⁶ Arrêté du 15 novembre 1951 relatif au classement du sommet du Canigou.

²⁷ A sa création, le STC réunissait 18 communes : Prats de Mollo, Le Tech, Coustouges, Lamanère, Serralongue, St Laurent de Cerdans, Py, Casteil, Vernet les Bains, Taurinya, Clara Villerach, Sahorre, Fuilla, Corneilla de Conflent, Villefranche de Conflent, Prades, Campôme, Molitg les Bains

²⁸ Particulièrement celles du Llec (1973) et du Pla Guillem (1971-1976).

²⁹ Décret du 14 octobre 1983 portant classement parmi les sites pittoresques du massif du Canigou.

³⁰ Une superficie de 2 192ha supplémentaires seront protégées dès 1998 par le classement de la Réserve naturelle régionale de Nyer.

1984, à se renommer Syndicat intercommunal pour l'aménagement rationnel du Canigou (SIPARC) dont les nouvelles orientations ont permis l'adhésion de nouvelles communes³¹.



24. Voiture sur le Pla Guillem - 1991



25. Article de presse évoquant le projet de station de ski - 1970

Néanmoins, cette politique « défensive » ne parvient pas à endiguer la dégradation persistante du massif : les stationnements abusifs des véhicules sur les talus et les pelouses d'altitude, l'accumulation des déchets sur les principaux lieux de concentration, la dégradation de l'équilibre écologique et paysager du site persistent. Dans ce contexte, l'État est sollicité par les élus locaux et les associations environnementales pour réagir face à la problématique de la fréquentation touristique et à son impact sur les milieux naturels ; le massif du Canigou est ainsi inscrit sur la liste ministérielle des Grands Sites, publiée en 1989³².

Suite à des travaux catastrophiques pour l'environnement, réalisés sur la piste inter-vallées du Pla Guillem en 1994, l'État prend en main la situation et lance activement la démarche globale d'Opération Grand Site. Abordant les problématiques de la fréquentation et de la gestion environnementale du site, plusieurs rapports et diagnostics complémentaires, réalisés entre 1996 et 2000, ont servi de base pour définir une stratégie globale et les axes de la politique à mener sur l'ensemble du massif. Outre des actions de préfiguration engagées dès 1998 sur des zones emblématiques du massif (sur les secteurs des Cortalets, de Marialles et du Pla Guillem), un projet global est défini puis validé par la CSSPP lors de sa séance du 9 septembre 1999.

Zoom : « l'affaire du Pla Guillem »

Face à la problématique de divagation des véhicules constatée autour de l'emprise de la piste intervallée reliant Vernet-les-Bains à Prats-de-Molló-La-Preste par le Pla Guillem, certains élus du SIPARC décident d'agir de manière autonome. Sur leur initiative, une profonde tranchée de près d'un kilomètre de long est creusée en juin 1994 au milieu du Pla Guillem dans l'objectif de contenir la divagation des véhicules. Cet acte bouleverse les esprits. La communauté scientifique, l'ONF, une partie des élus du massif et de nombreux habitants dénoncent vivement ce qu'ils considèrent être une catastrophe paysagère et écologique. Le Préfet intervient en fermant définitivement cette piste et l'Etat accélère la mise en place du dispositif Grand Site en commanditant les premières études.

L'on peut dire aujourd'hui que, ce que d'aucuns nomment « l'affaire du Pla Guillem », est l'élément fondateur du projet de Grand Site de France du massif du Canigou.

³¹ Il s'agit concrètement des communes de Baillestavy, Catllar, Corsavy, Estoher, Fillols, Los Masos et Valmanya : SMCCS, fonds SIPARC, Comité syndical du 27 juin 1984.

³² BENOS, R., 2011, p. 213.

2000 – 2012 : de l'OGS au label Grand Site de France

La première convention OGS est signée en présence de l'État, la Région, le Conseil Général, le SIPARC (regroupant alors 31 communes du massif) et l'ONF, le 11 juillet 2000 au refuge des Cortalets.

La première phase de l'OGS s'inscrit dans la continuité des actions engagées dès 1998, intégrant les préconisations des études préalables dans un programme de 51 fiches-actions. Cette opération tend vers un objectif fondamental, celui de favoriser la diffusion des flux touristiques sur l'ensemble du massif, de façon à préserver les espaces naturels les plus sensibles et à engendrer des retombées économiques en piémont et dans les vallées. Dans ce cadre, diverses actions ont permis de restaurer les espaces les plus dégradés, notamment la revégétalisation du tracé de la piste du Pla Guillem suite à sa fermeture. Conformément à la volonté affichée dans la convention, le Syndicat mixte Canigó Grand Site³³, structure de gestion unique fédérant tous les porteurs de l'OGS, est créé sous l'impulsion du Conseil Général en septembre 2002 dans l'élan de l'année internationale de la montagne proclamée par l'ONU. Après une étape d'installation, le Smcgs a mis en place, dès 2004, les premiers outils de gestion des flux dans la concertation, inaugurant ainsi une nouvelle gouvernance de l'action publique sur le massif. Suite à un audit de la première phase d'OGS réalisé en 2005 sous la forme d'un bilan prospectif³⁴, une seconde convention OGS est signée le 17 mars 2007 par l'État, la Région, le Conseil général, le Smcgs et l'ONF.



26. Signature de la première convention OGS au refuge des Cortalets - 2000



27. Vue des travaux de revégétalisation du Pla Guillem - 2004

Dans ce cadre, le Smcgs se dote d'un plan d'actions pluriannuel couvrant la période 2007-2016, approuvé en 2010 par la CDNPS et par la CSSPP. Par ailleurs, souhaitant s'impliquer directement dans l'application locale du programme Natura 2000, le Smcgs est officiellement désigné en 2007 opérateur de trois sites Natura 2000 (ZSC « Massif du Canigó » ; ZSC « Conques-de-la-Preste » ; et ZPS « Canigó - Conques-de-la-Preste »³⁵), dont le périmètre couvre une superficie de 20 244 ha. Le Smcgs s'affirme progressivement sur le territoire, impulsant une dynamique de concertation qui permet de finaliser un plan de circulation et de lancer des projets structurants à l'échelle de l'ensemble du massif, notamment les *Tours & Ronde du Canigó*, itinéraires de randonnée en boucle permettant la découverte du site et de ses richesses patrimoniales³⁶. Devenu un Grand Site préservé et géré, le Canigó fédère tous les acteurs du territoire dans une approche de développement fondée sur la mobilité douce et la valorisation des

³³ A sa création, le Smcgs réunissait le Conseil Général, l'ONF et 32 communes (Amélie-les-Bains, Baillestavy, Campôme, Casteil, Clara-Villeraich, Codalet, Corneilla-de-Conflent, Corsavy, Escaro, Espira-de-Conflent, Estoher, Fillols, Fuilla, La Bastide, Le Tech, Los Masos, Mantet, Marquixanes, Montferrer, Prades, Prats-de-Molló, Py, Rodès, Sahorre, Sant-Marsal, Taulis, Taurinya, Valmanya, Vernet-les-Bains, Villefranche-de-Conflent, Vinça)

³⁴ Massif du Canigó : Bilan de l'OGS (2000-2005). ONF, mars 2006, 38 p. multigr.

³⁵ Document d'objectifs des sites Natura 2000 : ZSC « Massif du Canigó » FR9101475 ; ZSC « Conques-de-la-Preste » FR9101476 ; ZPS « Canigó - Conques-de-la-Preste » FR9110076. Prades : SMC GS, 287 p.

³⁶ Ces itinéraires ont fait l'objet de deux guides : FFRP. *Tours & Ronde du Canigó en Pyrénées catalanes*. Clermont-Ferrand : Chamina Édition, 2010, 120 p. ; FFRP. *Canigó : Boucles de Piémont*. Clermont-Ferrand : Chamina Édition, 2010, 127 p. Les deux guides ont été traduits en catalan et diffusés par la même maison d'édition en Catalogne depuis juin 2011.

patrimoines. Le massif du Canigó est labellisé Grand Site de France par décision ministérielle du 13 juillet 2012³⁷.



28. L'objet label Grand Site de France « Ecouter le monde » de Bernard Dejonghe - 2017

2013 : L'extension du site classé

Une procédure d'extension du site classé est lancée en 2007, suite au combat mené par les élus et les habitants du massif contre le passage d'une ligne électrique à très haute tension (THT). Elle aboutit en 2013³⁸ à la protection de 23 212 ha, devenant ainsi le quatrième site classé de France par sa superficie. Sont désormais inclus dans le site classé le Pla Guillem, l'ensemble des 3 réserves naturelles nationales de Py, Mantet et Prats-de-Mollo, les cinq refuges gardés du massif du Canigó (Cortalets, Batera, Sant Guillem, Les Conques, Marialles) et le site patrimonial de la Pinosa. Ce changement d'échelle implique une approche différente dans la manière d'aborder le massif (plan de circulation, secteurs d'accueil, portes d'entrée, pics de référence,...) détaillée dans la partie 2 du dossier.

³⁷ Décision du 13 juillet 2012 relative à l'attribution du label Grand Site de France, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, NOR : DEVL1221655S.

³⁸ Décret ministériel du 23 août 2013



29. Manifestation contre la THT au sommet du Canigó

1.2.2. Smcgs, expression d'un projet politique partagé

Le syndicat mixte Canigó grand Site, réunissant les communes, le Département et l'ONF est l'expression contemporaine d'une volonté collective de faire ensemble par delà les barrières géographiques, à l'échelle du massif du Canigó. C'est cette même volonté collective qui avait pré-existé à la création du Syndicat touristique ou du SIPARC, mais avec la « sagesse » d'agir dans l'optique d'une préservation et d'une valorisation des patrimoines du massif et non d'un développement à tout crin. Le Smcgs est donc tout à la fois l'héritier des combats du passé évoqués précédemment et l'expression d'un projet politique partagé, réunissant les territoires et les hommes qui y vivent et y travaillent. La légitimité qui lui est accordée tant localement que par les autorités départementale, régionale ou nationale lui confère les moyens d'actions pour agir sur toutes les problématiques supra-territoriales à l'échelle du massif. C'est sur ces bases solides, que le Smcgs est progressivement devenu « **l'assembleur** » à l'échelle du massif et des entités qui le composent en lien avec le patrimoine, les activités de pleine nature ou encore le tourisme. Il s'impose aujourd'hui comme l'animateur et le garant légitime du label GSF.

Concernant plus spécifiquement le site classé du massif du Canigó, le Smcgs est reconnu aujourd'hui comme **gestionnaire local du site et de ses usages**, en relais de la servitude dont l'Etat est gestionnaire. En appui avec les services de l'Etat (ABF, Inspecteur des sites,...) avec qui il travaille de manière permanente et dans le cadre de la mise en œuvre du projet de GSF, cette reconnaissance lui confère tout à la fois le rôle de **réfèrent local** du site, **d'interface** et **d'animateur** auprès des usagers ainsi que de **veille** et de **garant** de sa préservation.

1.2.3. Rappel de la problématique initiale du Grand site de France

Une des particularités du massif réside dans le fait que, dès la naissance du tourisme sur le Canigó (fin XIXe siècle), la problématique de l'accès au site est centrale. Projets de pistes, routes, train, téléphérique, etc, visant à faciliter l'ascension vers le Pic du Canigó et les cimes associées, jalonnent le XXe siècle avec plus ou moins de succès. En résulte un dense réseau de pistes d'accès à la viabilité aléatoire et à l'entretien très coûteux, sur lequel circulent des véhicules de tourisme. « L'affaire du Pla Guillem » en 1994 (cf. zoom), à l'origine de l'engagement dans la démarche Grand Site de France, constitue un virage dans la manière d'appréhender l'accessibilité au massif, davantage axée sur la limitation de la circulation des véhicules à moteur. Les deux Opérations Grand Site successives permettent d'apporter des réponses concrètes à la problématique de l'accès motorisé au cœur du site classé, malgré les moyens financiers considérables investis jusqu'au début des années 2010 pour garantir confort et sécurité des usagers des

pistes. Désormais, un plan de circulation visant à réguler l'accès des véhicules à moteur et un réseau conséquent de sentiers de randonnée sont en place. L'accessibilité au site classé reste un sujet essentiel, particulièrement depuis sa dernière extension. Avec l'avènement du projet de territoire à l'échelle du Grand Site de France, les **problématiques paysagères et patrimoniales**, jusqu'à l'heure peu abordées, deviennent tout aussi cruciales.



30. Gravure du projet de téléphérique

31. Vue aérienne du tracé de la piste inter-vallée - 2017

1.2.4. Bilan évaluatif du programme d'action 2007 – 2016

Rappel du projet 2007 - 2016

La stratégie de gestion, préservation et valorisation du massif du Canigó, inscrite dans le plan d'action 2007 – 2016 validé en CDNPS et reprise dans le dossier de candidature au label Grand Site de France déposé en 2012, s'articule autour de quatre objectifs :

- **(1) Maintenir l'attractivité du Canigó** identifiant 3 orientations :
 - la diminution de la pénétration motorisée dans le massif,
 - l'affirmation d'une image renouvelée de destination haute montagne,
 - l'augmentation de l'effort de promotion,
- **(2) en protégeant et valorisant les principales ressources du massif** par :
 - l'approfondissement des connaissances scientifiques des patrimoines,
 - le renforcement des compétences techniques dans le domaine environnemental,
 - l'amélioration de la qualité paysagère et de l'esprit des lieux,
- **(3) pour favoriser le développement local des communes** en agissant en faveur de :
 - la diffusion des flux par l'identification de nouvelles formes d'interconnexion entre piémont et site classé,
 - la promotion des structures d'accueil et d'animation des communes,
 - l'incitation des professionnels à articuler leurs produits autour des Tours et ronde du Canigó,
- **(4) ce qui passe par la volonté d'ancrer définitivement le Grand Site dans le paysage local** impliquant :
 - l'approfondissement de la mutualisation des compétences et outils techniques entre gestionnaires,
 - le renforcement de l'image des Grands Sites de France,
 - la certification de la gestion environnementale du Canigó à travers les démarches de qualité avec l'obtention du label GSF.

Cette stratégie se décline en cinq enjeux d'intervention, structurés en seize programmes et déclinés en 86 actions :



32. Récapitulatif du plan d'actions 2010 – 2016

Bilan quantitatif du plan d'action 2007 - 2016

L'évaluation du plan d'action du Grand Site de France 2007 – 2016³⁹ a été réalisée par le Smcgs entre février et septembre 2016 avec l'appui du Comité de suivi du label Grand Site de France. Le bilan de sa mise en œuvre est résumé dans le graphique suivant :



33. Bilan de la mise en œuvre du plan 2007 – 2017 issu du dossier d'évaluation

1.2.5. Les principaux acquis de la période 2007 – 2016 sur lesquels capitaliser

Le comité de suivi du label a mis en exergue huit acquis de la période écoulée sur lesquels le projet 2018 – 2024 doit s'appuyer.

Une dégradation endiguée des paysages du site et une image revalorisée

Autre acquis de la période, aucun projet ou réalisation d'envergure (à l'échelle d'une ligne très haute tension ou de la création d'une piste), susceptibles de menacer ou dénaturer le site classé n'est à relever. Les principaux aménagements à mentionner relèvent de l'amélioration de l'hébergement pastoral ou

³⁹ Cf. Annexe n°2

d'altitude pour les randonneurs (refuge gardés ou non gardés) et de l'entretien des pistes, même si les travaux engagés dans ce domaine au cours de la période sont très inférieurs à ceux conduits durant les deux précédentes convention OGS. Bien que ne concernant aucune commune du périmètre labellisé, la « menace » du développement éolien semble toutefois poindre en périphérie (plaine du Roussillon, Aspres,...). Durant ces dernières années, le Smcgs a pris conscience de sa contribution réelle à l'amélioration de la qualité paysagère du site (étude de suivi de la revégétalisation du Pla Guillem, plan de paysage,...) et envisage de renforcer son investissement en la matière. Dans le même temps, la perception des visiteurs sur la qualité paysagère du site classé, bien que difficile à mesurer, semble avoir été inversée. Nombreux sont les témoignages rendant compte d'un sentiment d'amélioration recueillis durant la saison estivale auprès de visiteurs qui n'étaient pas revenus depuis plusieurs décennies.

Une mobilisation et une participation en constante augmentation

Reposant sur une gouvernance clairement posée, la participation et la mobilisation des acteurs du territoire sont montées en puissance dans la perspective de l'obtention du label entre 2007 et 2012 et n'ont pas fléchi depuis lors. Malgré les difficultés de déplacement sur le territoire, Comités syndicaux et commissions thématiques reposent sur une participation importante de l'ensemble des acteurs du territoire. La concertation menée entre 2013 et 2015 pour l'élaboration des schémas stratégiques a été très mobilisatrice et a permis d'associer de nouveaux acteurs dans le domaine des activités de pleine nature, du tourisme et du patrimoine. Cette dynamique perdure aujourd'hui, avec un jeu d'acteur complet mêlant acteurs publics (élus, institutionnels,...), acteurs privés (acteurs économiques, socio-professionnels,...) et associatifs. La concertation conduite dans le cadre du renouvellement du label avec un cycle de 9 réunions publiques ayant mobilisé près de 520 personnes, témoigne de cet élan.

Une nouvelle manière d'aborder le territoire reposant sur une approche multiscalaire clarifiée

Dès l'obtention du label Grand Site de France en 2012, les élus ont exprimé leur intention d'étendre le périmètre d'adhésion du Syndicat mixte⁴⁰. Ce souhait repose sur la volonté de renforcer significativement les complémentarités entre la partie sommitale classée du massif du Canigó et les entités paysagères qui en constituent l'écrin (vallées, balcons et piémont), où se concentrent la plupart des activités humaines et d'où convergent l'essentiel des flux de fréquentation. L'action du Syndicat n'est dès lors plus strictement circonscrite au périmètre labellisé Grand Site de France. Une stratégie de territoire plus globale visant à faire du Canigó une destination éco-touristique au service de l'économie des villages du territoire ⁴¹ impulse la mise en place d'un nouveau partenariat et périmètre touristique à l'échelle des communautés de communes, celui de la destination Canigó Grand Site.

Une gouvernance et une structure de gestion renforcées⁴²

Les changements de posture et d'approche, précédemment évoqués, ont permis de renforcer l'**organigramme** et le schéma de gouvernance du Smcgs. C'est ainsi que les moyens humains sont passés de 4,5 ETP en 2012 à 8,3 ETP en 2017, étoffant ainsi les compétences et la transversalité de l'offre de services du Syndicat (tourisme, pleine nature, communication, ingénierie de projet, ingénierie financière, accueil et intendance du site). Le **schéma de gouvernance** du Smcgs a été consolidé, avec la mise en place d'un bureau syndical représentatif, la création d'un troisième poste de Vice-Président et la redéfinition des Commissions thématiques avec :

- le maintien des commissions « Environnement et site classé », « Activités de pleine nature » et « Valorisation des patrimoines »,
- la suppression de la commission Infrastructures dévolue aux pistes d'accès au site classé,
- la création de deux nouvelles commissions :
 - Destination touristique,
 - Economie de Proximité.

Trois nouvelles instances ont par ailleurs été installées pour davantage correspondre à l'articulation des périmètres et missions du Syndicat et répondre à l'enjeu du renouvellement du label GSF :

- le comité de pilotage de la démarche Grand Site de France,
- le comité de suivi de la démarche Grand Site de France,

⁴⁰ Le périmètre du Smcgs est passé de 39 communes à 64 communes entre 2013 et 2016.

⁴¹ Il s'agit de la stratégie Canigó 2020 approuvé en 2013 par le Comité syndical du Smcgs – cf. Annexe n°17

⁴² Davantage de détails dans la partie 3 : les facteurs clés de réussite du projet

- le comité de destination en charge du pilotage partenarial de la destination Canigó.

Par ailleurs, le **budget annuel** s'élève désormais à environ un million d'euros par an, avec une augmentation significative des cotisations statutaires entre 2012 et 2017 du fait de l'adhésion de nouveaux membres. Le siège social du Syndicat a par ailleurs été déménagé en 2017 au profit d'un bâtiment plus grand et fonctionnel offrant une plus grande visibilité que le siège historique sis boulevard de la gare à Prades.

Une gestion globale et limitative des véhicules à moteur à l'échelle du site classé

Avec l'extension du site classé, le plan de circulation visant à réguler la pénétration des véhicules à moteur au sein du site classé a été considérablement enrichi depuis 2012 avec :

- l'intégration de la piste de Roques Blanques (Prats-de-Molló-La-Preste) en 2013 fermée de manière permanente au-delà du Coll de les Basses et de manière saisonnière (juillet / août) entre Les Forquets et le Col Basses,
- l'intégration de la piste de Sant Guillem (Le Tech) en 2016, fermée de manière saisonnière (juillet / août) au-delà du Coll de la Rua,
- l'interdiction permanente de circulation sur la piste de Balaig (Fillols) depuis 2014, rebaptisée « chemin forestier de Balaig » et ayant vocation à devenir une voie piétonne.

A l'heure du renouvellement, le plan de circulation des véhicules à moteur sur le massif du Canigó concerne 5 pistes (Roques Blanques, Balaig, Llec, Sant Guillem et Marialles), près de 55 km de voirie communale ou domaniale, jalonnées d'une vingtaine de zones de stationnement aménagées.

Ce plan de circulation co-géré par le Smcgs, l'ONF et les communes est une référence acceptée par tous les gestionnaires et usagers du site. Il témoigne d'un changement significatif des mentalités sur la question de la gestion des flux. Dans le même temps, l'attention et les moyens alloués à l'entretien de ces accès ont été considérablement réduits, atteignant aujourd'hui la limite du seuil d'acceptabilité en terme de viabilité pour les utilisateurs et de responsabilité pour les propriétaires et gestionnaires. Pour répondre à cette problématique, le Smcgs et l'ONF entendent poursuivre le recul des voitures en deçà de la côte 1500 mètres d'altitude sur la piste du Llec notamment dès 2018. Dans la même optique de limitation des véhicules à moteur, partant du principe qu'un véhicule de transport collectif agréé équivaut approximativement à 3 véhicules particuliers de tourisme, un partenariat a été scellé entre le Smcgs, l'ONF et les compagnies de transports collectifs privés dont le nombre et la flotte est en croissance depuis 2013 (charte de bonnes pratiques, remontées d'information, ambassadeurs, vignette annuelle, ...).



34. Vue aérienne de la piste du Llec



35. Vue détaillée de la barrière du chemin forestier de Balaig



36. Vignette délivrée aux transporteurs agréés

Une gestion estivale du site classé

Depuis 2005, le Syndicat mixte met en place, avec l'appui du Département, un dispositif estival d'accueil et de gestion des flux à l'échelle du site classé et de ses accès. En apportant des réponses pour assurer l'accueil du public sur le site, l'entretien des sentiers, le respect du site ou encore l'information et la sensibilisation du public, il s'articule avec le plan de circulation en assurant la promotion de l'alternative à l'accès motorisé sur le site. Ainsi, jusqu'en 2014, ce dispositif s'est traduit par la traction animale facilitant l'accès au refuge des Cortalets depuis le recul des véhicules quelques centaines de

Zoom : Données de comptage

Des éco-compteurs ont été progressivement installés par le Smcgs sur les principaux accès pour mesurer les flux. A ce jour, 5 compteurs de flux sont donc installés :

- sur la **piste du Llec** (depuis 2014), compteur de flux motorisé automatisé,
- sur la **piste de Marialles** (depuis 2016), compteur de flux motorisé automatisé,
- sur le **chemin forestier de Balaig** (depuis 2016), compteur de flux multi-modalités automatisé (véhicule, équestre, piéton et cycliste)
- sur les deux **accès pédestres au Pic du Canigó** (depuis 2017), compteur de flux pédestre non automatisé.

Les résultats et tendances sont les suivants :

- **accès au pic** : environ 27 000 personnes / an (ce résultat est à nuancer, car il s'agit de vieux modèles de compteurs qui seront changés en 2018),
- **accès au refuge des Cortalets** :
 - piste du Llec : 4 396 passages en 2017 (-9% depuis 2015)
 - chemin de Balaig :
 - 2636 randonneurs comptés en 2017 (+25% depuis 2016)
 - 504 VTTistes comptés en 2017 (+98% depuis 2016)
- **accès au refuge de Marialles** : 4478 véhicules comptés en 2017 (+14% depuis 2016)

mètres en aval. Depuis 2015, trois saisonniers assurent l'accueil du public et l'intendance du site classé étendu à 23 212 ha en saison estivale. Cette situation doit être pérennisée et mise en perspective avec la structuration des secteurs d'accueil prévue pour la période 2018 – 2024.



37. Vue du point d'information estival du Coll del Forn - 2017

Un solide réseau d'itinérance douce

Vecteur principal d'image, la mobilité douce a un rôle majeur dans la répartition des flux sur le massif. Elle permet en effet d'irriguer l'ensemble du massif, à partir d'une offre d'excursion ou d'itinérance. Ainsi, le Smcgs a développé avec le Département et les communes de son territoire, en sus des itinéraires de grandes randonnées qui traversent le massif⁴³ un dense maillage d'itinéraires, les Tours et ronde du Canigó offrant près de 25 jours d'itinérance sur le massif :

- **Tour du Canigó** – 4 jours de randonnée / 66,5 km autour du massif emblématique en appui sur les refuges gardés de Marialles, Cortalets, Batera, Les Conques et Sant Guillem ;
- **Ronde du Canigó** – 9 à 11 jours de randonnée / 149,4 km autour du Grand Site de France en appui sur les villages du massif,
- **Tour du Haut Vallespir** – 6 à 7 jours de randonnée / 95,5 km en Haut Vallespir en appui sur les hébergements d'altitude (Batera, Sant Guillem, Les Conques) et les villages ;

⁴³ GR10 – Traversée des Pyrénées, GR83T – Traversée transfrontalière de Prades à Mataró ou encore GR36 - itinéraire de grande randonnée reliant Ouistreham à Bourg-Madame

- **Tour des Réserves naturelles** – 4 jours de randonnée / 69,8 km en appui sur les Réserves naturelles de Py, Nyer, Mantet et Prats-de-Mollo, utilisant les refuges de Marialles et Les Conques et les villages du massif.



38. Les itinéraires de « Tours et Ronde du Canigó »

A ce maillage d'itinéraires du réseau armature, s'ajoute une multitude de sentiers, boucles ou itinéraires de randonnée à la journée ou sur deux jours (parmi lesquels le Tour de Santa Anna lancé en 2017) maillant le territoire du Grand Site de France. Pour améliorer la découverte douce du massif, le Smcgs aura à poursuivre ce maillage d'itinérance toute saison à la journée (fiche-randonnées) ou sur des courts séjours (par ex : balcons du Canigó, Tour du Costabona) et créer les conditions favorables à la qualification de l'offre d'hébergement d'altitude.



39. Dépliant - carte de valorisation du Tour de Santa Anna

Des documents de référence réalisés sous l'égide du Smcgs sur toutes les thématiques clés

Depuis 2012, le Syndicat a mobilisé des moyens pour disposer de documents de référence sur les principales thématiques le concernant. Ces documents-cadre, issus de démarches participatives et collectives, permettent au Smcgs de couvrir l'ensemble des thématiques du projet de territoire :

Le plan de circulation des véhicules à moteur

Le plan de circulation motorisée visant à clarifier et réguler les conditions d'accès au site classé des véhicules à moteur constitue la pierre angulaire du projet de Grand Site de France. Il couvre aujourd'hui l'ensemble du site classé et est porté conjointement par l'Etat, l'ONF et le Smcgs.

Carte n°10: Plan de circulation motorisée du site classé



Le Document d'Objectifs Natura 2000 (cf. Annexe n°5)

Le DOCOB des trois sites Natura 2000, dont le Smcgs est opérateur, est approuvé par arrêté préfectoral du 20 juillet 2012. Issu d'un dialogue entre les acteurs et usagers du site, ce document de gestion dresse un état des lieux et identifie 8 grands objectifs et quatre types de mesures de gestion (animation, communication, gestion et suivi) déclinées en 25 fiches. D'une superficie totale de 20 224 ha, le territoire Natura 2000 se superpose quasi intégralement avec le site classé « Massif du Canigó ». De ce fait, une cohérence doit être établie dans la définition des objectifs et la mise en place des actions afférentes à ces deux outils.



Le Plan de Paysage du massif du Canigó (cf. Annexe n°6)

En tant que lauréat de l'appel à projets national lancé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en 2015, le Smcgs s'est doté d'un plan de paysage que son comité syndical a validé à l'unanimité le 10 juillet 2017. Dans le cadre d'une démarche participative et mobilisatrice, trois enjeux ont été identifiés puis déclinés en Objectifs de Qualité Paysagère :

- La lutte contre la banalisation des paysages,
- Le maintien des équilibres et des dynamiques naturelles,
- L'organisation de la découverte du territoire.

Le plan de paysage a ainsi permis de mettre le paysage au cœur du projet territorial et de renouveler l'approche du territoire jugée difficile à appréhender dans sa diversité et ses proportions. En découle notamment les unités paysagères (massif, piémont, vallée et balcons) ou encore l'identification des 6 secteurs d'accueil et des typologies de sites (portes du site classé, belvédères, portes de vallées, carrefours, ...)



Le schéma d'interprétation du patrimoine culturel (cf. Annexe n°7 et 8)

Validé en janvier 2015, ce schéma comporte un volet « diagnostic » (cf. Annexe n°7) et un volet « stratégie / plan d'actions » (cf. Annexe n°8). Ce document cadre a pour ambition d'accompagner et mettre en cohérence les projets d'interprétation du patrimoine culturel afin de participer à la qualification de l'offre de découverte et donner les clés de compréhension aux habitants et visiteurs.

Pour se faire, un scénario d'interprétation a été défini autour du fil conducteur « Canigó, massif de Légendes - Entre montagne mythique et Hommes de fer, le Canigó raconte son histoire ». Il est ainsi proposé de s'appuyer sur une dimension sensible de l'interprétation pour valoriser le patrimoine à partir des mythes, légendes, petites histoires et personnages qui y ont vécu. C'est dans cet état d'esprit que l'interprétation du site minier du Salver (Taurinya) a été mise en œuvre et que continueront d'être réalisés les projets de valorisation du patrimoine (La Pinosa, ...).



Le schéma directeur des Activités de pleine nature (cf. Annexe 9)

Ce document cadre composé d'un volet "état des lieux" et d'un volet "stratégie / plan d'actions" vise à structurer, qualifier et coordonner l'offre de pleine nature (sites de pratique et les professionnels de la filière) à l'échelle de la destination en vue de sa mise en marché. Offrant diverses modalités de découverte du territoire (itinérance pédestre, itinérance aérienne,...) dans le respect de l'esprit des lieux, les APN constituent le socle de l'expérience de découverte du Grand Site. Dans ce cadre, et à partir d'un inventaire des sites de pratiques (en cours de finalisation), le Smcgs travaillera plus particulièrement dans les années qui viennent en faveur de

- la qualification des sites de pratique,
- la structuration de la filière économique,
- la promotion de l'offre APN.



La stratégie touristique de territoire

A partir du contrat de pôle touristique pyrénéen 2007 – 2014, une mission confiée au cabinet MAHOC en 2014 a permis de poser les bases de la stratégie touristique du territoire. Celle-ci a été considérablement enrichie de l'appui en ingénierie d'Atout France dans le cadre du Contrat SPÔTT et du partenariat touristique et formalisée à l'échelle du Comité de destination dans le cadre de l'appel à projets « Grand Site régional » lancé par la Région Occitanie courant 2017. Reposant sur le socle des valeurs des Grands Sites de France (*esprit et expérience des lieux, préservation dynamique, accueil et partage, ...*) et des attributs d'image forts qui lui sont propres (label Grand Site de France, Catalanité, Mer Méditerranée, mythes et légendes, Mar i Munt...), la stratégie de la destination Canigó repose sur 3 partis pris:

- l'expérience offerte au visiteur, dans un cadre naturel et humain d'exception,
- l'itinérance, comme moyen privilégié de découverte du territoire,
- la dimension emblématique d'une montagne identitaire où s'entremêlent légendes et traditions, profane et sacré.

Dans ce cadre, trois filières principales sont privilégiées :

- tourisme de nature avec l'ensemble des sites géologiques, de pleine nature et le réseau d'espaces naturels protégés,
- bien-être et thermalisme avec les stations thermales et les structures de thermoludisme installées sur le territoire,
- tourisme patrimonial et culturel avec l'ensemble des monuments, sites et évènementiels valorisant le patrimoine matériel et immatériel du territoire.

Le bassin euro-régional de proximité "Barcelona – Toulouse – Montpellier" dont le Canigó est au cœur constitue la principale cible de clientèle.



Signature touristique

Pour répondre au déficit de visibilité touristique de la destination Canigó Grand Site, a été fait le choix de se doter d'une signature graphique révélatrice de l'identité du territoire et en lien direct avec les stratégies précédemment détaillées. Reposant sur la graphie du mot « Canigó », mettant en avant la dimension catalane du territoire, la baseline est «Canigó, Montagne sacrée des catalans», permettant de prendre en compte la dimension «montagne mythique», déjà connue, à fort potentiel empathique et dynamique. Celle-ci est surmontée de l'emblème du dragon, cohérent avec l'approche imaginaire retenue dans le schéma du patrimoine et parfaitement en phase avec la culture catalane (le dragon étant un animal phare du bestiaire catalan), la légende du lac de l'Estanyol, le feu de la flamme du Canigó. Cette signature est prévue pour être utilisée avec ou sans le logo Grand Site de France, selon ses conditions d'utilisation, afin d'être complémentaire selon qu'il s'agisse de communication institutionnelle ou touristique.



40. La collection de supports de communication mis en œuvre depuis 2015



Le guide de l'organisateur des événements en milieu naturel (cf. Annexe n°12)

Face à l'accroissement des manifestations sportives (course à pied, raid multisports, course VTT,...) et afin de formaliser un cadre commun intégrant également les festivités de la Trobada et de la Sant Joan se déroulant au cœur du site classé au mois de juin (période de grande vulnérabilité environnementale), le Syndicat mixte a mis en place en 2014 un dispositif d'accompagnement des manifestations consistant à accompagner chaque organisateur dans la prise en compte des enjeux du site (tracé, organisation, sensibilisation, étude d'incidence,...). Mis en place avec l'appui des services de l'Etat, du Département et des autres gestionnaires du site, ce dispositif a permis de recenser toutes les manifestations et s'est rapidement imposé comme le cadre partenarial et contractuel préalable à toute demande d'autorisation préfectorale. Ce référentiel est aujourd'hui appliqué à l'échelle départementale, avec l'édition d'un cahier technique à destination des organisateurs par le Département (2018) et la mise en place d'un groupe de travail mensuel (cercle de compétence) animé par la Sous-Préfecture de Prades.

Zoom : Gestion des festivités de la Sant Joan

Depuis 1955, du sommet du Canigó est descendue la Flama del Canigó avec laquelle est embrasé l'ensemble des feux de la St Joan, la nuit du 23 juin. Les festivités se déroulent en 3 temps :

- **La Trobada del Canigó** qui se célèbre le week-end avant la St Joan et dont la finalité est de monter au sommet du Canigó des fagots de bois portés par les gens des diverses contrées du Pays Catalan. Entre 500 et 1200 personnes participent à ce rassemblement (selon les conditions météorologiques).
- **La Regeneració (22 juin)**, qui consiste à monter au pic du Canigó la Flama del Canigó conservée au Castillet durant toute l'année pour y être régénérée le 22 juin à minuit. La flamme est ainsi distribuée à toutes les personnes présentes pour être redescendue en piémont. Entre 200 et 500 personnes assistent à cette cérémonie.
- **La nuit de la St Joan (23 juin)**, au cours de laquelle sont allumés avec la Flama del Canigó régénérée, les feux des villages du pays catalan.

Au regard des enjeux inhérents à la fréquentation de ces manifestations au cœur du site classé, tant sur le plan de la sécurité des personnes que du respect du site, le Smcgs a œuvré, en partenariat étroit avec les services de la Sous-Préfecture de Prades et l'ONF à la définition d'un dispositif ambitieux associant les mairies concernées, les services de secours (SDIS, PGHM, CRS58), les forces de l'ordre (Gendarmerie, ONCFS,...) et les collectifs d'associations culturelles organisé autour du Casal del Conflent et de l'Omnium Cultural Catalogne Sud. C'est ainsi que le nombre de véhicules est passé de 120 à 85 depuis 2016 (délivrance d'un laissez-passer sur autorisation uniquement) et qu'une quarantaine de bénévoles sont à pied d'œuvre aux côtés des autorités pour veiller au respect du site.



41. Progression de la Trobada a pied sur le chemin forestier de Balaig - 2015

1.2.6. Les enseignements fondateurs du projet de renouvellement

Au-delà des acquis précédemment évoqués, le travail d'évaluation (cf. annexe n°2) a permis d'établir une analyse qualitative des réponses apportées par le Smcgs et ses partenaires aux quatre objectifs de développement définis en 2007 et d'identifier les principaux **enseignements** sur lesquels capitaliser pour le renouvellement du label.

Vers un rééquilibrage des problématiques abordées dans le projet

Le programme d'actions a été mis en œuvre dans sa majeure partie, ayant permis des avancées importantes dans la gestion des flux motorisés et pédestres sur le site classé. En revanche, comme évoqué précédemment, les questions paysagères ou patrimoniales étaient peu mises en avant dans le dossier précédent, même si des actions significatives ont été conduites en la matière comme le plan de paysage, le schéma d'interprétation du patrimoine culturel, l'achat du site de la Pinosa (Valmanya) ou encore la valorisation du site minier du Salver (Taurinya). Sans nul doute, ces initiatives faciliteront une meilleure prise en compte des enjeux patrimoniaux et paysagers dans le projet de renouvellement.

Par ailleurs, le dossier 2012 affichait des objectifs ambitieux en terme de structuration touristique du territoire autour de la destination éco-touristique Canigó Grand Site et la dynamisation de l'économie locale. Là encore, avec le comité de destination, la distinction du territoire en tant que Grand Site Occitanie ou encore le dispositif d'accompagnement des porteurs de projets à vocation économique, le Smcgs dispose de bases solides pour proposer un projet de renouvellement cohérent et articulé sur ces thématiques.

 **L'ensemble de ces composantes permet d'envisager un meilleur équilibre entre les problématiques d'accessibilité, de préservation et valorisation paysagère et patrimoniale et de développement local dans le projet 2018 – 2024 de renouvellement du label.**

Vers un périmètre consolidé

Sur la période 2007 – 2017, on peut constater une relative concentration des actions et du projet sur le site classé et ses accès avec peu d'effets et de connexions avec les vallées, balcons et piémont. Par ailleurs, le syndicat mixte porteur du projet de GSF a étendu son action au-delà du strict périmètre labellisé alors que des avancées majeures dans la structuration et la gouvernance du territoire (structuration intercommunale, dynamique partenariale et de réseaux, ...) sont intervenues suite aux lois successives de réformes territoriales.

 **Sur ces bases, le projet de renouvellement doit reposer sur un périmètre consolidé permettant**

de clarifier et mieux articuler l'approche multiscalair (Site classé / GSF / Destination) évoquée dans le paragraphe précédent tout en se mettant à l'échelle du site classé étendu à 23 212 ha.

Vers une méthodologie de projet renforcée

Les différents constats de l'évaluation concernant la nécessité d'étudier plus en amont la faisabilité, les modalités de mise en œuvre et l'impact attendu des actions prévues ainsi que l'hétérogénéité du « catalogue » d'actions aux échelles et objectifs très divers ne permettant pas toujours d'en comprendre la valeur ajoutée pour le projet global sont à prendre en compte dans la manière dont doit être formulé et bâti le projet stratégique du GSF 2018 – 2024 et sa déclinaison opérationnelle. Autre élément à prendre en considération, la réelle aspiration et maturité des acteurs du territoire pour passer d'un projet de gestion à un projet de territoire.

➔ **Le projet de renouvellement devra être construit à partir d'une méthodologie rigoureuse et largement partagée permettant de hiérarchiser davantage les objectifs au regard de leurs contributions aux enjeux et échelles du territoire avec des actions lisibles, équilibrées et mesurables.**

Vers une mise en adéquation des moyens et de la gouvernance

Un renforcement significatif des *moyens humains, matériels et financiers* pour garantir la mise en œuvre du projet de GSF et l'intégrité du site classé ont été mobilisés durant la période. Par ailleurs, la gouvernance du Smcgs reposant sur une participation active et constructive des acteurs du territoire à tous les stades de mise en œuvre des actions, point fort mis en exergue lors de l'obtention du label en 2012, n'a pas faibli. Au cours de la période, le Smcgs a renforcé et sa légitimité et reconnaissance, l'ancrant véritablement dans le paysage institutionnel local.

➔ **Le projet de renouvellement du label GSF doit pleinement capitaliser sur ces aspects et tendre vers une mise en adéquation des moyens et du schéma de gouvernance avec l'ambition visée.**

42. Vues du refuge des Cortalets en 1996 et en 2015



43. Vues du refuge de Batera en 1963 et en 2015



44. Vues du refuge de Sant Guillem avant (2010) et après réhabilitation (2016)



45. Le refuge des Conques (2011)

46. Vues du refuge de Marialles en 2014



47. Suivi de la revégétalisation du Pla Guillem entre 1996 et 2016

1.3. Le contexte territorial à l'heure du renouvellement

1.3.1. Contexte institutionnel

Sous l'effet combiné des diverses lois et réformes territoriales⁴⁴ et des démarches volontaristes engagées localement, le contexte territorial et partenarial dans lequel se renouvelle le label Grand Site de France est très différent de celui dans lequel il a émergé (*structuration intercommunale, disparition du Pays Terres Romanes en Pays Catalan, labellisation du Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter, fusion des Régions Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées au sein de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, nouveau découpage cantonal, ...*). Cependant, si à aucun moment le Syndicat mixte Canigó Grand Site n'a été remis en cause dans le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ou dans les missions qu'il remplit, son périmètre et ses missions ont sensiblement évolué, au regard de ce contexte⁴⁵.

Avec l'adhésion de 25 nouvelles communes extérieures au territoire labellisé Grand Site de France de 2012, le Smcgs réunit désormais 64 communes du Conflent, Haut Vallespir, Riberal et des Aspres. A cheval sur les deux vallées du Tech et de la Tet, il couvre tout ou partie des cinq communautés de communes :

- **Conflent-Canigó** : 31 des 47 communes de la Communauté de Communes,
- **Haut-Vallespir** : 14 communes, soit la totalité des communes de la CdC,
- **Roussillon-Conflent** : 16 communes, soit la totalité des communes de la CdC,
- **Aspres** : 2 des 19 communes que compte la CdC,
- **Vallespir** : 1 des 10 communes que compte la CdC.

Par ailleurs, le Syndicat mixte s'articule avec quatre autres structures de projet que sont :

- Le Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter :
- Le Pays d'Art et d'Histoire de la vallée de la Tet,
- Le Pnr des Pyrénées Catalanes, par ailleurs porteur du GAL Leader Terres Romanes en Pays Catalan
- Le Pays Pyrénées Méditerranée, porteur du GAL Leader éponyme.

NB : se référer à la carte n°9

1.3.2. Contexte socio-économique

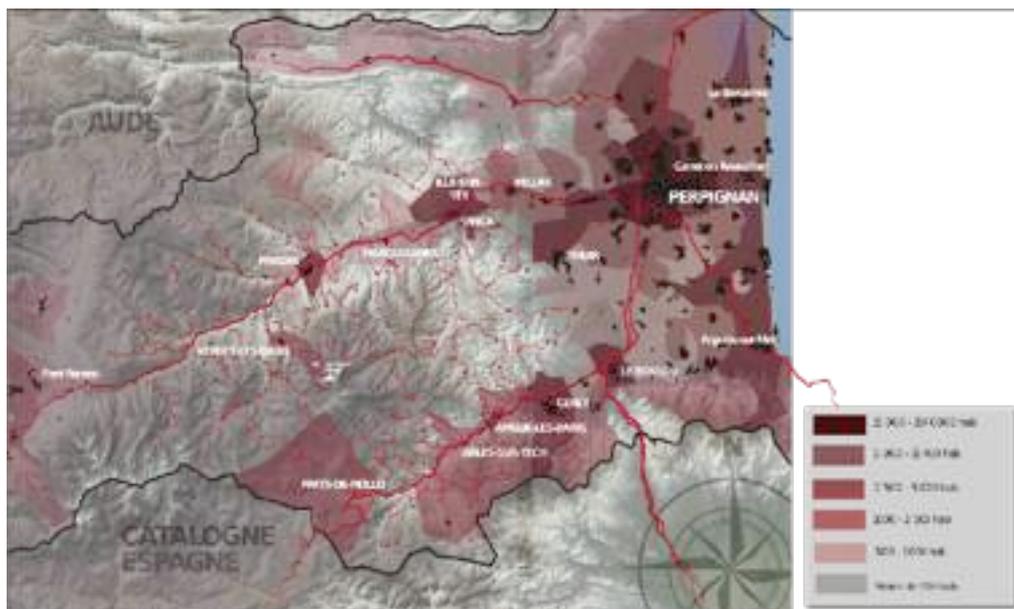
Une dynamique démographique soutenue par l'apport de nouvelles populations

Avec près de 50 000 habitants⁴⁶ répartis sur 1156 km², la densité de population du territoire d'intervention du Smcgs s'élève à 41 habitants par km². S'il se place dans la moyenne des zones rurales françaises, la réalité du territoire est plus contrastée entre des zones de montagne à faible densité inférieure à 20 hab/km² et des zones périurbaines ou valléennes proche de 75 hab/km². L'urbanisation et les pôles d'activités et de services se concentrent autour des deux axes valléens que sont la RN116 sur le versant nord et la RD115 sur le sud. De part et d'autres de ces bourgs-centres modeste gravite une kyrielle de petits villages dont certains présentent un isolement caractérisé.

⁴⁴ Loi n°2010-1563 de réforme des collectivités territoriales, loi n° 2011-525 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, loi n°2014-58 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), loi n°2015-29 relative à la délimitation des régions, loi n°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

⁴⁵ Se référer à la Partie 3

⁴⁶ Données INSEE 2013



48. Carte de la démographie - 2017

Une précarité marquée

Qu'elle soit touristique, agricole ou thermale, la saisonnalité est un marqueur majeur du marché de l'emploi local par ailleurs peu dynamique et peu qualifié. Ainsi, le niveau de formation de la population locale est globalement assez faible (41% des habitants n'a aucun diplôme⁴⁷) et les nouveaux arrivants désireux de vivre au pays sont souvent obligés de se déqualifier ou de créer leur propre emploi. Le taux de chômage⁴⁸ s'élève à 16% sur le bassin d'emploi de Céret et 13% sur celui de Prades et touche principalement les jeunes. Si le nombre emploi total⁴⁹ est relativement stable depuis une quarantaine d'année (env. 12 000 emplois), la part de l'emploi dans la sphère productive est en baisse constante (44% en 1975 contre 22% en 2014) au profit de la sphère prérentière⁵⁰ (56% en 1975 contre 78% en 2014). Par ailleurs, les établissements sont pour la majorité d'entre eux de très petites entreprises (97% ont moins de 10 salariés).

Agriculture, pilier économique et social historique

Reposant principalement sur de petites unités de production, ces activités contribuent au maintien de l'attractivité du territoire par les paysages qu'elles façonnent et les savoir-faire qu'elles perpétuent. Cependant, malgré les dynamiques de développement tendant vers une qualification des productions (AOC Côtes du Roussillon, AOC Huile d'Olive, IGP Rosée des Pyrénées, AOP Abricot Rouge du Roussillon, Agriculture Biologique,...) et une valorisation en circuit court, de nombreuses difficultés menacent leur pérennité (accès au foncier, accès à la ressource, revenus générés, ...). Parmi les activités les plus significatives, sont à noter :

- **L'élevage**, avec de petites unités de production implantées et rendues possibles grâce au pastoralisme qui protège de la fermeture des paysages. Bovins et ovins sont les deux filières principales qui montent en estive sur le massif du Canigó durant la saison estivale.
- **L'arboriculture intensive** de pêches, abricots, cerises, pommes est omniprésente. Premier producteur français de fruits à noyaux (90 000 tonnes par an en 2009), cette filière est organisée autour de coopératives (Terrané, La Melba, Ille Fruits). Ce secteur doit aujourd'hui faire face à

⁴⁷ Données INSEE 2010

⁴⁸ Données DIRECCTE 2016

⁴⁹ Salarié et non salarié

⁵⁰ Activité économique assurant la satisfaction des besoins des populations présentes, qu'elles y résident ou soient accueillies temporairement

des difficultés liées à la concurrence internationale, à la baisse des prix et à la sharka⁵¹. Un contexte qui encourage un retour à la diversification (produit et gamme), mais génère des arrachages et des friches dont l'impact paysager doit être pris en compte sur une zone soumise à une pression démographique avérée. La **viticulture**, plus marginale (balcons et piémont), complète ce secteur.

- **les produits fermiers** allant des plus traditionnels (maraîchage, apiculture, produits laitiers, viande...) à des productions moins ancrées mais trouvant tout autant leur place (plantes aromatiques, safran, spiruline...). Les productions sont valorisées majoritairement en circuits courts autour de marques et labels (AB, IGP, AOC...) ou de groupements professionnels (Rotja Vallée Gourmande, Samedi des producteurs, BioCoop).

Si le secteur agricole constitue le socle historique du tissu économique et social du territoire, son recul et sa mutation ont un impact sur les paysages du territoire au regard des dynamiques naturelles forestières en cours sur le massif, piémont et balcons, et de la pression foncière au profit des aménagements (habitat, infrastructures de transports, activité économique) dans les vallées et autour des villages.



49. Bovins en estive près de Marialles



50. Champs de pêcheurs en fleurs devant le massif enneigé

Le tourisme et le thermalisme, principal secteur d'activité actuel

Très courtisé dès la fin du XIX^{ème} siècle et durant la Belle époque, le massif du Canigó est un lieu de villégiature apprécié de la haute société européenne pour ses eaux (stations thermales et climatiques) participant à l'essor du pyrénéisme. Malgré ce développement très précoce, le massif du Canigó n'a pas connu, au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le développement intégré des stations de ski. A cette même période, le Conflent et le Vallespir ont connu un important exode à l'origine d'une déprise agricole et d'un effondrement du tissu industriel (exploitations minières et draperies).

L'absence d'industrie touristique lourde, longtemps vécue comme un handicap, est aujourd'hui considérée comme la principale richesse de ce territoire d'arrière pays, situé entre mer et montagne. Cœur de nature et de patrimoine dans le triangle métropolitain euro-régional, le territoire dispose d'une offre touristique abondante et de qualité reposant sur 3 filières principales :

- le **tourisme patrimonial et culturel** est riche de 108 monuments historiques classés ou inscrits, d'un site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO (Villefranche-de-Conflent) et d'un autre en cours d'inscription (fêtes de l'Ours), de deux Pays d'Art et d'Histoire et de trois plus beaux villages de France (Eus, Villefranche-de-Conflent, Evol). Ces sites patrimoniaux majeurs d'intérêt régional à international, héritage d'un passé prospère, se répartissent en 7 thématiques principales : Art religieux (édifices romans, art baroque,...), architecture civile et militaire (villes, villages, châteaux, forts, fortifications, tours,...), patrimoine vernaculaire (pierres sèches, canaux d'irrigation, puits à neige, pastoralisme,...), patrimoine industriel (mémoire, objets, paysages,

⁵¹ La sharka ou Plum pox virus (PPV) est la maladie virale la plus dévastatrice du genre Prunus

édifices, éléments structurants, archéologie,...), mémoire (résistance, Retirada, pyrénéisme, aiguat,...), catalanité (montagne identitaire, langue, littérature, fêtes,...) et imaginaire (montagne mythique, légendes, histoires,...). L'attractivité repose sur ces sites patrimoniaux complétés par des événements artistiques et culturels de renommée régionale, nationale voire mondiale (Festival de musique de chambre Pau Casals, Festival des Ciné-rencontres, Journées Romanes, Fêtes de l'Ours, Festival international de Danse Folklorique,...).

- le **tourisme de nature** pour lequel le massif du Canigó s'impose comme un « spot » national pour les activités de pleine nature (plus de 200 sites référencés : itinéraires de Grande Randonnée, canyons, cavités, aires de décollage,...) se pratiquant au sein de la plus grande densité d'espaces naturels protégés de la Région (Site classé, Grand Site de France, Pnr des Pyrénées catalanes, Réserves naturelles, Natura 2000,...). Une étude réalisée en 2016 par LR Set (cf. Annexe n°10) a évalué le économique de la filière à près de 5 millions d'euros et plus de 100 emplois directs (portant essentiellement sur les activités Canyon et randonnée). Des sites naturels exceptionnels, notamment géologiques, complètent cette offre (Orgues d'Ille, Gorges de la Fou, Grottes des Canalettes,...)
- le **bien-être et thermalisme** : le sous-sol du massif du Canigó regorge d'eaux chaudes naturelles dont les résurgences et les vertus en font une destination bien-être à part entière (cure médicalisée, remise en forme,...). Berceau historique de la Chaîne Thermale du Soleil, les quatre stations thermales (La Preste, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains et Moliyg-les-Bains) accueillent près de 40 000 curistes par an. Cette offre de santé est, par ailleurs, complétée d'une offre thermoludique existante ou en émergence de qualité. L'activité thermique génère chaque année environ 47 millions d'euros de retombées économiques directes et indirectes pour le territoire (hébergement, commerces, services, prestataires médicaux, loisirs...).



51. Affiche promotionnelle des fêtes de l'Ours



52. Randonneurs itinérants sur le Tour du Canigó



53. Therms de Moliyg-les-Bains

La fréquentation des dix principaux sites touristiques visités du territoire avoisine 700 000⁵² visiteurs annuels avec une très grande hétérogénéité entre les trois sites dépassant les 100 000 visiteurs et les autres.

Carte n°11 : Principaux sites touristiques de la destination Canigó

Pour proposer des séjours touristiques, le territoire dispose de 17 767 lits touristiques marchands, principalement localisés dans les quatre stations thermales et aux alentours. Cette offre de piémont est complétée par un réseau d'hébergements d'altitude composé de cinq refuges gardés (260 lits) fédérés autour du « Tour du Canigó », itinéraire phare de randonnée pédestre. Des établissements de très grande qualité, tels que le Riberach à Belesta, château de Riell à Moliyg-les-bains ou Falgos à Serralongue, sont à mentionner aux côtés des Bistrots de Pays et nombreux gîtes d'étapes. Par ailleurs, une offre diversifiée de restauration (110 établissements) concentrée dans les principaux pôles touristiques (stations thermales,

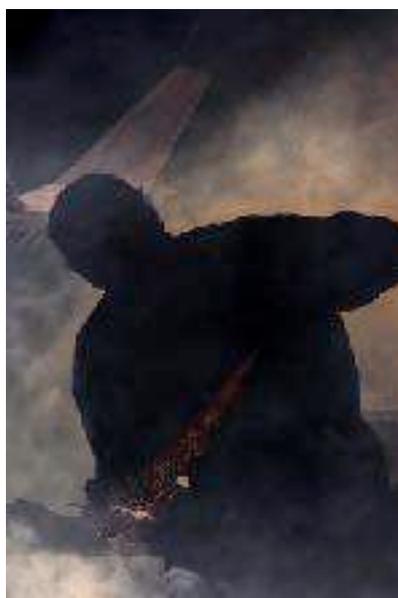
⁵² Données ADT et offices de tourisme 2015

Prades, Villefranche de Conflent) complète le dispositif d'accueil touristique du territoire réparti dans chacune des vallées secondaires.

Foresterie et artisanat d'art, piliers complémentaires

A l'instar des mutations du secteur agricole (démarche qualité, circuit-courts,...), des initiatives intéressantes sont en cours pour redynamiser ces secteurs traditionnels. Même s'ils sont très inférieurs en terme de poids économique et d'emploi, ceux-ci méritent d'être mentionnés, car leur contribution aux paysages du GSF est réelle :

- **L'exploitation forestière** (châtaignier, sapin, pin, hêtre,...) a été importante jusqu'à la disparition quasi-totale des forêts du massif aux temps des forges et des défrichements importants pour la culture et l'élevage. Il a fallu les importantes crues (Aiguat) de 1940 qui ruinèrent le massif pour que soient pris au sérieux les problèmes de déforestation et de dégradation des sols. Un couvert forestier dense a dû être reconstitué en Vallespir et en Conflent et nombres de parcelles furent nationalisées (sièges des actuelles forêts domaniales, couvrant près de 65% de la superficie totale du site classé). Bien que présentant une importante couverture du territoire, la ressource en bois est globalement peu exploitable (pente, relief, ...) et peu productive (essences, climat, ...). Des initiatives de valorisation des produits de la forêt (bois d'œuvre, bois-énergie, sève de bouleau, sirop de sapin,...) sont à souligner et en cours de structuration.
- **L'artisanat d'art** caractérisé par la maîtrise d'un savoir-faire parfois ancestral et tout à fait remarquable (ferroserie, tissages, joaillerie, peinture, poterie ...) est une des caractéristiques de l'économie du territoire. Des lieux comme le Pôle des Métiers d'Art ou les Rencontres internationales de la ferroserie à Arles sur Tech, la Maison Quinta à St Laurent de Cerdans (toiles du soleil), les joailliers de Prades (grenats catalans) ou encore les villages d'Eus, Palalda ou Villefranche-de-Conflent deviennent de véritables vitrines de ces activités à forte valeur ajoutée et attirent dans leur sillage de jeunes créateurs qui cherchent à se réunir ou s'installer (Association des Fabricateurs, site du Moulin des arts,...)




ASSOCIATION DES FABRICATEURS DE GRENATS CATALANS

54. Journées européennes de la ferroserie d'art (Arles-sur-Tech) - 2017

55. Création de la croix du Canigó en argent et grenat - 2017

Ainsi s'achève cette première partie consacrée à l'explicitation des caractéristiques objectives (géographiques, écologiques, culturelles, dynamiques paysagères,...) et plus subjectives du massif du Canigó (valeur patrimoniale, Esprit des lieux) - partie 1.1 -, à la contribution du projet de GSF au développement de ce territoire de vie (historique, problématique, acquis, enseignements) - partie 1.2 -, et à la compréhension du contexte territorial (institutionnel et socio-économique) - partie 1.3. **Au cours**

de la décennie écoulée, la plupart des données de contexte a évolué et la trajectoire d'aménagement du massif s'est infléchi du fait de l'action du Smcgs. La compréhension et la prise en compte de l'ensemble de ces éléments ouvre la voie à une nouvelle période reposant sur une approche territoriale renouvelée et un modèle de développement plus durable, partenarial et intégré, fondateur d'un projet patrimonial et de développement durable réaffirmé.



56. Ciel étoilé au Pic du Canigó - 2016

2. La stratégie de préservation, de gestion et de mise en valeur du Grand Site de France pour la période à venir

2.1. Les fondements du projet 2018 - 2024

2.1.1. La construction collective du projet

Le renouvellement du label Grand Site de France du massif du Canigó a été lancé en février 2016 par l'accueil d'une stagiaire en master 2, Conseil en développement territorial, pour une durée de 10 mois dont la mission était de piloter la phase de bilan évaluatif de la période 2007 – 2016 et poser les bases méthodologiques de la démarche de renouvellement. Pour accompagner la construction collective du projet, le Syndicat s'est appuyé sur deux processus complémentaires de concertation :

- le processus courant de concertation du Syndicat dont les principales instances sont le comité syndical, le bureau syndical et les commissions thématiques,
- un processus adhoc reposant sur les deux instances nouvellement installées que sont le comité de suivi (cf. Annexe n°20) et le comité de pilotage du label (cf. Annexe n°21).

Ainsi, tel que le prévoyaient les statuts du Smcgs, un comité de suivi du label a été installé (cf. Annexe n°20). Ce dernier, composé de 3 collèges (institutionnels, techniciens/gestionnaires et personnalités qualifiées) s'est réuni à trois reprises durant la phase d'évaluation⁵³. Suite à l'approbation du bilan d'évaluation, deux ateliers participatifs⁵⁴ réunissant acteurs institutionnels, associatifs et socio-économiques ont permis d'établir la grille AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) du territoire (cf. Annexe n°16). Ce travail, analysé et enrichi par le Comité de suivi⁵⁵ a permis d'engager, de manière stratégique et opérationnelle, le renouvellement du label. Enfin, une séance du comité de suivi⁵⁶ a été entièrement dédiée à l'expression de la valeur patrimoniale et l'esprit des lieux. Une synergie a par ailleurs été trouvée entre le processus d'élaboration du plan de paysage et le renouvellement du label par une association étroite des membres du comité de suivi aux travaux du plan de paysage (ateliers, comité de pilotage, réunions de travail).

57. Atelier participatif sur l'élaboration de la grille AFOM du territoire - 2016

58. Atelier itinérant réalisé dans le cadre du plan de paysage - 2017

Au sein du Smcgs, le renouvellement a été piloté par le Directeur avec l'appui plus spécifique des chargés de mission Natura 2000 / Site classé et Valorisation du Patrimoine et de l'ensemble de l'équipe technique, lesquels se sont réunis à plusieurs reprises pour définir et co-produire ce projet. Tout au long du processus, l'appui de la DREAL et du RGSF s'est avéré précieux pour questionner les propositions et les mettre en perspective des attendus de la démarche. Sur ces bases, le bureau syndical et le comité syndical du Smcgs ont consacré entre janvier 2016 et janvier 2018 plusieurs séances de travail à l'étude du projet de renouvellement. Après avoir été présenté au comité de suivi⁵⁷ et avoir bénéficié du regard avisé de la chargée de mission du Ministère⁵⁸, le projet a ensuite été présenté et débattu fin 2017 avec les

⁵³ Le 16 mars 2016 à Los Masos, 29 juin 2016 à Batera et 20 septembre 2016 à Marcevol

⁵⁴ Le 8 septembre 2016 à Eus et le 25 octobre 2016 à St Feliu-d'Amont

⁵⁵ Le 24 novembre 2016 à Millas

⁵⁶ Le 23 février 2017 à Arles-sur-Tech

⁵⁷ Le 12 septembre à Vinça

⁵⁸ Visite des 26 et 27 octobre 2017

habitants et les acteurs du territoire à l'occasion de 9 réunions publiques⁵⁹ ayant nécessité un important travail de pédagogie. A cette occasion, un documentaire de dix minutes retraçant un siècle de tourisme sur le Canigó à partir de photos et vidéos anciennes a été réalisé et projeté en ouverture de chacune des réunions publiques pour inscrire dans une perspective historique le renouvellement du label (cf. Annexe n°15). S'adressant aux habitants du territoire, ces réunions ont bénéficié d'une participation tout à fait remarquable (mobilisant près de 520 personnes, soit en moyenne plus d'une cinquantaine de personnes par réunion). Le projet a ainsi pu être partagé et enrichi au regard des attendus, craintes et suggestions exprimés par les participants.



59. Réunions-débats - 2017

Enfin, le comité de pilotage du label co-présidé par le Sous-Préfet de Prades et la Présidente du Syndicat mixte a été installé le 9 décembre 2016 à Ille-sur-Tet (cf. Annexe n°20). En articulation avec le comité de suivi et les séances de travail avec la DREAL, il s'est réuni pour valider le projet 2018 - 2024 le 16 février 2018 en Préfecture.

2.1.2. Diagnostic partagé

⁵⁹ Le 6 novembre à Vernet-les-Bains, le 10 novembre à Saint-Laurent-de-Cerdans, le 17 novembre à Los Masos, le 22 novembre à Prades, le 24 novembre à Millas, le 29 novembre à Vinça, le 30 novembre à Prats-de-Mollo-La-Preste, le 1er décembre à Arles-sur-Tech et le 6 décembre à Ille-sur-Têt.

Au cours des deux ateliers participatifs d'Eus et Saint-Féliu-d'Amont ayant réuni près d'une trentaine d'acteurs du territoire, la grille AFOM préalable à la définition des enjeux multi-thématiques du site a été co-construite. Cette grille est jointe en annexe n°16.

De ce diagnostic ressortent trois controverses principales auxquelles le projet 2018 – 2024 devra apporter des éléments de réponses :

- Un territoire présentant une **diversité et une grande valeur patrimoniale** (naturelle, paysagère, culturelle,...) en proie à des **dynamiques d'aménagement** qu'il a parfois du mal à gérer ou contenir (urbanisme, transition énergétique, infrastructures d'accès ...),
- Un territoire qui demeure **attractif** avec une dynamique associative et un **potentiel en ressources** locales important (capital humain, bois, eau, paysage, climat, sol, ...) qu'il a du mal à **convertir en retombées économiques et sociales**,
- Le Smcgs apparaît comme une **structure légitime** mais qui doit gagner en reconnaissance et appropriation dans un **contexte partenarial et territorial en reconfiguration**.



60. Nuage de mots synthétisant les volets « Force, Faiblesses, Opportunités et Menaces » de la grille AFOM - 2016

2.2. L'ambition du projet 2018 – 2024

La dépendance naturelle (*inhérente à la géographie des lieux*) qui lie la partie sommitale classée du massif du Canigó avec les vallées, balcons et piémont, s'exprime tant dans le fonctionnement écologique du site (trame verte, trame bleue,...) que dans les activités humaines s'y déroulant (agriculture, foresterie, ...). Cette relation étroite oblige, dans le cadre de la démarche Grand Site de France, à dépasser la seule logique d'accueil à l'échelle du site classé au profit de l'ensemble du territoire d'influence, écrin⁶⁰ du site classé, à l'origine des flux d'activités et de personnes. Après quinze ans d'Opération Grand Site et une période de labellisation, le site classé a globalement retrouvé sa fonctionnalité et un équilibre entre préservation et valorisation, permettant d'être à nouveau un atout pour l'attractivité du massif du Canigó dans son ensemble.

Cependant, si la gestion de la fréquentation et de ses incidences positives ou négatives a été au cœur des deux OGS et du projet de GSF 2012 – 2017, l'ambition portée par le projet 2018 – 2024 doit permettre un rééquilibrage entre les trois problématiques suivantes :



La **préservation et valorisation des paysages et des patrimoines** constitutifs de l'identité du territoire mis en lumière par le plan de paysage ou le schéma d'interprétation du patrimoine. Dans cette perspective, le projet de GSF visera à :

- **garantir l'intégrité et la qualité paysagère du site classé et des paysages dans lequel il s'inscrit** par une meilleure prise en compte des dynamiques paysagères en cours et une plus grande attention paysagère dans chacun des projets concernant le site classé,
- **préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels du site classé** à l'origine de la valeur patrimoniale du GSF par une gestion partenariale et en réseau de l'ensemble des dispositifs ou outils de gestion situés sur le site classé.



La **gestion des flux de fréquentation** en agissant de manière plus structurelle sur la diffusion et la répartition des flux, pour garantir la préservation du site classé et générer davantage de retombées socio-économiques dans les villages du massif, des vallées, des balcons et du piémont. Pour se faire, il est proposé d'agir plus particulièrement en faveur :

- **d'une gestion plus équilibrée de l'accueil et les usages se déroulant à l'intérieur du cœur patrimonial**, par des mesures de gestion et de préservation directe ou partenariale et le recul des véhicules à moteur au sein du site classé ;
- **d'une meilleure diffusion des flux de fréquentation** au profit du désengorgement du cœur patrimonial d'une part et du développement local du territoire sur l'ensemble de la zone d'influence (vallées, balcons et piémont) d'autre part.



La **contribution du projet patrimonial de GSF au développement durable du territoire** en veillant à ce qu'il soit générateur de retombées économiques et sociales pour les habitants et les acteurs locaux qui y vivent et y travaillent. Cela doit notamment passer par :

- Une **réorganisation en profondeur du territoire de visite** afin qu'un tourisme plus durable et responsable s'y déroule. L'objectif est d'allonger la durée de la visite ou des séjours en dehors des périodes de fortes affluences habituelles par une mise en réseau des acteurs et sites de visites existants ou en devenir.
- Une **valorisation de toutes les initiatives ou formes d'entrepreneuriats** dès lors qu'elles sont conformes aux principes et valeurs du GSF.

Il est ainsi proposé d'aborder de manière plus équilibrée l'ensemble de ces problématiques avec des réponses différenciées et articulées entre le site classé, le Grand Site de France et la destination Canigó. Cela doit reposer sur des **partenariats forts et renouvelés** avec l'ensemble des acteurs du territoire (ONF, Réserves naturelles, Communautés de communes, Communes, Services de l'Etat, Département, Région, CAUE, Pnr, PAH, acteurs socio-économiques, acteurs associatifs, professionnels du tourisme, usagers, ayant-droits, habitants, visiteurs,...).

⁶⁰ L'écrin du site classé est constitué de l'ensemble des sites présentant une covisibilité avec celui-ci, à l'échelle du périmètre labellisé Grand Site de France et au-delà, lorsqu'il s'agit de projets impactant de grandes dimensions, tels que le développement éolien

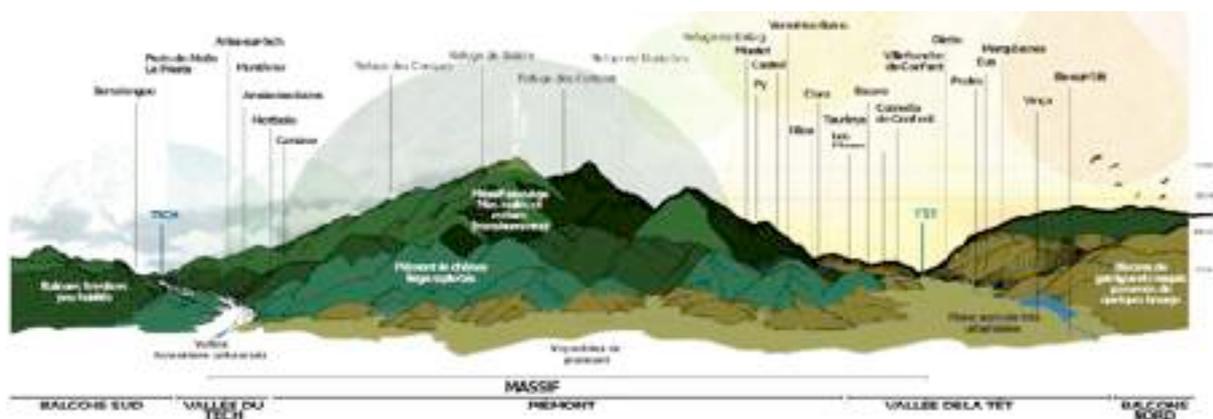
2.3. Une nouvelle manière d'aborder le territoire

En appui sur le plan de paysage du massif du Canigó, il est proposé d'inscrire le projet dans une approche du Grand Site de France profondément renouvelée par rapport à 2012. Dans cette perspective, le projet 2018 – 2024 repose sur des principes d'organisation territoriale définis collectivement dans le cadre du plan de paysage et une lecture paysagère clarifiée.

2.3.1. Quatre entités paysagères pour simplifier la lecture d'un territoire complexe

Comme évoqué au 1.1.2, le croisement, dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage, des données géographiques et de la représentation spatiale du territoire par les populations qui y vivent, a permis d'aboutir à une lecture simplifiée de ce territoire d'apparence complexe à appréhender en quatre entités paysagères articulées :

- **Le massif** du Canigó dont le site classé constitue le cœur,
- **Les vallées** du Tech et de la Tet, débouchant toutes deux sur la plaine du Rosseló,
- **Les balcons** nord et sud faisant face au massif et piémont offrant des points de vue répétés et variés sur la montagne sacrée des catalans et bordés de deux « frontières » culturelles (France – Espagne et Catalan – Occitan)
- **Le piémont** des Aspres assurant la continuité orientale du massif jusqu'à sa gènesè dans la plaine du Rosseló.

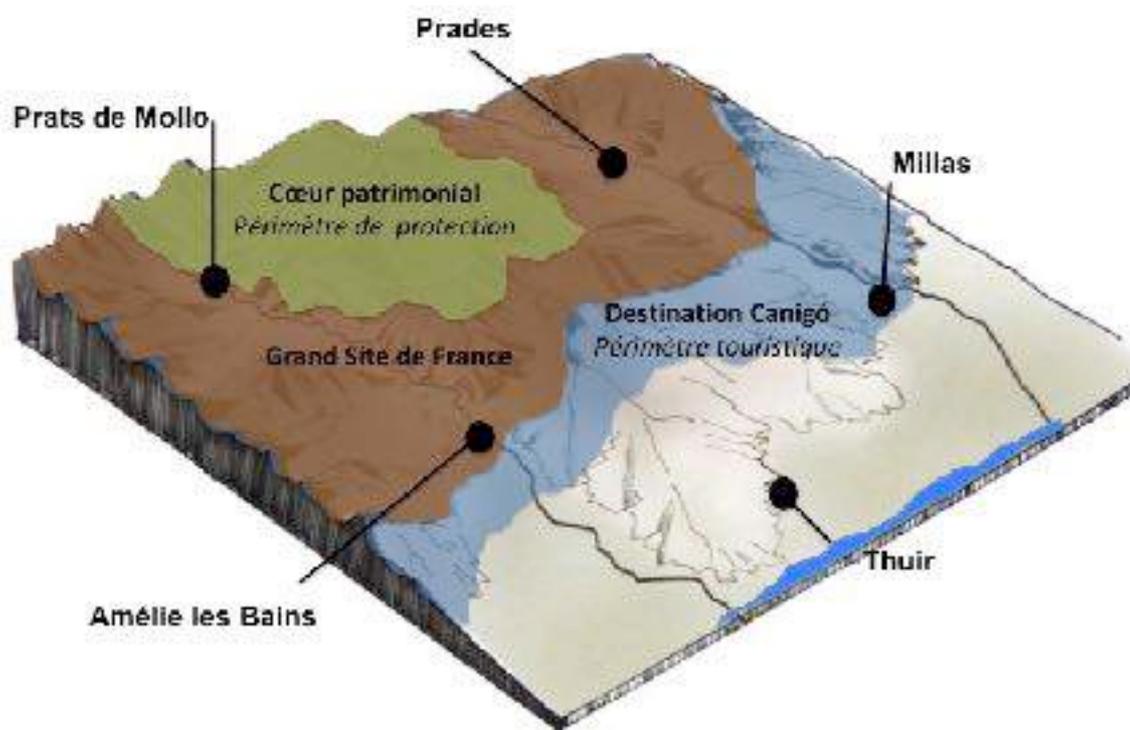


61. Transect simplifié du territoire avec identification des entités paysagères - 2017

2.3.2. Trois périmètres articulés pour clarifier l'action du Smcgs

Le projet et l'action du Syndicat mixte Canigó Grand Site s'articulent autour de trois périmètres complémentaires aux enjeux et finalités propres :

- **le cœur patrimonial** organisé autour du site classé du massif du Canigó, servitude intégratrice de la quasi-totalité des autres dispositifs de gestion et préservation suivants : sites Natura 2000, Réserves naturelles nationales, Forêts Domaniales, Réserve Biologique Dirigée, forêts sous statuts de protection et Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du Canigó.
- **le territoire labellisé Grand Site de France** organisé autour du site classé du massif du Canigó et contribuant à sa préservation, gestion et valorisation par des actions en faveur du paysage, des patrimoines, de la gestion des flux et du développement local,
- **la destination Canigó Grand Site**, périmètre touristique à l'échelle des 3 communautés de communes délégataires de la compétence tourisme (CC Conflent Canigó, CC Roussillon Conflent et CC Haut Vallespir) et des 3 communes du Smcgs des CC des Aspres et Vallespir dont le Smcgs est initiateur et coordonnateur. C'est notamment à l'échelle de ce partenariat et de ce territoire qu'a été obtenu le Grand Site Régional (cf. Annexe n°12).

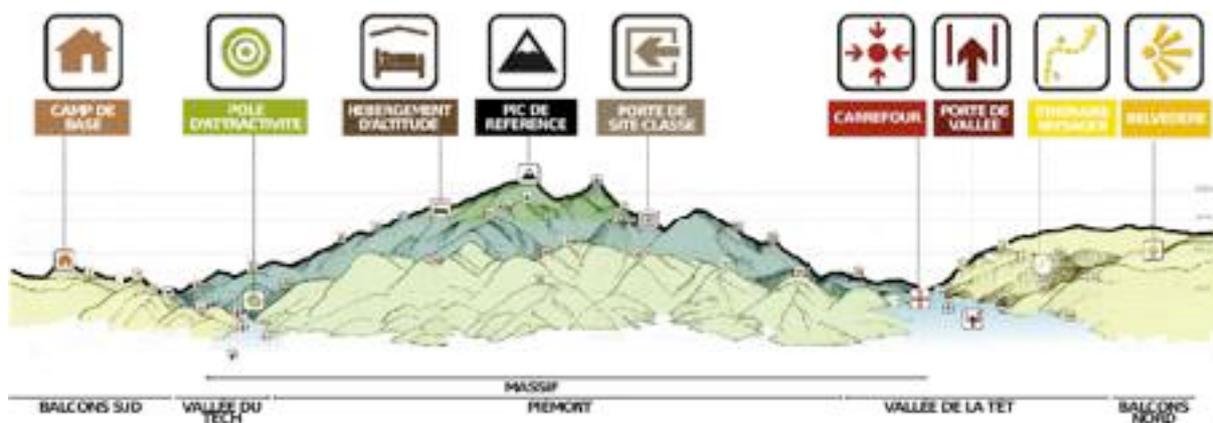


62. Articulation des 3 périmètres complémentaires - 2017

2.3.3. Huit typologies de sites pour une meilleure répartition des flux

Dans le schéma organisationnel et fonctionnel du territoire émergeant du plan de paysage, afin de simplifier la lecture du territoire et l'orientation des flux, et mieux caractériser la vocation et les fonctions des différentes composantes et localités du territoire, neuf typologies de sites ont été définies :

- **les pics de référence**, sommets faisant la renommée et structurant les secteurs d'accueil du massif (Costabona, Pic du Canigó, Puig dels Tres Vents, Serra del Roc Negre, Pic de la Dona),
- **les hébergements d'altitude gardés**, lieux marchands disposant d'une offre d'accueil située en altitude, relais entre les portes du site classé et les pics de référence (Cortalets, Marialles, Batera, Sant Guillem, Les Conques, Mantet),
- **les portes du site classé**, situées en aval du site classé, là où s'arrête généralement la route goudronnée pour devenir une piste en terrain naturel ou un sentier. Douze portes ont été identifiées : Coll de Mantet, Py, Coll de Jou, Coll de Milleres, Coll del Forn, Baillestavy, Els Masos de Valmanya, Coll de Palomeres, Batera, L'Allau, Les Conques et La Preste,
- **les carrefours**, principaux nœuds modaux situés sur les deux axes valléens offrant une ou plusieurs alternatives de diffusion des flux entre les différentes entités paysagères (Ille sur Tet, Bouleternère, Vinça, Prades, Arles sur Tech, Le Tech,...),
- **les camps de base**, maillage de l'ensemble des villages disposant d'une offre d'accueil existante (hébergements, commerces, services), permettant de faire halte dans la destination,
- **les pôles d'attractivité**, point d'intérêt touristique formant un écosystème économique valorisant les produits et services complémentaires vers lesquels convergent les flux (Gorges de la Fou, Lac de Vinça, Abbayes de St Michel de Cuixà et de St Martin du Canigó,...),
- **les belvédères**, lieux bénéficiant d'un beau point de vue – sur ou hors massif, qui méritent d'être valorisés ou aménagés (Marcevol, Coll de Roca Gelera, Força Real, Serralongue, Tour de Cabrenç,...). Ces belvédères se connectent dans des **itinéraires paysagers**, linéaires panoramiques à valoriser quelle que soit la modalité (douce ou motorisée),
- **les portes de vallée** correspondants aux 4 villages situés sur les deux principaux axes valléens (RD 115 et RN 116) offrant le premier contact avec la destination Canigó Grand Site, à savoir Amélie-les-Bains, Prats-de-Molló, Villefranche-de-Conflent et Millas.

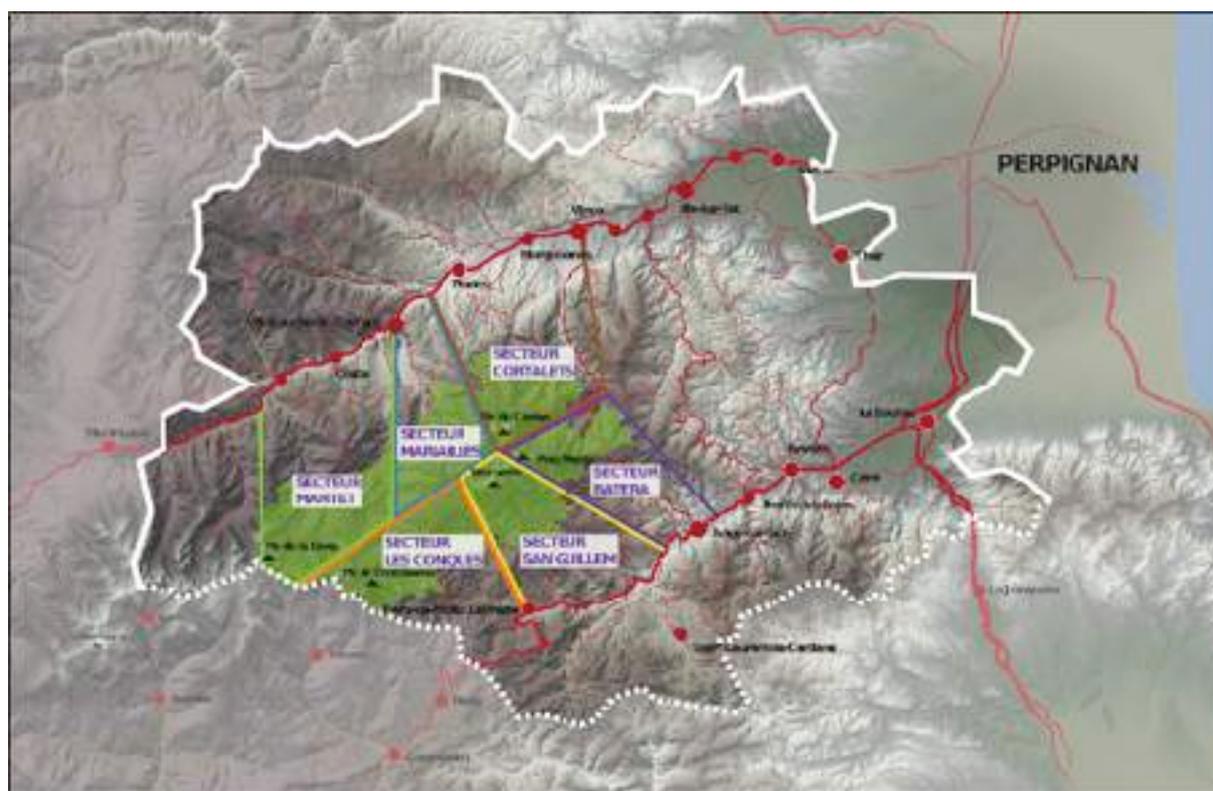


63. Schéma d'organisation fonctionnelle du territoire à partir des typologies de sites - 2017

2.3.4. Six secteurs d'accueil à l'échelle du site classé du massif du Canigó

Dans l'optique d'une meilleure réponse aux problématiques d'accueil et de gestion des flux de fréquentation, le site classé du massif du Canigó a été divisé en six secteurs d'accueil reposant essentiellement sur les infrastructures d'accueil (accès, stationnements, hébergement d'altitude, itinéraires, pics,...) susceptibles d'attirer ou canaliser les flux :

Nom du secteur d'accueil	Orientation	Pic de référence	Hébergement d'altitude	Accès	Portes de Site	Carrefour
Mantet	Nord Ouest	Pic de la Dona	Village d'altitude de Mantet	Vallée de la Rotjà (RD6) Vallée de Mantet	Coll de Mentet Py	Villefranche-de-Conflent Nyer
Marialles	Nord	Pic du Canigó	Refuge de Marialles	RD116 Piste forestière de Marialles	Coll de Jou	Villefranche-de-Conflent
Cortalets	Est - Nord Est	Pic du Canigó	Refuge des Cortalets	Piste du Llec Chemin de Balaig RD13 RD24 RD25 RD27	Coll del Forn Coll de Milleres Bailestavy Els Masos de Valmanya	Vinça Prades
Batera / Pinosa	Est - Sud Est	Serra del Roc Negre	Refuge de Batera	RD13 RD43	Batera Coll de Palomeres Els Masos de Valmanya	Vinça Amélie-les-Bains Arles-sur-Tech
Sant Guillem	Sud	Pics Rotjà et Tres Vents	Refuge de Sant Guillem	RD74A	L'Allau	Le Tech
Les Conques	Sud - Sud Ouest	Pic du Costabona	Refuge de Les Conques	Vallée d'Agrefull Vallée du Tech Vallée de la Parcigola D115A	La Preste et Les Conques	Prats-de-Molló-La-Preste



64. Les 6 secteurs d'accueil du massif du Canigó - 2017

2.4. Le projet de renouvellement du label GSF « massif du Canigó »

2.4.1. Précisions méthodologiques pour lire le projet

Le dossier de renouvellement du label précise les projets concrets à conduire à court, moyen et long terme pour atteindre les objectifs définis collectivement sur la base du diagnostic et des enjeux identifiés. Le choix d'organisation et de présentation du projet adoptés par le Smcgs repose sur une approche simple et déductive déclinant trois niveaux hiérarchiques d'opérationnalité :

➔ **les enjeux** découlant du diagnostic permettant l'identification de ce qui est en jeu pour le territoire (c'est à dire ce qu'il y a à perdre ou à gagner)

➔ **les objectifs** collectivement définis de ce que le territoire veut obtenir ou atteindre par la mise en œuvre du projet de GSF,

➔ **les projets structurants**, propositions de groupes d'actions que le Smcgs et ses partenaires vont mettre en œuvre pour répondre aux enjeux et atteindre les objectifs. Ceux-ci sont hiérarchisés au regard de leur échelle d'impact :

- Projets structurants dédiés au site classé
- Projets structurants transversaux à l'échelle du GSF
- Projets structurants à l'échelle de la destination contribuant au GSF

2.4.2. Définition des enjeux et objectifs du projet

Les travaux et concertations conduits ces dernières années, ont permis d'identifier quatre grands enjeux⁶¹ déclinés en treize objectifs :

- **Enjeu n°1 (E1) : Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels du site classé,**
- **Enjeu n°2 (E2) : Préservation de la qualité paysagère du Grand Site de France,**
- **Enjeu n°3 (E3) : Gestion de l'accueil et conciliation des usages,**
- **Enjeu n°4 (E4) : Participation au développement local du territoire et à son rayonnement.**

Ce couple enjeux / objectifs constitue l'armature du projet stratégique détaillé ci-après :

⁶¹ Les quatre objectifs stratégiques de l'arborescence définis en 2012 dans le dossier de candidature (« (1) Maintenir l'attractivité du massif du Canigó (2) en protégeant et valorisant ses principales ressources (3) pour favoriser le développement local des communes (4) pour ancrer définitivement le Grand Site dans le paysage local ») ont été redéfinis pour correspondre davantage à l'approche et aux réalités actuelles du site. Cf. Annexe n°1.

Enjeu n°1 : Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels du site classé

La richesse et la valeur patrimoniale du Grand Site de France et du site classé du massif du Canigó en particulier invitent à porter une attention toute particulière à l'état de conservation des patrimoines naturels et culturels confrontés aux pressions et usages du site. Afin de garantir l'état de conservation patrimoniale sur le long terme, cela doit passer par une coordination renforcée des acteurs et outils de gestion et des usages pour l'amélioration des connaissances, la préservation et la valorisation du site classé. Pour y parvenir, trois objectifs sont fixés.

Objectif 1.1. : Améliorer la connaissance des patrimoines du site classé

L'amélioration des connaissances étant un prérequis indispensable à toute action de préservation et valorisation, les travaux d'inventaires, suivis, collectes, analyses des données en lien avec le patrimoine naturel (habitats, espèces, géologie, ...), culturel (patrimoine pastoral, minier, forestier, immatériel, ...) ou mixte (paysages,...) seront poursuivis et encouragés. Une attention particulière sera portée à l'articulation des travaux d'amélioration des connaissances par la collaboration de l'ensemble des structures gestionnaires du site (ONF, Réserves naturelles, Syndicat mixte, ...) afin que les données collectées reposent sur des protocoles d'études communs pour être mutualisées ou analysées conjointement.

Objectif 1.2. : Préserver l'état patrimonial du site classé

Au regard de sa richesse et de sa valeur à l'aune des connaissances acquises, la préservation de l'état patrimonial du site classé est souhaitée. Pour se faire, une meilleure coordination des documents de gestion (plans de gestion des RNN, plans d'aménagements forestiers, DOCOB Natura 2000,...), tant dans leur définition que dans leur mise en œuvre, sera recherchée. Pour faciliter la mutualisation des moyens et l'articulation de ces dispositifs, tous situés au sein du site classé, une instance de coordination sera mise en place dès 2018. Elle réunira l'ensemble des gestionnaires (Réserves naturelles, ONF, DDTM, Syndicat mixte,...) et associera les services de l'Etat compétents (DREAL, DDTM, UDAP,...). Cette coordination doit notamment permettre, dans l'intérêt du site classé, de vérifier la convergence des stratégies et actions de chacun afin qu'aucune ne desserve les impératifs de préservation du site classé du massif du Canigó. Les usages et pratiques du site (pastoralisme, exploitation forestière, manifestations sportives et culturelles, activités de pleine nature,...) seront notamment accompagnés afin que leur impact soit minimal sur l'état patrimonial du site.

Objectif 1.3. : Valoriser les ressources patrimoniales

La valorisation de l'ensemble des connaissances acquises, collectées ou à disposition, concernant les habitats naturels, sites culturels, activités, savoir-faire traditionnels, paysages, ... est un objectif fort que le Syndicat mixte se fixe pour la période 2018 – 2024. Le porter à connaissance de la richesse patrimoniale du site classé et la sensibilisation des usagers et habitants à sa valeur et sa vulnérabilité sont essentiels pour son respect et sa transmission inter-générationnelle. Différents vecteurs de valorisation seront mobilisés (publications, médias, numérique, ...), en veillant à ce que ceux-ci n'impactent pas la qualité paysagère du site avec une limitation des moyens physiques d'interprétation (panneaux notamment).

Enjeu n°2 : Préservation de la qualité paysagère du Grand Site de France

Les paysages d'exception du Grand Site de France fondent en partie l'attractivité et la dimension emblématique du territoire. Si ceux-ci ont profondément évolué depuis le début du siècle dernier sous l'effet des activités humaines (pressions pastorales, minière, forestière, urbaine,...), leur préservation et leur valorisation sont essentielles car à l'origine des aménités du Grand Site de France. Ainsi, le plan de paysage adopté à l'unanimité lors de la séance du 7 juillet 2017, a permis de mettre les questions paysagères au cœur du débat territorial. Il s'agira de capitaliser sur cette dynamique et sur les fondements de ce document de référence pour répondre aux objectifs de qualité paysagère du territoire. Outre l'expertise paysagère mobilisée par le Smcgs, l'inspecteur du site et le paysagiste conseil de la DREAL seront associés autant que de besoin à la définition des projets, lesquels seront par ailleurs évoqués dans l'instance de coordination présentée précédemment (objectif 1.2).

Objectif 2.1. : Poursuivre la restauration des paysages dégradés du site classé

Malgré les travaux réalisés depuis le lancement de l'Opération Grand Site au début des années 2000, les efforts doivent être maintenus pour poursuivre la restauration des paysages dégradés du site classé. Il est proposé d'agir plus particulièrement en faveur de l'amélioration paysagère (végétalisation, effacement, intégration,...), des sites à enjeux (portes du site classé, Pinosa, refuges,...) et abords d'infrastructures (pistes, parking,...) ainsi que du déséquipement ou effacement des installations obsolètes ou inutilisées (barrières, panneaux, pluviomètres, signalétiques, places à feu, ...). Pour ce faire, le Syndicat a noué des partenariats pérennes avec le CAUE, le Pnr ou encore l'ONF et prévoit de recourir plus systématiquement à une expertise paysagère pour les projets qu'il porte en MO directe ou déléguée. Il conviendra également, par le biais de Natura 2000 notamment, de poursuivre les efforts pour le maintien des paysages ouverts, notamment sur les zones d'estives.

Objectif 2.2. : Participer activement à la préservation des paysages du site classé

Garant de la qualité paysagère du site classé, le Smcgs souhaite participer plus activement à la préservation de ses paysages. Cette ambition implique :

- de mesurer l'opportunité et les modalités de mise en œuvre des interventions (recherche de sobriété, respect de l'intégrité du site, impact sur le paysage...),
- de veiller à ce que la signature des projets tienne compte de l'identité des lieux sans pour autant les harmoniser systématiquement,
- d'être vigilant sur la qualité et l'impact des projets situés sur le site ou à proximité et en co-visibilité immédiate (brûlages dirigés, équipements DFCI, projets d'EnR, ...)

Pour se faire, un important exercice de pédagogie est à faire auprès des porteurs de projets afin qu'ils intègrent davantage cette dimension. Par l'intermédiaire de l'instance de coordination mentionnée dans l'objectif 1.2, le Smcgs disposera d'un espace de sensibilisation privilégié auprès des gestionnaires et porteurs de projets potentiels.

Objectif 2.3. : Favoriser les projets de qualité respectueux des paysages du GSF

Les projets réalisés sur le site classé doivent constituer, par leur qualité paysagère et leur fonctionnalité, une source d'inspiration au delà du site classé. Ainsi, il est proposé de travailler plus spécifiquement dans deux directions complémentaires :

- auprès de **sites patrimoniaux hors du site classé** pour lesquels une amélioration de la qualité des aménagements est souhaitée (sites inscrits, Sites Patrimoniaux Remarquables,...) en y apportant un accompagnement méthodologique et en relayant vers les structures de référence partenaire du GSF (CAUE, PAH, UDAP, ...). Ce volet est intégré au Grand Site Régional sur les principales « pépites patrimoniales » (Gorges de la Fou, Abbayes et prieurés romans, cités fortifiées,...).
- au sein des **documents d'urbanisme (PLUi, SCOT)** en cours de réalisation afin qu'ils intègrent les Objectifs de Qualité Paysagère - OQP du plan de paysage ou que, le cas échéant, des Orientations d'Aménagement et de Programmation – OAP - soient définies. Le Smcgs ne dispose pas de moyens pour un suivi des projets d'urbanisme, c'est pourquoi il œuvrera prioritairement en faveur d'une traduction de ces orientations dans les documents-cadre ou proposera des motions sur des sujets à fort enjeu, tel que le développement des énergies renouvelables (cf. Annexe n°13).

Enjeu n°3 : Gestion de l'accueil et conciliation des usages

La gestion de l'accueil est prise en compte dans le « *dispositif estival de gestion de l'accueil et des flux* » mis en place chaque été par le Smcgs, avec lequel s'articule le plan de circulation motorisé et la charte d'organisation des manifestations sportives et culturelles à l'échelle du site classé (23 212 ha). L'attractivité de la partie sommitale du massif est réelle et les flux inégalement répartis sur l'ensemble du site classé. Pour une gestion plus transversale et efficiente de l'accueil, les actions de gestion des flux doivent être mises en relation avec les infrastructures existantes (pistes, refuges, réseau d'itinéraires, sites APN,...) et articulées à une échelle territoriale beaucoup plus large (destination Canigó, littoral,...) à l'origine de l'essentiel des flux de la partie sommitale. Dans une perspective de gestion multifonctionnelle et durable du site classé du massif du Canigó, l'ensemble des usages traditionnels (pastoralisme, foresterie, pyrénéisme, randonnée, cueillette, chasse, ...) et les pratiques actuelles (course en montagne, drone, recrudescence du bivouac,...) doivent également être pris en compte et leur impact évalué pour garantir l'état patrimonial du site classé. Dans une perspective de gestion partenariale en réseau, trois objectifs découlent de cet enjeu :

Objectif 3.1. : Maîtriser et déconcentrer la fréquentation sur le site classé

Si la fréquentation du site classé est très contrainte par les conditions d'accès pédestres ou motorisées ainsi que la capacité d'accueil du site (capacité des refuges ou parkings), celle-ci demeure largement concentrée sur les secteurs d'accueil de Marialles et des Cortalets (principaux accès au Pic du Canigó). Dans ce cadre, la maîtrise de la fréquentation et sa déconcentration est essentielle et passe par trois leviers :

- une **limitation de la circulation motorisée en site classé**, laquelle passe par un recul des véhicules sur le secteur des Cortalets, une poursuite du partenariat avec les compagnies de transports agréées et une plus grande incitation à l'accessibilité par mobilité douce (pédestre, cycliste, équestre,...).
- une **meilleure diffusion des flux au sein du site classé et sur l'ensemble du Grand Site** par une recherche de déconcentration de ceux-ci au profit des autres secteurs d'accueil du massif (Batera-Pinosa, Sant Guillem, les Conques, Mantet). A l'échelle du site classé, il est ainsi proposé de travailler à la structuration de 6 secteurs d'accueil organisés autour des refuges et divers pics de la chaîne (Costabona, Très Vents, ...). A l'échelle de la destination Canigó, il est proposé de poursuivre la structuration du territoire de visite (mise en réseau des sites de visites, itinéraires paysagers,...),
- une **stratégie de communication** articulée avec l'objectif de maîtrise et déconcentration de la fréquentation sur le site classé (refuges et itinéraires moins fréquentés, mobilité douce, alternatives de visites hors site classé,...).

Objectif 3.2. : Concilier les usages traditionnels et actuels du site classé

Quelle que soit la nature de leurs activités, l'ensemble des usagers du site classé doit être pris en compte afin que leurs usages se concilient harmonieusement dans une perspective de durabilité. Cette conciliation s'envisage de manière complémentaire concernant :

- les **activités de pleine nature** (trail, canyon, VTT,...) en pratique libre ou manifestations organisées dont le développement est réel ces dernières années. L'objectif recherché pour ces activités est une plus grande maîtrise par une meilleure connaissance des sites pratiques (inventaire en cours) en vue d'un conventionnement entre propriétaires, pratiquants et gestionnaires. Au regard des différents enjeux patrimoniaux, selon les cas, une limitation de ces activités sera recherchée. Il en va de même pour les manifestations, pour lesquelles le dispositif d'encadrement existant sera systématiquement mobilisé.
- les **activités traditionnelles** (pastoralisme, foresterie, cueillette, chasse,...) dont le maintien est essentiel à l'équilibre écologique du site classé dès lors qu'elles sont pratiquées de manière raisonnée, conformément aux documents de gestion qui les régissent : plans de gestion pastoraux, plans d'aménagements forestiers, DOCOB Natura 2000, ...

Objectif 3.3. : Organiser le territoire de visite et qualifier l'offre de découverte du GSF

La réponse aux enjeux du projet de Grand Site de France passe par deux entrées complémentaires :

- une **meilleure organisation fonctionnelle du territoire**. L'approche proposée par le plan de paysage, reposant sur un schéma d'organisation clair identifiant les entités paysagères, les secteurs d'accueil à l'échelle du site classé et les typologies de site doit être mise en œuvre, par le biais d'un schéma signalétique notamment.
- une **qualification des services d'accueil** (infrastructures - *refuges, sentiers, aire de stationnement, porte du site classé,...* -, prestations touristiques – *transport, activités de pleine nature, sites patrimoniaux,...*-, message et contenu – *office de tourisme, supports d'information et de communication,...*).



65. Schéma global d'organisation du territoire - 2017

Enjeu n°4 : Participation au développement durable du territoire et à son rayonnement

Plus qu'un pic et un massif, le Grand Site de France du massif du Canigó est à cheval sur deux bassins de vie correspondant à ses deux versants nord et sud aux caractéristiques socio-économiques assez similaires. Bien que disposant de nombreuses ressources (naturelles, humaines, patrimoniales, ...) et d'une situation géographique privilégiée (climat, accessibilité,...), ce territoire a du mal à convertir ses nombreux potentiels en terme de développement local. Sans perdre de vue sa vocation première de préservation du site classé, la démarche Grand Site de France doit davantage participer au développement local et durable du territoire. Dans cette perspective, quatre objectifs ont été identifiés :

Objectif 4.1. : Contribuer à la dynamisation de l'économie du Grand Site de France

Dans la perspective d'une meilleure contribution du projet Grand Site de France au développement économique et social du territoire, les activités et initiatives à vocation économique en phase avec les valeurs du Grand Site de France doivent être encouragées et accompagnées. Plus particulièrement, il est proposé de poursuivre l'accompagnement des projets à vocation économique mis en place depuis plusieurs années dont les résultats sont probants. Par ailleurs, une attention permanente sera portée par le Syndicat quant à l'impact économique et social des projets qu'il porte, suscite ou accompagne tout en laissant part à l'innovation et l'expérimentation. Un travail spécifique de dynamisation des projets réalisés ou portés par le Smcgs (Tours et ronde du Canigó, Tour de Santa Anna, balcons du Canigó...) sera conduit pour qu'ils génèrent davantage d'impact en terme d'emploi et de retombées économiques pour le territoire.

Objectif 4.2 : Développer la destination éco-touristique « Canigó Grand Site »

Dans l'optique d'un développement touristique reposant sur les valeurs des GSF et valorisant les ressources et savoir-faire du territoire, il est proposé de poursuivre la structuration de la destination éco-touristique « Canigó Grand Site » envisagée dès 2012 dans le dossier de demande de labellisation GSF. Celle-ci repose désormais sur une gouvernance et un partenariat fort à l'échelle des 3 Communautés de Communes (Conflent-Canigó, Haut-Vallespir et Roussillon-Conflent) et du Smcgs réunis au sein du comité de destination.

La destination « Canigó Grand Site », reconnue SPÔTT en 2016 puis « Grand Site Régional » fin 2017, s'inscrit pleinement dans l'ambition du projet 2018 – 2024 par sa contribution directe aux trois fondements posés au paragraphe 2.2 :

- la préservation et valorisation des paysages et des patrimoines
- la gestion des flux de fréquentation
- la contribution du projet patrimonial de GSF au développement durable.

L'implication du Syndicat en tant que chef de file et « garant » de la destination reste essentielle pour veiller à ce que l'offre touristique soit en accord avec les valeurs et principes du tourisme portés dans les GSF

Objectif 4.3. : Impliquer la population à la mise en œuvre du projet de territoire

Pour permettre à chacun d'être acteur du projet de territoire, une participation et une implication des acteurs locaux (habitants, élus, scolaires, résidents secondaires,...) aux actions ainsi qu'au processus de concertation territoriale sont recherchées. Plus particulièrement, il est proposé d'agir :

- de manière **collaborative et participative** par le biais notamment des chantiers participatifs mis en place depuis 2015,
- en **concertation**, permettant à chacun de prendre part au processus d'élaboration et co-production des projets (réunions publiques, commissions thématiques,...),
- par l'intermédiaire de **relais territoriaux institutionnels** (Communes, CdC, PAH, ...), **associatifs ou socio-professionnels** (en lien avec le patrimoine, le tourisme, l'environnement, les APN, ...) par des partenariats ponctuels ou pérennes,
- par une **communication ciblée auprès des acteurs locaux** (habitants, élus, scolaires, résidents secondaires,...).

Objectif 4.4. : Participer au rayonnement du territoire

L'obtention du label Grand Site de France en 2012 a été vécue comme une fierté pour les habitants du territoire. Outre le fait qu'elle récompensait plus d'une quinzaine d'années d'efforts consentis par les acteurs locaux pour redonner au massif un fonctionnement à la hauteur de son « aura », elle a également été perçue comme une reconnaissance nationale assortie d'un label de qualité prestigieux contribuant au rayonnement et à la notoriété du territoire dans son ensemble. Dans ce sens, le syndicat souhaite plus particulièrement axer son action en faveur :

- de la **communication et promotion du label et de ses valeurs** en déployant une stratégie de communication reposant sur les fondements du label (esprit des lieux, préservation dynamique, qualité paysagère,...), et déclinant des messages (texte, univers visuel, médias,...) cohérents avec les valeurs de partage, convivialité, expérience vécue, slow-tourisme, qualité, ... véhiculés par le label,
- d'une **reconnaissance et notoriété du massif inféodées au label Grand Site de France**, comme cela fut par exemple le cas avec les appels à projets SPÔTT ou Grand Site Régional pour lesquels le territoire a été lauréat,
- de **coopérations intra et extra-territoriales en lien direct avec l'ambition et les fondements du Grand Site de France** (méthodologie, partenariat, projets, impacts, ...), à l'instar du réseau des montagnes emblématiques de la Méditerranée dont le Syndicat mixte est instigateur et chef de file du programme Interreg MED EMbleMatic.

Zoom : le Réseau des montagnes emblématiques méditerranéennes (cf. Annexe n°14)

En 2013, le Smcgs a été à l'origine de la création du réseau des Montagnes emblématiques méditerranéennes réunissant 10 partenaires de 5 pays. Sous l'impulsion du programme européen Leader, ce réseau s'inscrit désormais dans le cadre d'un projet de coopération transnationale à l'échelle de l'espace méditerranéen (Interreg MED) dont le Smcgs est chef de file. Ce projet d'une durée de 36 mois vise à initier une nouvelle forme de tourisme responsable et durable dans l'arrière-pays côtier à partir de deux actions phares :

- **Une étude approfondie de la dimension emblématique de chacune des montagnes du réseau** par une analyse des singularités identitaires de chacun des territoires à l'issue de laquelle une mise en perspective à l'échelle du réseau est envisagée afin de poser un cadre méthodologique et des valeurs communes,
- **La création d'un produit éco-touristique** reposant sur l'itinérance et l'interprétation des patrimoines du territoire valorisant la dimension emblématique identifiée dans l'étude.

Au terme du projet Interreg MED, d'autres dispositifs ou projets de coopérations sont susceptibles d'être mobilisés pour poursuivre cette dynamique de réseau tout autant enrichissante que valorisante pour le massif du Canigó.



66. Carte du partenariat du projet Interreg MED Emblematic

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DU LABEL GSF 2018 – 2024

AMBITION GENERALE	Enjeux	Objectifs
<p>Préservation et valorisation des paysages et des patrimoines,</p> <p>Gestion des flux de fréquentation,</p> <p>et</p> <p>Contribution du projet patrimonial de GSF au développement durable du territoire</p> <p>par une approche territoriale, paysagère et partenariale reposant sur les valeurs des Grand Site de France</p>	E1 : Préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels du site classé	O1.1. : Améliorer la connaissance des patrimoines du site classé
		O1.2. : Préserver l'état patrimonial du site classé
		O1.3. : Valoriser les ressources patrimoniales
	E2 : Préservation de la qualité paysagère du Grand Site de France	O2.1. : Poursuivre la restauration des paysages dégradés du site classé
		O2.2. : Participer activement à la préservation des paysages du site classé
		O2.3. : Favoriser les projets de qualité respectueux des paysages du GSF
	E3 : Gestion de l'accueil et conciliation des usages	O3.1. : Maîtriser et déconcentrer la fréquentation sur le site classé
		O3.2. : Concilier les usages traditionnels et actuels du site classé
		O3.3. : Organiser le territoire de visite et qualifier l'offre de découverte du GSF
	E4 : Participation au développement durable du territoire et à son rayonnement	O4.1. : Contribuer à la dynamisation de l'économie du GSF
		O4.2. : Développer la destination éco-touristique « Canigó Grand Site »
		O4.3. : Impliquer la population à la mise en œuvre du projet de territoire
O4.4. : Participer au rayonnement du territoire		

2.4.3. Le périmètre proposé au renouvellement du label GSF

Une nécessaire adaptation du périmètre au projet et au contexte

L'ambition, la nouvelle manière d'aborder le territoire et le projet stratégique précédemment présentés, nourris par l'ensemble des éléments de contexte et de bilan évoqués en partie 1 ont impliqué une réflexion quant au périmètre cohérent à proposer au renouvellement du label Grand Site de France. Conscient de la superficie déjà importante du territoire labellisé GSF en 2012 et soucieux de l'équilibre entre le site classé et le GSF, le Smcgs a veillé à la pertinence de chacune des propositions de modification. Quatre principes ont plus particulièrement guidé la réflexion :

- La **réalité géomorphologique et paysagère** d'une montagne emblématique surmontée d'un site classé disposant d'une co-visibilité importante,
- L'**extension du site classé** intervenue en 2013 avec le triplement de sa surface,
- La **recherche d'une mise en adéquation du périmètre** à proposer au renouvellement du label au regard de la lecture paysagère livrée dans le cadre du plan de paysage et de l'adhésion politique au projet,
- La **valeur patrimoniale et paysagère** des extensions proposées,
- La **contribution des nouvelles communes proposées au projet**.

Le périmètre proposé au renouvellement

Le périmètre proposé au renouvellement du label GSF (50 communes) repose sur celui de 2012 avec l'intégralité des 39 communes initialement labellisées auquel sont proposés quelques enrichissements répondant à trois logiques complémentaires :

- Intégration de **communes ponctuelles** au regard d'une logique de **continuité écologique ou paysagère à l'échelle d'une vallée**. C'est le cas notamment de :

- **Nyer**, qui assure la continuité de la vallée du Mentet jusqu'à son embouchure dans la Tet,
- **Reynès** qui ponctue la vallée de la Ribera Ampla jusqu'à ce qu'elle se jette dans le Tech, au Pont de Reynès
- Intégration de **groupes de communes** au regard de la recherche d'une **cohérence paysagère à l'échelle des entités** définies dans le plan de paysage :
 - **Glorianes, Boule d'Amont et Bouleternère** qui complètent la partie amont du piémont des Aspres jusque-là partiellement intégrée au projet,
 - **Ria-Sirach, Molitg-les-Bains, Eus, Arboussols, Tarerach**, communes des balcons nord du Canigó qui par leur lien de co-visibilité avec le site classé en constituent l'écrin paysager aux côtés des communes de Catllar, Campôme et Rodès du périmètre antérieur.
- Ré-intégration de la commune de **Clara-Villerach**, enclave du périmètre labellisé de 2012 alors qu'elle avait été partie prenante des OGS précédentes, de nouveau adhérente au Smcgs depuis 2013.

NB : Se référer à la carte n°1

Les **limites naturelles, paysagères et/ou culturelles** du périmètre sont les suivantes :

- **Sud** : frontière franco-espagnole, du Roc de Frausa (Reynès) au Coll de Malrems (Lamanère) sur les balcons sud,
- **Ouest** : crête frontière franco-espagnole du Coll de Malrems (Lamanère) au Pic de la Dona (Mantet) en passant par le Coll d'Ares et le Pic du Costabona (Prats-de-Molló-La-Preste) sur le versant sud et la crête du Roc dels Cimbells et des Trepassats (Nyer) bordant la vallée du Mentet jusqu'à son débouché avec la Tet,
- **Nord** : rive droite de la Tet sur la partie amont au verrou de Villefranche-de-Conflent puis suivant en aval le tracé de l'ancienne frontière du Traité de Corbeil⁶² jusqu'au Col des Auzines sur les balcons nord du Canigó,
- **Est** : la partie amont du piémont des vallées du Bolès et de la Ribera Ampla du Coll del Fortó jusqu'à leur embouchure dans les fleuves Tet et Tech.

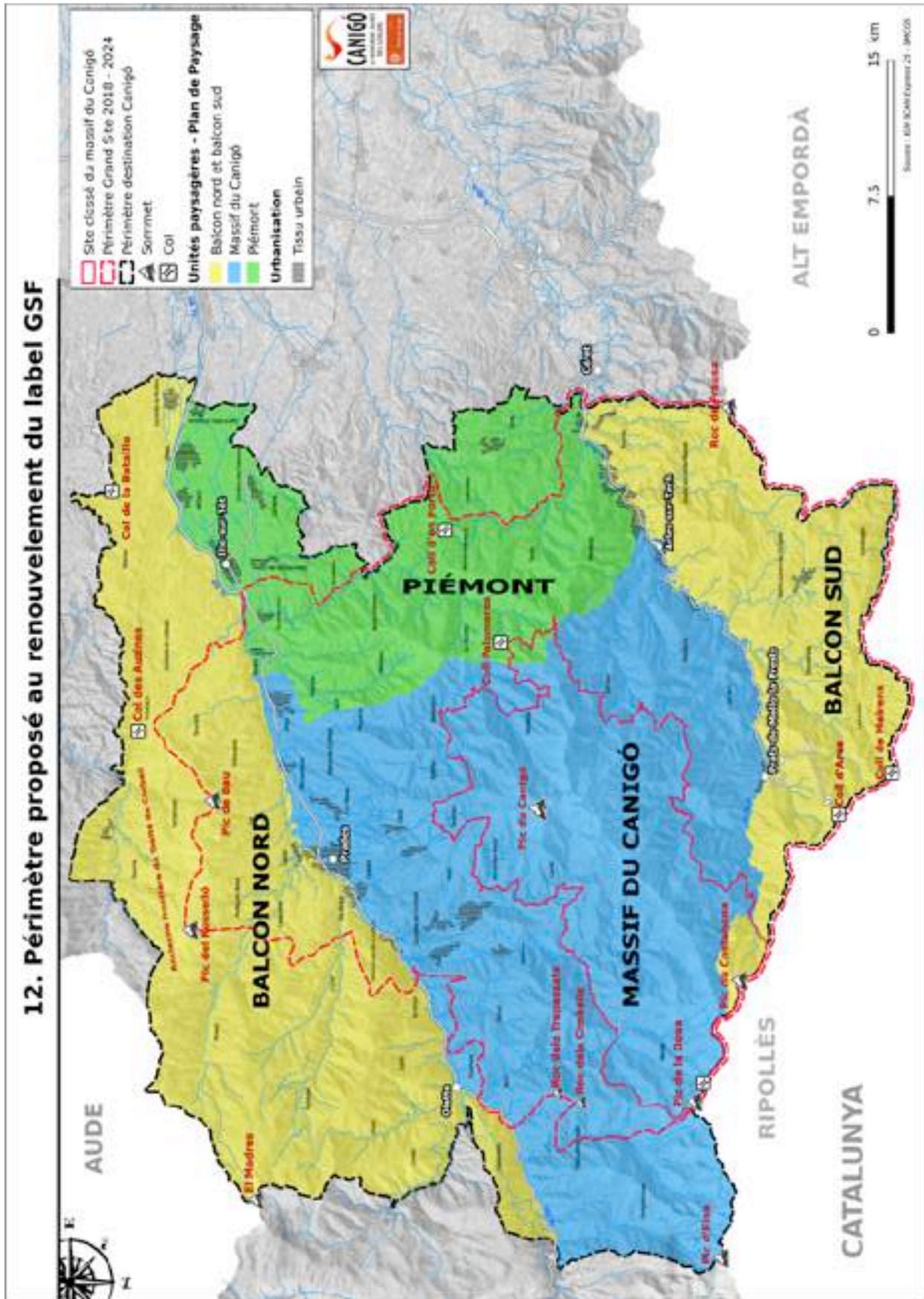
Ce **nouveau périmètre** a été voulu au plus proche de ce qui constitue aujourd'hui un **ensemble cohérent** d'un point de vue des enjeux paysagers et patrimoniaux. Sont ainsi intégrées, aux 39 communes antérieures, cinq communes des balcons nord (Ria-Sirach, Molitg-les-Bains, Eus, Arboussols et Tarerach), trois communes du piémont des Aspres (Glorianes, Boule d'Amont et Bouleternère), deux communes du massif (Nyer et Clara-Villerach) et une commune du balcon Sud (Reynès). Seules les communes de Joch et Rigarda (massif) n'adhèrent pas au Smcgs, expliquant l'enclave. L'extension du périmètre proposée offre, par ailleurs, la possibilité d'enrichir significativement la **valeur patrimoniale** du Grand Site de France avec, parmi les nouvelles communes proposées un patrimoine naturel et culturel remarquable :

- Réserve naturelle régionale de Nyer
- Monuments Historiques classés ou inscrits du Prieuré de Marcevol (Arboussols), Prieuré de Serrabona (Boule d'Amont), Eglise Sant Vicenç (Eus), Eglise Sant Vicenç de dalt (Eus)
- Plus beaux villages de France (Eus)

Au delà des aspects paysager et patrimoniaux, ce périmètre apparaît aujourd'hui pleinement opérationnel. Chacune des nouvelles communes proposées adhèrent au Smcgs et participent aux travaux de ce dernier. Au regard des enjeux qui les concernent plus particulièrement, ces dernières ont été notamment très actives dans l'élaboration du plan de paysage, du schéma d'interprétation du patrimoine culturel et du dossier de Grand Site régional de la Région Occitanie.

⁶² Le traité de Corbeil de 1258 est un traité signé le 11 mai 1258 au prieuré de Saint-Jean-en-l'Isle, près de Corbeil, entre les représentants du roi de la Couronne Catalano-aragonaise, Jacques Ier, et ceux du roi de France, Louis IX. Par ce traité, le roi de France renonce à ses prétentions sur la Catalogne et le roi d'Aragon renonce de son côté à certaines de ses prétentions dans le Languedoc.

Carte n°12 : Périmètre proposé au renouvellement du label GSF



2.4.4. Le programme d'actions 2018 - 2024

La mise en œuvre du projet stratégique sera réalisée à partir d'une identification de dix projets dits « structurants »⁶³, c'est à dire qui, par la nature et l'impact des actions opérationnelles qu'ils regroupent, contribuent et servent le projet de Grand Site de France. Répondant à un ou plusieurs enjeux, objectifs et échelles d'impact distincts, ils constituent le socle du plan d'action opérationnel sur lequel le Smcgs va concentrer l'essentiel de ses moyens et structurer ses partenariats pour la période 2018 – 2024. Ces projets structurants sont organisés en trois catégories complémentaires :

Projets structurants dédiés au site classé	PS1 - Gestion du cœur patrimonial du GSF
	PS2 - Structuration des 6 secteurs d'accueil du site classé
	PS3 - Coordination du plan de circulation motorisée du site classé
	PS4 - Valorisation du patrimoine minier et mémoriel du secteur oriental du site classé
Projets structurants transversaux à l'échelle du GSF	PS5 - Animation du plan de paysage
	PS6 - Amélioration et valorisation des connaissances
	PS7 - Promotion du label Grand Site de France et de ses valeurs
Projets structurants à l'échelle de la destination contribuant au GSF	PS8 - Structuration de la destination éco-touristique Canigó Grand Site
	PS9 - Mise en place d'itinéraires paysagers
	PS10 - Appui au développement économique local

⁶³ Les 10 fiches projets structurants sont jointes au dossier en annexes

Projet structurant n°1 (PS1) Gestion du cœur patrimonial du massif du Canigó

R é f . enjeux	E1, E2, E3	Réf. objectifs	O1.1, O1.2, O1.3, O2.1, O3.2	Echelle d'impact
F i n a l i t é	<p>En réponse à l'enjeu n°1 de préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels du site classé, ce premier projet structurant vise à permettre une gestion partenariale et en réseau de l'ensemble des dispositifs ou servitudes du cœur patrimonial du Grand Site de France réunissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le site classé du massif du Canigó, servitude intégratrice de la quasi-totalité des autres dispositifs ci-après, • les 3 sites Natura 2000 (20 224 ha) dont le Smcgs est opérateur (ZSC « Massif du Canigó » FR 9101475, ZSC « Conques-de-la-Preste » FR 9101476 et ZPS « Canigó – Conques-de-la-Preste » FR 9110076, • les 3 Réserves naturelles nationales de Py, Mantet et Prats-de-Molló-La-Preste, • les 3 Forêts Domaniales (FD du Canigó, FD du Conflent et FD du Haut Vallespir), • la Réserve Biologique Dirigée en projet du Val Cady, • les forêts sous statuts de protection, • la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du Canigó. <p>Ce projet doit permettre une gestion en transversalité des problématiques du site classé, mêlant les enjeux paysagers, environnementaux, patrimoniaux ou d'accueil du public au regard des usages et pratiques du site, dans un objectif de préservation de son état patrimonial et de sa qualité paysagère.</p>			

M o d a l i t é s d e ré a l i s a t i o n	<p>Plus particulièrement, en lien avec l'inspecteur des sites, le Smcgs envisage d'intervenir de deux manières complémentaires selon qu'il est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en responsabilité directe de gestion (en tant qu'opérateur des sites Natura 2000 ou porteur du GSF) ou de projet (en tant que maître d'ouvrage direct ou délégué d'opérations ou organisateur d'évènement comme pour la <i>Trobada a Peu</i> par exemple) en appliquant les documents de gestion (DOCOB Natura 2000, programme d'actions du GSF) selon les principes d'actions décrits dans la partie 3. • en interface avec les autres gestionnaires, situation pour laquelle le Smcgs souhaite dépasser sa posture d'opérateur en créant les conditions favorables d'une gestion partenariale et en réseau avec les autres gestionnaires du site (RNN, ONF, ONCFS, ...). Dans ce cadre, un nouvel espace de travail au sein d'une instance de coordination des dispositifs de gestion et servitudes chevauchant le site classé du massif du Canigó réunissant l'ensemble de ces interlocuteurs sera installé. Cette instance doit permettre de faciliter l'inter-connaissance, la co-construction et la prise en compte de l'ensemble des enjeux du site tant dans la définition des documents cadre de gestion (révisions de plans d'aménagements forestiers, plans de gestion des RNN,...) que les projets envisagés (ex : construction de cabanes pastorales, réhabilitations de refuges, protocoles d'études ou de suivis naturalistes, ...). L'appui et la participation de la DDTM, de la DREAL, de l'UDAP ou encore du CAUE, seront sollicités autant que besoin. <p>Moyens humains : pour la mise en œuvre de ce projet structurant, le Smcgs s'appuiera sur le poste de chargé(e) de mission Natura 2000 et site classé figurant dans l'organigramme, avec en appui la personne en charge des APN (pour le conventionnement).</p> <p>Moyens financiers : les crédits d'Etat et européens (FEADER) seront sollicités pour les actions en lien avec Natura 2000. Concernant les autres actions, celles-ci seront justifiées dans le cadre du dispositif estival d'accueil et gestion des flux sur le site classé accompagné par le Département.</p>																									
	<p>Dans ce cadre, seront intégrées à ce projet structurant les actions du DOCOB Natura 2000 dont le Smcgs a la charge, les projets d'accueil du public susceptibles d'avoir un impact sur le site (projet de sentiers, conventionnement de sites de pratiques, manifestations sportives ou culturelles,...) ainsi que les actions d'amélioration des connaissances patrimoniales du site (patrimoine pastoral, ...). Celles-ci sont détaillées dans le tableau ci-après :</p> <table border="1" data-bbox="295 1350 1406 1606"> <thead> <tr> <th data-bbox="295 1350 938 1458" rowspan="2">Intitulé de l'action</th> <th data-bbox="938 1350 1150 1458" rowspan="2">Maîtrise d'ouvrage</th> <th colspan="7" data-bbox="1150 1350 1406 1391">Calendrier prévisionnel</th> </tr> <tr> <th data-bbox="1150 1391 1182 1458">2018</th> <th data-bbox="1182 1391 1214 1458">2019</th> <th data-bbox="1214 1391 1246 1458">2020</th> <th data-bbox="1246 1391 1278 1458">2021</th> <th data-bbox="1278 1391 1310 1458">2022</th> <th data-bbox="1310 1391 1342 1458">2023</th> <th data-bbox="1342 1391 1406 1458">2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="295 1458 938 1606"> A1.1. Mise en place et animation d'une instance de coordination des dispositifs de gestion du site classé : elle sera installée dès le second semestre 2018 et se réunira à minima une fois par an. </td> <td data-bbox="938 1458 1150 1606"></td> <td data-bbox="1150 1458 1182 1606" style="background-color: #92d050;"></td> <td data-bbox="1182 1458 1214 1606" style="background-color: #92d050;"></td> <td data-bbox="1214 1458 1246 1606" style="background-color: #92d050;"></td> <td data-bbox="1246 1458 1278 1606" style="background-color: #92d050;"></td> <td data-bbox="1278 1458 1310 1606" style="background-color: #92d050;"></td> <td data-bbox="1310 1458 1342 1606" style="background-color: #92d050;"></td> <td data-bbox="1342 1458 1406 1606" style="background-color: #92d050;"></td> </tr> </tbody> </table>	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A1.1. Mise en place et animation d'une instance de coordination des dispositifs de gestion du site classé : elle sera installée dès le second semestre 2018 et se réunira à minima une fois par an.								
Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage			Calendrier prévisionnel																						
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024																		
A1.1. Mise en place et animation d'une instance de coordination des dispositifs de gestion du site classé : elle sera installée dès le second semestre 2018 et se réunira à minima une fois par an.																										

A C t i o n s

<p>A1.2. Actions du Docob Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation du DOCOB : élaboration du programme d'actions annuel et son bilan, organisation du COPIL annuel et animation des groupes de travail, montage et suivi des dossiers de financements annuels, suivi et évaluation du DOCOB, veille environnementale et réglementaire en lien avec le programme. • Gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : mise en œuvre et suivi des mesures contractuelles en faveur de l'ouverture des espaces pastoraux et de pratiques respectueuses de l'environnement (MAEC, Contrat N2000, charte N2000), accompagnement des porteurs de projets, appui aux évaluations d'incidence • Suivi et amélioration scientifique : suivi des études et prestations, alimentation des bases de données géo-référencées, • Communication et sensibilisation : organisation du porter à connaissance, information et sensibilisation du grand public. 	<p>Smcgs + gestionnaires + avec l'appui de l'Etat</p>	<p>X X X X X X X</p>
<p>A1.3. Accompagnement des organisateurs des manifestations sportives et culturelles → selon les fondements de la charte mise en place dès 2013 par le Smcgs désormais pilotée à l'échelle départementale par les services de l'Etat depuis 2017. NB : au-delà de sa posture d'accompagnateur, le Smcgs est également organisateur de la « <i>Trobada a Peu</i> ».</p>	<p>Smcgs + acteurs/organisateurs APN</p>	<p>X X X X X X X</p>
<p>A1.4. Conventonnement des sites de pleine nature → l'inventaire des sites de pratiques de pleine nature (itinéraires, sites VTT, parcours de canyon,...) permettra un croisement avec les enjeux environnementaux. En référence avec l'objectif 3.2 – « Concilier les usages traditionnels et actuels du site classé », chaque fois que cela s'avèrera nécessaire (avis de l'instance de coordination précédemment évoquée), un conventionnement sera recherché.</p>	<p>avec l'appui de l'Etat</p>	<p>X X X X X X X</p>
<p>A1.5. Désinstallation des infrastructures obsolètes → en lien avec le plan de paysage, le déséquipement du site classé sera effectué, avec notamment le retrait des infrastructures obsolètes (vieux panneaux, barrières, pluviomètre,...).</p>	<p>Smcgs + ONF</p>	<p>X X X X X X X</p>

Projet structurant n°2 (PS2)
Structuration des six secteurs d'accueil du site classé

Réf. enjeux	E2, E3	Réf. objectifs	O2.3, O3.1, O3.3	Echelle d'impact
F i n a i t é	<p>Pour répondre aux enjeux 2 et 3 de la stratégie et en déclinaison de l'approche territoriale renouvelée détaillée en 2.3, le Smcgs s'emploiera à la structuration des six secteurs d'accueil du site classé définis dans le paragraphe 2.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur Cortalets • Secteur Marialles • Secteur Mantet • Secteur Les Conques • Secteur Sant Guillem • Secteur Batera / Pinosa <p>Ce travail de structuration s'appuiera plus particulièrement sur le triptique portes de site classé / refuges gardés / pics de référence et concernera l'ensemble des linéaires d'accès routiers et pédestres depuis les carrefours jusqu'aux sommets.</p>			
M o d a i t és d e r é a i s a t i o n	<p>Pour atteindre l'objectif de maîtrise et déconcentration des flux définis au paragraphe 3.1., le Smcgs veillera à articuler, en lien avec l'inspecteur des sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les démarches globales à l'échelle de l'ensemble du site classé du massif du Canigó pour définir le cadre commun de travail via des schémas structurants (schéma d'accueil du public, schéma signalétique,...). • les démarches locales à l'échelle de chacun des secteurs pour œuvrer à l'amélioration des conditions d'accueil (infrastructures d'accès, offre d'accueil, offre APN, patrimoine, point de vues,...) et gagner en lisibilité sur chacun d'entre-eux (information pratique, spécificités,...), sans perdre de vue l'objectif de maîtrise et déconcentration des flux définis en 3.1. <p>Quelle que soit l'échelle de travail, la dimension partenariale sera particulièrement importante pour mener à bien ce projet auquel seront associés l'ensemble des élus, usagers, gestionnaires, propriétaires, ... du site classé. Plus particulièrement, l'ONF occupera une place centrale au regard des enjeux inhérents à la multifonctionnalité des forêts domaniales couvrant une grande partie du site classé et que le schéma d'accueil du public (A.2.1) permettra de préciser.</p> <p>Moyens humains : pour la mise en œuvre de ce projet structurant et transversal, le Smcgs s'appuiera sur l'ensemble des compétences dont il dispose et recourra à l'expertise du CAUE, de la Fédération des Réserves naturelles Catalanes, de l'ONF ou encore du Pnr avec qui il dispose d'un partenariat formalisé.</p> <p>Moyens financiers : L'essentiel des actions du projet structurant sera justifié dans le cadre du dispositif estival d'accueil et gestion des flux sur le site classé accompagné par le Département ou donnera lieu à des recherches de financements spécifiques.</p>			

Dans ce cadre, est intégré à ce projet structurant, l'ensemble des actions de conception (réflexion, schémas,...) et de réalisation (travaux,...) en faveur de la structuration des six secteurs d'accueil du massif.

Celles-ci sont détaillées dans le tableau ci-après :

Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<p>A2.1. Schéma d'accueil du public → Ce document cadre réalisé sur l'ensemble du site classé et de ses accès reposera sur la méthodologie définie par l'ONF au niveau national. Il existe une cinquantaine de schéma d'accueil en forêts domaniales validées à l'échelle nationale.</p>	ONF	Définition		Mise en œuvre				
<p>A2.2. Requalification paysagères des portes du site classé → une attention sera portée à la requalification des portes du site classé afin qu'elles deviennent plus fonctionnelles (aménagement du stationnement, rationalisation de l'information,...) et plus qualitatives (améliorations paysagères). A l'heure du dépôt du dossier de renouvellement, deux projets sont en cours de conception : le Coll de Mentet et le Coll del Forn. D'autres sont en cours de réflexion (Les Conques, Los Masos de Valmanya,...).</p>	Smcgs (MO déléguée) + territoriaux	X	X	X	X	X	X	X
<p>A2.3. Valorisation de l'offre d'accueil par secteur → l'offre d'itinérance (sentiers) et de découverte (patrimoine, points de vue, ...) seront consolidées (signalétique, balisage, aménagement, conventionnement,...) et valorisées par secteur. A l'instar du dépliant rando-pratique mis en place en 2016 sur le secteur Cortalets, chaque secteur sera doté d'un tel document (comme résultante du processus d'amélioration conduit par secteur) et l'information pratique délivrée sur chacune des portes de site classé et des refuges gardés sera rationalisée et homogénéisée.</p>	Smcgs + partenaires territoriaux	Un rando-pratique par an						
<p>A2.4. Amélioration de la signalétique d'accès → concerne plus particulièrement la signalétique routière d'accès au secteur depuis les carrefours et les camps de base. Ce travail s'appuiera sur les référentiels existants (DIRSO pour la RN, Département pour les RD, Pnr des Pyrénées Catalanes pour la Signalétique d'Information Locale – SIL), pour permettre une desserte équilibrée et harmonisée de chacun des secteurs et de l'offre d'accueil afférente.</p>	Autorités organisatrices + Smcgs (MO déléguée)		X	X	X			

<p>A2.5. Suivi du programme de qualification des refuges gardés et non gardés → le Smcgs poursuivra l'accompagnement des propriétaires de refuges gardés et non gardés dans la démarche de qualification engagée (autonomie énergétique, amélioration de l'accueil, améliorations paysagères,...).</p>	<p>Etude : Smcgs Travaux : propriétaires des refuges</p>	<p>Définition du programme et MOE</p>	<p>Suivi des travaux</p>
--	--	---------------------------------------	--------------------------

<p align="center">Projet structurant n°3 (PS3) Coordination du plan de circulation motorisée du site classé</p>				
Réf. enjeux	E2, E3	Réf. objectifs	O2.3, O3.1	Echelle d'impact
Fi n al it é	<p>En réponse à l'enjeu n°3 « Gestion de l'accueil et conciliation des usages », le Smcgs prévoit de poursuivre le recul des véhicules à moteur au sein du site classé du massif du Canigó et la maîtrise du flux sur les pistes d'accès avec les propriétaires fonciers des parcelles sur lesquelles elles se situent.</p>			

**M
o
d
a
l
i
t
é
s
d
e
r
é
a
l
i
s
a
t
i
o
n**

Le plan de circulation motorisée du massif du Canigó est le fruit d'un travail partenarial de longue haleine visant à réguler la pénétration des véhicules à moteur au sein du site classé par les cinq principaux accès du massif soumis à réglementation spécifique :

- la **piste forestière du Llec** sise en forêt domaniale sur les communes de Clara – Villerach, Estoher et Taurinya (23 km en terrain naturel) restreignant l'accès au Refuge depuis 2007 à partir du Ras des Cortalets et dont une importante évolution est prévue dans les prochaines années,
- le **chemin forestier de Balaig** sis en forêt domaniale sur les communes de Fillols, Vernet-les-Bains et Taurinya (15 km en terrain naturel) interdite à la circulation depuis 2014,
- la **piste forestière de Marialles** sise en forêt domaniale sur la commune de Casteil (6 km en terrain naturel) réglementée depuis 2010 en juillet / août au delà du Randé,
- la **piste de Roques Blanques** sise en forêt domaniale sur la commune de Prats-de-Molló-La-Preste (3 km en terrain naturel) réglementée depuis 2013 en juillet / août et interdisant tout passage au-delà du Coll de les Basses (emprise de l'ancienne piste inter-vallée),
- la **piste forestière de Sant Guillem** sise en partie dans une propriété privée et en forêt domaniale sur la commune de Le Tech (6 km en terrain naturel) réglementée depuis 2017 en juillet / août.

Le partenariat mis en place avec les services de l'Etat et les communes, propriétaires fonciers et autorités sous l'égide desquelles sont régies ces pistes, consiste en une gestion globale et harmonisée de la problématique de l'accessibilité à l'échelle de l'ensemble du site classé. C'est donc dans ce cadre que sont préparées toutes les décisions relatives :

- aux dates d'ouverture ou fermeture saisonnières des pistes,
- aux ayant-droits et autorisations de circuler attribuées aux compagnies de transport,
- aux évolutions de la réglementation,
- à l'observation des flux,
- à l'harmonisation de l'information et de l'information réglementaire relative aux conditions de circulation (panneaux de pré-signalisation, barrières, totem,...).

Moyens humains : en lien avec les services de l'Etat, c'est le Smcgs et l'ONF qui assurent la coordination de ce plan de circulation avec l'appui des communes et des gestionnaires du site (RNN). Pour se faire, il s'appuie sur la personne en charge de « Natura 2000 et site classé » et le Directeur.

Moyens financiers : les moyens inhérents à la mise en œuvre des actions seront mobilisés au coup par coup, selon les différentes opportunités (Europe, Etat, Région, Département, autre, ...)

Dans ce cadre, est intégré à ce projet structurant l'ensemble des actions relatives à la coordination du plan de circulation motorisée du massif du Canigó.

Celles-ci sont détaillées dans le tableau ci-après :

Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024

**A
C
t
i
v
i
t
é
s**

<p>A3.1. Restructuration de l'accueil sur la piste du Lle pour accéder au refuge des Cortalets en deça de la côte 1500 m d'altitude → recul envisagé de l'accès motorisé grand public du secteur Cortalets dès la saison 2018 de près de 8 kilomètres en aval des Cortalets, au lieu-dit l'Esquena d'Ase. Le refuge sera désormais accessible, soit en 2h de marche par un chemin muletier existant qui sera valorisé, soit par un système de transport collectif adapté dans le cadre d'un partenariat avec les compagnies de transports agréées dont les modalités sont en cours de discussion.</p>	<p>Smcgs et ONF avec appui de l'Etat</p>	X	X	X				
<p>A3.2. Suivi réglementaire (arrêtés) et information des usagers → harmonisation et renforcement de la lisibilité de l'ensemble des arrêtés préfectoraux et municipaux de restrictions de circulation pour les véhicules à moteur en vigueur afin qu'ils s'articulent davantage à l'échelle du massif du Canigó et qu'ils clarifient les conditions de circulation (état des pistes, régimes dérogatoires, ...) pour une plus grande lisibilité tant sur les obligations que les responsabilités encourues par l'ensemble des parties.</p>	<p>Services de l'Etat et ONF avec appui du Smcgs</p>	X	X	X	X	X	X	X
<p>A3.3. Harmonisation du mobilier réglementaire → poursuite de l'harmonisation du mobilier réglementaire des accès intégrés au plan de circulation, reposant sur des structures en fer brut mis en place depuis plusieurs années (panneau de présignalisation, barrière, totem d'information,...) et permettant une rationalisation et un déséquipement progressif du massif.</p>	<p>Smcgs et ONF</p>	X	X	X	X	X	X	X
<p>A3.4. Observation des flux → poursuite de l'observation des flux par un renforcement du maillage d'éco-compteurs routiers, pédestres ou multi-modalités sur les principales pistes et itinéraires du site classé et une meilleure analyse des données de fréquentations collectées afin de mieux appréhender les variations ou interactions entre les différents accès. Une étude globale de fréquentation sera réalisée à mi-parcours du dossier.</p>	<p>Smcgs + autres détenteurs d'éco-compteurs</p>	<p>Achat d'éco-compteurs Suivi des données</p>			<p>Etude globale de fréquentation</p>		<p>Suivi et analyse des données</p>	

Se référer à la carte n°10 : Plan de circulation motorisée du site classé

<p align="center">Projet structurant n°4 (PS4) Valorisation du patrimoine minier et mémoriel du secteur oriental du site classé du massif du Canigó</p>				
Réf. enjeux	E1, E2, E4	Réf. objectifs	O1.2, O1.3, O2.1, O4.1	Echelle d'impact
F i n a i t é	<p>A travers le projet de sécurisation et valorisation du site minier et de mémoire de la Pinosa, auquel Batera est intimement lié, le Smcgs entend répondre partiellement à chacun des enjeux de la stratégie. Ces deux sites sont majeurs dans l'histoire du massif de par leur double dimension patrimoniale : symboles de l'histoire minière du massif du Canigó et icône du combat de la Résistance pour la libération du département des Pyrénées-Orientales, dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>L'objectif est de qualifier le secteur oriental du site classé afin d'aider à la gestion des flux touristiques tout en proposant des alternatives à la fréquentation du secteur Cortalets / Canigó.</p>			
M o d a i t és d e r é a i s a t i o n	<p>Avant même l'acquisition par le Smcgs en 2014 de ce site tombé dans le domaine privé depuis plusieurs décennies, la valorisation du site de la Pinosa avait été identifiée comme un projet structurant pour le massif dans le cadre de la Route du Fer. C'est dans cette perspective que sous l'impulsion du Smcgs, ce site a été :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intégré dans le périmètre du site classé du massif du Canigó de 2013, • inscrit au titre des Monuments historiques en 2015. <p>Depuis près de 2 ans, le Smcgs s'emploie à définir un projet de sécurisation et valorisation du site de la Pinosa reposant sur une approche globale de la protection du site et intégrant aussi bien la biodiversité, les qualités paysagères, le patrimoine historique et culturel que les pratiques sociales et économiques qui façonnent le Grand Site. En lien avec le site minier de Batera, l'objectif est de trouver une voie qui concilie la protection du patrimoine, le maintien de son caractère vivant, ouvert et accueillant ainsi que la maîtrise des aménagements par la sobriété.</p> <p>Moyens humains : en lien avec l'inspecteur des sites, le Smcgs s'est entouré d'un pool de compétence composé d'un architecte, d'un paysagiste et d'un interprète du patrimoine, dont le projet sera validé, avec l'appui des services de l'UDAP, de la DREAL et du SRMH dans le courant de l'année 2018. Ce projet est piloté par le chargé de mission « Patrimoine » du Smcgs avec l'appui ponctuel des autres chargés de mission de l'équipe.</p> <p>Moyens financiers : pour mener à bien ce projet structurant, le Smcgs souhaite saisir toutes les opportunités de financement mobilisables (Europe – ATI, FEDER, Interreg, Etat – DRAC, DREAL, CGET,..., Région – Grand Site Régional, Département, Mécénat – Fondation du Patrimoine,... et souscription citoyenne).</p>			

A c t i o n s	<p>Le projet structurant comprend trois volets complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volet « sécurisation » • Volet « interprétation » • Volet « valorisation » <p>Chacun de ces volets est détaillé dans le tableau ci-après :</p>								
	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	<p>A4.1. Volet « sécurisation » du site de la Pinosa → il s'agit d'un ancien site minier à l'abandon depuis près de 80 ans avec la mise en œuvre de mesures conservatoires visant notamment à arrêter la dégradation des bâtiments dans le temps ainsi que la sécurisation des personnes susceptibles de le visiter.</p>	Smcgs avec l'appui de l'Etat (IS / UDAP / CRMH)							
<p>A4.2. Volet « interprétation » du site → Ce volet consiste à rendre lisible le site pour une visite autonome. Les aménagements prévus à cet effet (abri , interprétation, aménagements paysagers, points de vues,...), cherchent à impacter le moins possible l'aspect des lieux, se voulant ponctuels et discrets mais intégrés dans un projet de gestion globale du site. La gestion globale du site doit ainsi permettre de limiter la fermeture des perspectives paysagères, voire d'ouvrir des points de vue tout en préservant l'équilibre naturel et écologique en place.</p>	MOE		Travaux						
<p>A4.3. Volet « valorisation » du site au sein d'une boucle pédestre → Ce volet a pour but d'intégrer le site de la Pinosa dans une boucle de randonnée sur un itinéraire de deux jours reliant le site aux vestiges de la ligne Repalona-Formentera et au refuge de Batera (porte d'entrée au site classé). Dans le cadre de la mise en place de cette boucle, un abri pourrait être aménagé dans un des bâtiments du site de la Pinosa et des outils d'interprétation et de médiation mis en place pour offrir une interprétation du site (application numérique, espace d'exposition dans le refuge de Batera ou l'abri de la Pinosa,...).</p>									



67. Vue du site de la Pinosa, ancienne cité minière (Valmanya)

Projet structurant n°5 (PS5)
Animation du plan de paysage du massif du Canigó

Réf. enjeux	E2	Réf. objectifs	O2.3	Echelle d'impact
F i n a l i t é	<p>Le plan de paysage du massif du Canigó approuvé récemment, identifie 3 défis majeurs pour le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La lutte contre la banalisation des paysages, ○ Le maintien des équilibres et des dynamiques naturels, ○ L'organisation de la découverte et de la pratique du territoire. <p style="text-align: center;">Carte n°13 à 15 : Carte des défis du plan de paysage</p> <p>Ceux-ci se déclinent en trois Objectifs de Qualités Paysagères généraux déclinés pour chacune des entités paysagères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OQP 1 : Respecter l'identité du territoire • OQP 2 : Préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables • OQP 3 : Mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire <p>Ce projet doit permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs de qualité paysagère.</p>			
M o d a l i t és d e ré a l is a t i o n	<p>Pour mener à bien ce projet structurant, en appui de ses moyens propres et en lien avec l'inspecteur des sites,, le Smcgs envisage de recourir autant que de besoin à une expertise externe (esquisse, APS, APD, MOE,...) et s'appuyer sur un réseau de partenaires pérennes présents sur le territoire et disposant d'une compétence « paysage » reconnue tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CAUE des Pyrénées Orientales avec qui le Smcgs est en train de finaliser un partenariat pluriannuel • L'ONF pour les projets situés en forêt domaniale, ce qui est le cas par exemple pour l'aménagement de l'aire de stationnement de l'Esquena d'Ase du fait de l'évolution de la réglementation de circulation sur la piste du Llec ou comme envisagé pour l'élaboration du schéma d'accueil, • Le Pnr des Pyrénées Catalanes pour la part de territoire commune au GSF, tel que cela est le cas pour le projet de requalification du Coll de Mentet, • Les services urbanisme des Communautés de communes en tant que porteurs des démarches intercommunales d'urbanisme et qu'instructeurs du droit des sols, concernant notamment la planification et la réglementation, • L'expertise des services de l'Etat par l'intermédiaire du paysagiste-conseil de la DREAL, comme cela est le cas depuis plusieurs années, ou encore l'expertise de l'UDAP des Pyrénées Orientales. • Les deux Pays d'Art et d'Histoire concernant chacun des versant du GSF pour le volet patrimoine paysager, interprétation et médiation de ce patrimoine, <p>Moyens d'actions : Concernant la méthode, le Smcgs s'appuiera sur les instances de son schéma de gouvernance (commissions, groupes de travail, COPIL,...) pour conduire à bien les actions envisagées ci-après, en accordant une place importante à la concertation et à la co-construction des actions. En interne, ce projet sera piloté par le Directeur et l'ensemble de l'équipe et les moyens financiers mobilisés selon les opportunités.</p>			

A c t i o n s	<p>L'animation du plan de paysage concerne les moyens d'ingénierie, d'expertise et d'animation mobilisés par le Smcgs et les actions transversales du plan de paysage (suivi, outils, veille,...) envisagées.</p> <p>Chacune de ces actions est détaillée dans le tableau ci-après :</p>								
	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	<p>A5.1. Animation et communication du plan de paysage → avec les moyens présentés précédemment, le Smcgs entend placer la préservation et la valorisation du paysage au cœur de son action en assurant notamment, une promotion du plan de paysage et de son ambition auprès des acteurs du territoire. Il s'engage par ailleurs à recourir à une expertise externe ou partenariale pour tous projets d'aménagement concernant le Site Classé, sachant que ces projets seront étudiés dans l'instance de coordination évoquée dans le PS1.</p>	Smcgs + partenaires territoriaux	X	X	X	X	X	X	X
	<p>A5.2. Accompagner la déclinaison réglementaire des orientations du Plan de paysage dans les PLUi et SCOT → en étroite articulation avec les Communautés de Communes, le Smcgs veillera à accompagner la déclinaison réglementaire du plan de paysage dans les documents de planification tels que les PLUi ou les SCOT</p>	Smcgs + CdCommunes	X	X	X	X	X	X	X
<p>A5.3. Mise en place d'un observatoire des paysages → à compter de 2020, le Smcgs s'attellera à mettre en place un observatoire des paysages reposant sur la méthodologie définie par le Ministère de la Transition Énergétique et Solidaire et en articulation avec les projets ou expériences existantes sur le territoire (Pnr des Pyrénées Catalanes, ...),</p>	Smcgs + partenaires territoriaux Avec appui de l'Etat				X	X	X	X	
<p>A5.4. Assurer une veille des projets de transition énergétique → au regard de la dynamique de développement de ce secteur et des « menaces » identifiées durant l'élaboration du dossier de renouvellement du label GSF, le Smcgs souhaite être vigilant quant aux projets de transition énergétique développés sur le territoire, en se conformant à la motion votée le 7 juillet 2017 proscrivant notamment le grand éolien sur l'ensemble du GSF (cf. Annexe n°13).</p>	Smcgs + partenaires territoriaux Avec appui de l'Etat	X	X	X	X	X	X	X	

**Projet structurant n°6 (PS6)
Amélioration et valorisation des connaissances**

Réf. enjeux	E1, E4	Réf. objectifs	O1.1, O1.3, O4.3	Echelle d'impact
F i n a i t é	<p>Depuis sa création en 2002, le SMCGS a rassemblé dans l'exercice de son activité beaucoup de ressources documentaires de nature différente dont une partie mérite assurément d'être pérennisée et mise à la disposition du plus grand nombre. Les archives représentent en effet un outil de sensibilisation des publics et constituent la matière première de tous les projets d'interprétation du patrimoine.</p> <p>Dans ce cadre, l'objectif de ce projet structurant est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et accroître l'état des connaissances du territoire en conduisant des études ou collectant des données sur toutes les thématiques abordées par le GSF (paysage, patrimoine culturel, environnement,...). • Valoriser et mettre à disposition du plus grand nombre (y compris de l'équipe technique du SMCGS), les ressources, de toute nature, produites ou collectées par la structure dans l'exercice de son activité (rapports et études techniques, bases de données, cartographie, photographies, topoguides, ...). 			
M o d a i t é s d e r a i s a t i o n	<p>Les modalités de réalisation du projet s'inscrivent dans la continuité des travaux engagés depuis 2012 dans le cadre de l'archivage des fonds liés au patrimoine minier du massif reposant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une évaluation préalable de l'intérêt des ressources collectées ou recherchées, • une contextualisation territoriale et historique de la ressource collectée ou recherchée, • un traitement de la ressource selon les protocoles en vigueur, • l'instauration d'un système de classement et de description adaptée, • une sécurisation juridique et physique (convention de dons, numérisation, ...) des documents collectés (diapositives, tirages photographiques...) pouvant présenter des altérations ou dont la manipulation peut causer la détérioration irréversible. Après numérisation, ces documents sont déposés aux ADPO où l'on dispose de moyens matériels nécessaires pour leur conservation dans le long terme, • Une mise à disposition gracieuse de la ressource dans le respect des conditions définies dans les conventions de dons ou de mise à disposition, laquelle passe désormais par internet, qui offre la chance d'une infinie multiplication. <p>Ce travail rigoureux a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'accroître significativement l'état des connaissances sur la thématique du patrimoine minier, • d'identifier les données ou ressources manquantes sur lesquelles lancer des recherches ou études complémentaires, • d'alimenter avec une très grande réactivité les projets d'interprétation, valorisation ou de publications avec une information vérifiée et de qualité. Cela est expérimenté depuis 2016 avec la Communauté de Communes Conflent-Canigó. <p>Dans l'optique d'une ouverture de ce travail au-delà du patrimoine minier à l'ensemble des thématiques abordées par le projet de GSF, le Smcgs envisage de mettre en place un système de gestion documentaire, afin d'apporter une vision prospective et des solutions concrètes à l'organisation et à la recherche de l'information, en vue d'une valorisation de ces ressources quel que soit le projet (sentier d'interprétation, application, publication,...).</p> <p>Moyens d'actions : Le Smcgs s'appuiera sur son chargé de mission Patrimoine et mobilisera les moyens selon les opportunités auprès du Département, de la Région, de la DRAC ou encore du projet Interreg PyrFer (projet en réseau de valorisation de sites miniers pyrénéens) notamment.</p>			

A c t i o n s	<p>Le projet présente deux volets complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volet amélioration des connaissances • Volet valorisation des connaissances <p>détaillant les actions suivantes dans le tableau ci-après :</p>								
	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	<p>A6.1. Poursuite de la collecte, traitement et archivage</p> <p>→ l'état des connaissances sera amélioré par la poursuite des travaux de collecte de tous documents d'intérêt pour le GSF (à l'issue d'une évaluation de l'intérêt), leur traitement et leur archivage dans une perspective de sauvegarde pérenne et sécurisée, en lien avec l'ADPO.</p>	Smcgs en lien avec l'ADPO et les détenteurs des fonds	X	X	X	X	X	X	X
	<p>A6.2. Valorisation et diffusion de l'information dans le cadre d'un centre de ressource dématérialisé</p> <p>→ le centre de ressources dématérialisé comporte deux objectifs fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La diffusion des instruments de recherche informatisés et des documents numérisés auprès des utilisateurs. • La mutualisation des ressources et métadonnées documentaires par la mise en place d'un format d'échange de données normalisé, afin que les données puissent être exploitées par le plus grand nombre. 	Smcgs + acteurs patrimoniaux (PAH, ADPO,...)	Mise en place du Centre de ressource	Gestion et alimentation du Centre de ressource					
<p>A6.3. Accompagnement des projets de valorisation du patrimoine du territoire</p> <p>→ le Smcgs accompagne les projets de valorisation (sentiers d'interprétation, applications, publications, ...) portés par les collectivités (Communes, CdCommunes,...), associations, érudits ou chercheurs dans l'optique d'une valorisation du patrimoine du massif. La plus-value du Smcgs repose sur une mise à disposition, production et/ou vérification des contenus textes et/ou iconographiques grâce aux fonds et instruments de recherche mis en place. Les partenariats avec les CdC seront consolidés notamment dans le cadre du POCTEFA PyrFer.</p>	Smcgs + partenaires territoriaux et associations	X	X	X	X	X	X	X	
<p>A6.4. Gestion interne des bases de données géolocalisées (SIG, cartographie, ...)</p> <p>→ la gestion interne des bases de données quelles qu'elles soient sera organisée et gérée avec rigueur et selon les protocoles en vigueur, en vue d'être mobilisées ou partagées par le Smcgs pour les projets concernant le GSF.</p>	Smcgs	X	X	X	X	X	X	X	

<p align="center">Projet structurant n°7 (PS7) Promotion du label Grand Site de France et de ses valeurs</p>											
Réf. enjeux	E1, E4	Réf. objectifs	O1.3, O4.3, O4.4	Echelle d'impact							
F n a i t é	<p>L'enjeu majeur de la communication est de faire partager l'ambition du Syndicat mixte Canigó Grand Site et d'y faire adhérer les différents publics. D'autres enjeux sont complémentaires : notoriété, image, raison d'être, légitimité, valorisation de l'action du Smcgs et de l'attractivité du territoire. Ces enjeux se traduisent en quatre objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • informer : le syndicat mixte doit présenter et expliquer sa gestion, ses missions, ses actions, ses ambitions ; • faire adhérer les membres, les partenaires et les habitants en sensibilisant les différentes cibles aux problématiques et enjeux du Syndicat mixte ; • mobiliser : au-delà de l'adhésion, c'est l'implication du plus grand nombre et le « faire ensemble », • transmettre et partager : la valeur patrimoniale du GSF, l'esprit des lieux et les valeurs sur lesquelles le Smcgs appuie son action. 										
M o d a i t és d e ré a l i s a t i o n	<p>En déclinaison de la stratégie de communication interne et externe approuvée par le comité syndical et révisable tous les trois ans, les actions de communication visent donc à promouvoir l'image du label, faire partager les ambitions et la vision pour le territoire auprès des diverses cibles identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les membres adhérents du Smcgs, • les partenaires publics et privés du Smcgs impliqués dans le projet de GSF, • les habitants du territoire labellisé GSF, • les visiteurs du Grand Site de France du massif du Canigó. <p>Moyens humains : Pour mener à bien ce projet, le Smcgs peut compter sur son ingénierie interne, et plus particulièrement la personne en charge de la communication figurant dans l'organigramme. Il est par ailleurs susceptible de recourir à des compétences externalisées, que ce soit par la conception ou l'impression de supports de communication institutionnelle, promotionnelle ou de sensibilisation ou l'encadrement de certains chantiers participatifs (cf. zoom ci-après),.</p> <p>Moyens financiers : La plupart de ces actions sont réalisées sur fonds propres du Syndicat, sauf pour les publications touristiques mise en œuvre dans le cadre du comité de destination (projet structurant n°8) mobilisant des crédits européens ou régionaux. De même, les actions entrant dans le cadre du dispositif estival (projet structurant n°2) bénéficient du soutien du Département.</p>										
A	Intitulé de l'action		Maîtrise d'ouvrage		Calendrier prévisionnel						
					2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024

C t i o n s	A7.1. Actions de communication institutionnelle → édition de supports de communication institutionnelle présentant l'action du Smcgs et valorisant son action (rapport d'activités, site web, newsletter,...).	Smcgs	Publication au fil de l'eau sur l'ensemble de la période
--	--	-------	--

A c t i o n s	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	A7.2. Actions de sensibilisation → sensibilisation du public par la déclinaison d'un message en faveur de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale du GSF dans chacune des publications ou éditions du GSF.	Smcgs							
	A7.3. Actions promotionnelles → promotion du label et de ses valeurs dans tous types de supports ou vecteurs promotionnels, touristiques ou pratiques (carte, dépliant, flyer, portail web, réseaux sociaux, évènementiels,...)	Smcgs + partenaires touristiques de la destination							
	A7.4. Organisation de chantiers participatifs → Pérennisation de l'organisation de 3 à 5 chantiers par an sur l'ensemble de la période sur des projets en lien avec l'entretien ou la valorisation du site.	Smcgs	X	X	X	X	X	X	X

Zoom : les chantiers participatifs du GSF

Depuis 2016, le Smcgs met en place tout au long de l'année des **chantiers participatifs** pour permettre aux personnes volontaires de participer à la valorisation du site et aider à la mise en œuvre des projets (restauration de murs en pierres sèches, débroussaillage de chemins, balisage, pose de signalétique, remise en eau de fontaine,...). Entre 3 et 5 chantiers sont organisés chaque année.

Ceux-ci rencontrent un succès grandissant (entre 15 et 50 personnes par chantier organisé) et permettent de nouer un lien fort avec les participants qui s'approprient, le temps d'une matinée ou d'une journée, l'essentiel des valeurs auxquelles nous croyons. Pour la période 2018 – 2024, ces chantiers seront poursuivis et pérennisés.



68. Chantier participatif de réfection du chemin forestier de Balaig – Juin 2015



69. Chantier participatif d'entretien des sentiers du tour de Santa Anna – Mars 2017

<p align="center">Projet structurant n°8 (PS8) Structuration de la destination éco-touristique « Canigó Grand Site »</p>											
Réf. enjeux	E3, E4	Réf. objectifs	O3.3, O4.1, O4.2, O4.4	Echelle d'impact							
F i n a i t é	<p>Ce projet défini à l'échelle de la destination éco-touristique Canigó Grand Site s'inscrit dans l'intention définie dès 2012 d'agir en faveur de la structuration du territoire touristique organisé autour du massif du Canigó. Ce territoire est le fruit d'une volonté commune de coopération entre les collectivités et les acteurs touristiques à l'échelle du massif emblématique du Canigó, de son piémont, de ses deux vallées et des balcons qui leur font face. Cet important partenariat public/privé s'est ainsi organisé pour améliorer l'efficacité de la chaîne touristique, structurer et qualifier la destination, en résonance directe avec la volonté de préserver le site classé, de mieux gérer et diffuser les flux et de valoriser le territoire de visite.</p>										
M o d a i t é s d e r e a i s a t i o n	<p>En déclinaison des préconisations d'Atout France formulées dans le cadre du Contrat SPÔTT, un Comité de Destination réunissant partenaires institutionnels du territoire de visite organisé autour du massif du Canigó s'est constitué (CdCommunes Conflent-Canigó, Haut Vallespir/Sud Canigó et Roussillon Conflent et le Smcgs). Il constitue, le cœur de la gouvernance de la destination et se décline en diverses instances : groupes de travail (Office de tourisme, animateurs numériques de territoire, sites de visite,...), comité technique (réunissant directeurs et techniciens) et comité de destination (réunissant les élus).</p> <p>Afin d'asseoir sur le long terme cette dynamique, le Comité a proposé la Destination Canigó au dispositif « Grands Sites Occitanie », qu'il a obtenu fin 2017. Ce cadre contractuel régional, constitue le socle de ce projet structurant, lequel repose sur la stratégie suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fil conducteur: Paysages et sites emblématiques de la montagne sacrée des catalans ○ Stratégie: Valoriser la destination Canigó Grand Site par une structuration du territoire de visite, une qualification de l'offre de découverte et une mise en réseau des acteurs. ○ Articulation des périmètres : le Grand Site Régional de la Région Occitanie articule prioritairement le GSF du massif du Canigó (= Cœur emblématique) avec l'ensemble de sa zone touristique d'influence à l'échelle de la destination, dans l'optique d'une préservation du site classé. Pour se faire, 10 sites et 3 éléments du patrimoine immatériel majeurs (les pépites) ont été identifiés sur des critères objectifs, principalement situés hors du site classé pour s'articuler parfaitement avec la stratégie de préservation et valorisation du site classé porté dans le dossier de renouvellement (cf. zoom page suivante). <p>Moyens d'actions : le Smcgs contribuera avec l'appui des 3 CdCommunes, Offices de Tourisme et ADT des Pyrénées Orientales concernés et le soutien financier de la Région et de l'Europe à la mise en œuvre des actions identifiées dans le projet de Grand Site Occitanie dont il est chef de file. Les moyens humains des différentes structures partenaires et du chargé de mission Tourisme du Smcgs plus particulièrement seront mobilisés.</p>										
A	Intitulé de l'action		Maîtrise d'ouvrage		Calendrier prévisionnel						
					2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024

c t i o n s	A8.1. Animation du Comité de destination → animation des différentes instances : groupes de travail (autant que de besoin), comité directeur (2 par an min.) et comité de destination (2 par an min).	Comité de destination + CRT/ADT	Sur l'ensemble de la période
--	---	---------------------------------	------------------------------

A c t i o n s	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel							
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	A8.2. Accueil du public et diffusion des flux → par la réalisation mutualisée d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) et d'un schéma de signalétique touristique à l'échelle de la destination		SADI	SADI	Sch. Signalétique	Sch. Signalétique				
	A8.3. Promotion et mise en marché → Par le développement d'outils constitutifs de l'architecture numérique de la destination (portail web, médias sociaux, e-réputation,...) et la mise en place de produits touristiques.	Comité de destination + CRT/ADT	Portail web	Actions communes de promotion et mise en marché au fil de l'eau						
	A8.4. Observation des flux et des publics → par la mutualisation d'outils quantitatifs et qualitatifs (étude clientèle, comptages, ...),	Comité de destination + CRT/ADT + sites de visites	Collecte et mise en commun des données		Etude globale		Suivi			
	A8.5. Démarche qualité et réseaux → par l'accompagnement de toutes démarches isolées ou collectives en faveur d'une amélioration de la qualité de l'offre (labellisation, classement, certification,...), l'animation du partenariat territorial au sein de la gouvernance propre au comité de destination et la participation aux démarches de réseaux,	Comité de destination + CRT/ADT	X	X	X	X	X	X	X	X
	A8.6. Structuration de filière, notamment APN → en continuité du travail engagé depuis plusieurs années.	Smcgs + acteurs de la filière	X	X	X	X	X	X	X	X

Projet structurant n°9 (PS9)				
Mise en place d'itinéraires paysagers				
Réf. enjeux	E2, E3, E4	Réf. objectifs	O2.3, O3.3, O4.1	Echelle d'impact

F i n a l i t é	<p>L'intégration des communes des balcons et du piémont au sein du Smcgs dès 2014, couplée aux travaux du plan de paysage ont mis en exergue l'opportunité de structurer et valoriser la position de belvédère de ces entités. En découle ce projet structurant de mise en place d'itinéraires paysagers reliant les principaux belvédères des balcons nord, des balcons sud et du piémont par les points de vue répétés qu'ils offrent sur le massif du Canigó et/ou le littoral languedocien et catalan.</p> <p>Par la valorisation des paysages qu'ils permettent, la création d'une nouvelle offre de découverte quatre saisons tenant le visiteur à distance du site classé et l'opportunité qu'ils offrent de valoriser les produits et savoir-faire locaux, ces itinéraires répondent à la fois aux enjeux 2, 3 et 4 du projet 2018 - 2024.</p>																													
M o d a l i t és d e ré a l i s a t i o n	<p>Avec la mise en place, aux côtés du Département de « Tours et ronde du Canigó », le Smcgs a acquis une grande expérience dans la mise en place d'itinéraires de randonnée à grande échelle. Dans le cas présent, il souhaite capitaliser sur cette expérience en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suscitant le partenariat local indispensable (mairies, associations, propriétaires fonciers, hébergeurs, acteurs économiques, professionnels APN, ...), • associant à la démarche les acteurs départementaux (Département, Comité départemental de la Randonnée pédestre, ...) • s'assurant de la sécurisation juridique et du confort du tracé envisagé, en préconisant autant que possible les chemins cadastrés, • donnant un ancrage et une cohérence historique et patrimoniale à l'itinéraire en valorisant le patrimoine (ancienne frontière, patrimoine roman, paysages,...). <p>Moyens d'actions : En terme de moyens financiers, le Smcgs s'appuiera plus particulièrement sur les fonds mobilisables dans le cadre du programme de développement rural Leader (Santa Anna) ou de coopération transfrontalière (Interreg POCTEFA, Fonds commun transfrontalier pour les balcons sud) ou transnationale (Interreg MED pour les balcons nord notamment). Le chargé de mission « APN/itinérance paysagère et paysage" du Smcgs assurera le pilotage de ces projets, en articulation avec les compétences propres du Smcgs ou extérieures (CAUE, écoles du paysage de Marseille-Versailles, université de Perpignan,...).</p>																													
A c t i o n s	<p style="text-align: center;">Intitulé de l'action</p> <p>A9.1. Le Tour de Santa Anna dans le piémont → finalisation du tour de Santa Anna valorisant notamment les deux points de vue que sont la montagne Santa Anna et le château de Belpuig dans l'objectif de participer à la dynamisation de ce secteur à ce jour peu attractif.</p>	<p style="text-align: center;">Maîtrise d'ouvrage</p> <p>Smcgs + communes concernées</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="7">Calendrier prévisionnel</th> </tr> <tr> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #92d050;">X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>							Calendrier prévisionnel							2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	X						
Calendrier prévisionnel																														
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024																								
X																														

Zoom : le dispositif « Grand Site Régional de la Région Occitanie » - cf. Annexe n°11

Le dispositif Grand Site Régional est une politique de la Région Occitanie en faveur du tourisme, du patrimoine culturel, du patrimoine naturel et de l'économie régionale. Mise en œuvre sous forme d'un appel à projets, elle vise à identifier des destinations régionales sur la base de leur partenariat et de la stratégie touristique portée au regard de la valeur de leur patrimoine naturel, culturel ou paysager. Sous l'égide du Smcgs, le comité de destination Canigó Grand Site s'est positionné et a été sélectionné. La stratégie de valorisation de la destination Canigó Grand Site repose sur l'identification d'un maillage de 10 sites touristiques majeurs et 3 éléments du patrimoine immatériel (les pépites) :

- **Pépites culturelles :**
 - **Patrimoniales**
 - **Villages patrimoniaux** de Villefranche-de-Conflent (UNESCO / PBVF), Prats-de-Mollo (SPR) et Eus (PBVF) ;
 - **Abbayes et prieurés romans** de Sant Marti-del-Canigó, Sant Miquel-de-Cuixà, Serrabona et Santa Maria d'Arles
 - **Immatérielles :** les festivités de la St Joan, les Fêtes de l'Ours et l'œuvre de Pau Casals
 - **Pépites naturelles :** Gorges de la Fou et Orgues d'Ille
 - **Pépité paysagère :** site classé du massif du Canigó.

Les **offices de tourisme** de première catégorie (Conflent-Canigó et Amélie-les-Bains) et relais (Ille-sur-Tet, Arles-sur-Tech, Prats-de-Molló) complètent ce maillage.

Un programme d'actions partenarial en découle, reposant sur :

- Des **projets collectifs à l'échelle du Grand Site Régional** en faveur de l'accueil du public (SADI, Schéma signalétique touristique,...), de la structuration de l'offre (démarches qualités, ...), de promotion et mise en marché (Portail web, ...), d'observation des flux et des publics,
- **Des projets structurants propres à chacune des pépites touristiques et Offices de tourisme** tels que l'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs (aire de stationnement, toilettes, point d'information,...), la mise en œuvre des plans de sauvegarde ou préservation du patrimoine (villages patrimoniaux, abbayes, ...) ou encore l'aménagement d'espaces d'interprétation.

Concernant plus spécifiquement le site classé du massif du Canigó (pépité paysagère), 4 projets ont été plus particulièrement identifiées : le projet de la Pinosa (PS4), la qualification de l'accueil des portes de site classé (PS2), le développement et la qualification de l'offre d'itinérance (refuges) (PS2) ainsi que le schéma d'accueil du public sur le site classé et ses accès (PS2 et 3).

	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
A	A9.2. Itinéraires paysagers des balcons Sud : → valorisation des belvédères ou portes d'entrée du GSF que sont le Coll d'Ares, Coustouges, Saint-Laurent-de-Cerdans ou encore Serralongue dans le cadre du Tour pédestre du Haut Vallespir existant ou d'une itinérance cyclo-touristique à développer en articulation avec la voie verte transfrontalière Pyrenexus. Dans ce cadre, seront mis en place dès 2018, les tours transfrontaliers du Costabona.	Smcgs + partenaires territoriaux	Td Co sta bo na			X	X	X	X

C t i o n s	<p>A9.3. Itinéraires paysagers des balcons nord : → Mise en place d'itinéraires pédestres, cyclo-touristiques et routiers reliant les villages et lieux emblématiques (Força Réal, Caladroi, prieuré de Marcevol,...) et valorisant le patrimoine de l'ancienne frontière du Traité de Corbeil (bornes frontière, ...), les nombreux points de vue (belvédères) et les producteurs locaux (vins, oliviers, amandiers,...). Ce projet est en cours de réflexion et s'inscrit dans la mise en œuvre du programme Interreg Med Emblematic prévoyant la mise en place d'éco-itinéraire(s) valorisant les fondements de la « <i>dimension emblématique</i> » du site.</p> <p>- Itinéraire panoramique cyclotouristique et routier : alternatif au corridor routier de la RN116, ce projet peut rapidement devenir un itinéraire-bis très qualitatif pour les cyclistes ou automobilistes en quête de découvertes et de rencontres. Il sera notamment proposé au projet « Escapade nature sans voiture ».</p> <p>- Itinéraire pédestre : développé en peigne en appui sur les gares de la ligne TER Perpignan – Villefranche-de-Conflent, permettant une itinérance de un à quatre jours sans émission de gaz à effets de serre.</p>	Smcgs + partenaires territoriaux	X	X	X				
--	---	----------------------------------	---	---	---	--	--	--	--

Projet structurant n°10 (PS10) Appui au développement économique local

Réf. enjeux	E4	Réf. objectifs	O4.1	Echelle d'impact					
F i n a l i t é	<p>En réponse à l'enjeu n°4, le Smcgs souhaite participer au développement local en suscitant, notamment des retombées économiques. C'est une attente forte du territoire, qui fait face à une double problématique : le faible nombre d'offres d'emplois salariés et l'arrivée de nouvelles populations, le plus souvent par un choix de vie dans un cadre préservé. Ainsi, de nombreux habitants souhaitent créer leur activité pour asseoir leur installation sur le territoire, le plus souvent dans le cadre de leurs aspirations de vie (un équilibre temps/argent, un fort rapport au territoire et à l'environnement, ...). Ces intentions doivent être mise en relation avec les projets d'itinérance douce, de structuration de filière ou de l'offre touristique portés par le Smcgs. C'est dans cette perspective que le Smcgs souhaite contribuer au développement économique local, en privilégiant les projets en lien direct avec les thématiques et le modèle de développement sous-entendu par les valeurs des GSF (économie rurale, économie sociale et solidaire, économie circulaire, pluri-activité, ...).</p>								
M o d a l i t é s d e ré a l i s a t i o n	<p>Dans la continuité du dispositif expérimental d'accompagnement de projets mis en place par le Pays Terres Romanes avant sa dissolution, le Smcgs a qui l'ingénierie technique du Pays a été transférée, a repris ce dispositif. Mis à l'échelle du Groupe d'Action Locale et en articulation avec le Pnr des Pyrénées Catalanes, il s'appuie sur un accompagnement personnalisé ou collectif des porteurs de projets à vocation économique quels que soient leur stade de développement (émergence, conception, mise en œuvre,...). Un large partenariat territorial a été constitué, réunissant la plupart des structures d'accompagnement du territoire (chambres consulaires, organismes de formation, structures d'accompagnement vers l'emploi, accompagnateurs associatifs,...). Devant le succès rencontré par ce dispositif (plusieurs dizaines de projets accompagnés par an), le Smcgs souhaite le pérenniser durant la période.</p> <p>Dans le même état d'esprit, le Smcgs se mobilisera sur deux autres actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en économie des projets du GSF, afin que les projets réalisés ou projetés puissent générer un impact économique et social, • la captation de moyens financiers pour le territoire dans le cadre d'appels à projets et l'accompagnement des projets en maîtrise d'ouvrage partenaires positionnés (ATI, Grand Site Régional,...). <p>Moyens d'actions : Pour atteindre ces objectifs d'accompagnement, le syndicat s'appuiera sur sa chargée de mission économie figurant à l'organigramme en articulation avec les autres compétences du Smcgs et mobilisera les partenaires techniques et financiers du territoire, notamment les Groupes d'Actions Locaux Leader.</p>								
A	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024

C t i o n s	<p>A10.1. Accompagnement des projets à vocation économique → Afin de faciliter l'avènement de projets économiques portés par des porteurs de projet qui souhaitent créer ou développer une activité en lien avec « l'esprit des lieux » et la valorisation des ressources locales (projets très qualitatifs dans les valeurs et les finalités qu'ils poursuivent), le Smcgs a mis en place un dispositif d'accompagnement partenarial qui donne de très bons résultats. Ce dernier sera poursuivi au cours de la période.</p>	Smcgs en partenariat avec le Pnr	Accompagnement au fil de l'eau tout au long de la période
--	---	----------------------------------	---

	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier prévisionnel						
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
A c t i o n s	<p>A10.2. Ingénierie financière des projets en MO partenaires → Afin de faciliter la concrétisation de projets portés par des maîtrises d'ouvrage partenaires (publics, privés ou associatifs), le Smcgs dispose d'une ingénierie financière qu'il met à leur disposition pour les accompagner dans la recherche de financements (européens, régionaux,...) dès lors qu'ils s'inscrivent dans la stratégie du GSF.</p>	Smcgs + partenaires territoriaux	Au fil de l'eau tout au long de la période						
	<p>A10.3. « Mise en économie » des projets structurants → Afin d'optimiser l'impact économique des projets qu'il porte, le Smcgs va tout mettre en œuvre pour créer les conditions favorables à l'appropriation des projets structurants tels que le Tour de Santa Anna, les Tours et ronde du Canigó, les Tours du Costabona, les itinéraires paysagers, ... par les acteurs économiques (hébergement, restauration, épicerie,...) pour faciliter leur « mise en économie » et favoriser l'installation d'activités en les associant dès la conception des projets ou en cherchant des opérateurs économiques lorsque cela s'avère nécessaire.</p>	Smcgs + partenaires territoriaux	Au fil de l'eau tout au long de la période						

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROGRAMME D' ACTIONS 2018 - 2024

Réf . pr oje t	Intitulé du projet structur ant	Réf . en jeu x	Réf . obj ect ifs	Actions	Echelle d'impact	MO	Coût prévisionnel (TTC) Hors temps agent	Calendrier					
								1 8	1 9	2 0	2 1	2 2	2 3
PS 1	Gestion du cœur patrimo nial du GSF	E1 E2 E3	O1 .1 O1 .2 O1 .3 O2 .1 O3 .2	A1.1. Instance de coordination des dispositifs de gestion du site classé	Site classé	Smcgs + gestionnaires avec l'appui de l'Etat	Sans objet	X	X	X	X	X	X
				A1.2. Actions du Docob Natura 2000			10 à 15 k€/an	X	X	X	X	X	X
				A1.3. Accompagnement des manifestations sportives et culturelles		Smcgs + acteurs/ organisateurs APN avec l'appui de l'Etat	Sans objet	X	X	X	X	X	X
				A1.4. Conventonnement des sites de pleine nature			Sans objet	X	X	X	X	X	X
				A1.5. Désinstallation des infrastructures obsolètes		Smcgs + ONF	A définir	X	X	X	X	X	X
PS 2	Structur ation des 6 secteurs d'accue il du site classé	E2 E3	O2 .3 O3 .1 O3 .3	A2.1. Schéma d'accueil du public	Site classé	ONF	Env. 50 k€	De f.	Mise en oeuvre				
				A2.2. Requalification paysagères des portes du site classé		Smcgs (MO déléguée) + partenaires territoriaux	Env. 200 k€	X	X	X	X	X	X
				A2.3. Valorisation de l'offre d'accueil par secteur			2 à 5 k€/an	Un rando- pratique / an					
				A2.4. Amélioration de la signalétique d'accès		Autorités Organisatrices + Smcgs	A définir	X	X	X			
				A2.5. Suivi du programme de qualification des refuges		Etude : Smcgs – MOE/Tvx : propriétaires	Etude : 65 k€ / Tvx : à définir	Etud e / MOE	Travaux				
PS 3	Coordi nation du plan de circulati on motoris ée du site classé	E2 E3	O2 .3 O3 .1	A3.1. Restructuration de l'accueil sur la piste du Lec	Site classé	Smcgs et ONF avec appui de l'Etat	Env. 300 k€	X	X	X			
				A3.2. Suivi réglementaire (arrêtés) et information des usagers		Etat et ONF avec appui du Smcgs	Sans objet	X	X	X	X	X	X
				A3.3. Harmonisation du mobilier réglementaire		Smcgs et ONF	5 à 10 k€/an	X	X	X	X	X	X
				A3.4. Observation des flux		Smcgs + autres détenteurs de compteurs	Eco- compteurs : env. 20 k€ Etude : à définir	Eco- com pteur s	Et ude	Suivi			
PS 4	Valorisa tion du patrimo nie mier et mémori el du secteur oriental du site classé	E1 E2 E4	O1 .2 O1 .3 O2 .1 O4 .1	A4.1. Volet « sécurisation » du site	Site classé	Smcgs avec l'appui de l'Etat (IS / UDAP / CRMH)	Env. 500 k€	M O E	Travaux				
				A4.2. Volet « interprétation » du site			Env. 100 k€						
				A4.3. Volet « valorisation » du site au sein d'une boucle pédestre			Env. 50 k€						
PS 5	Animati on du plan de paysage	E2	O2 .3	A5.1. Animation et communication du plan de paysage	Grand Site de France	Smcgs + partenaires territoriaux	Env. 5 k€	X	X	X	X	X	X
				A5.2. Accompagner la déclinaison réglementaire du Plan de paysage		Smcgs + CdCommunes	Sans objet	X	X	X	X	X	X
				A5.3. Mise en place d'un observatoire des paysages		Smcgs + partenaires terr. avec l'appui de l'Etat (DREAL, UDAP)	A définir			X	X	X	X
				A5.4. Assurer une veille des projets de transition énergétique			Sans objet	X	X	X	X	X	X

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROGRAMME D' ACTIONS 2018 - 2024

Réf	Intitulé	Réf	Réf				Coût	Calendrier					
-----	----------	-----	-----	--	--	--	------	------------	--	--	--	--	--

projet	du projet structurant	enjeux	objectifs	Actions	Echelle d'impact	MO	prévisionnel (TTC) Hors temps agent	1	1	2	2	2	2	24	
								8	9	0	1	2	3		
PS 6	Amélioration et valorisation des connaissances	E1 E4	O1.1 O1.3 O4.3	A6.1. Poursuite de la collecte, traitement et archivage	Grand Site de France	Smcgs en lien ADPO & pers. ressources	Sans objet	X	X	X	X	X	X	X	
				A6.2. Valorisation et diffusion de l'information dans le cadre d'un centre de ressource dématérialisé		Smcgs + acteurs patrimoniaux	Env. 15 k€	X	X	X	X	X	X	X	
				A6.3. Accompagnement des projets de valorisation du patrimoine du territoire		Smcgs + partenaires territoriaux & associations	Sans objet	X	X	X	X	X	X	X	
				A6.4. Gestion interne des bases de données géo-localisées		Smcgs	Sans objet	X	X	X	X	X	X	X	
PS 7	Promotion du label Grand Site de France et de ses valeurs	E1 E4	O1.3 O4.3 O4.4	A7.1. Actions de communication institutionnelles	Grand Site de France	Smcgs	Env. 7.5 k€ / an	X	X	X	X	X	X	X	
				A7.2. Actions de sensibilisation		Smcgs	Env. 5 k€ / an	X	X	X	X	X	X		
				A7.3. Actions promotionnelles		Smcgs + partenaires tq de la destination	Env. 7.5 k€ / an	X	X	X	X	X	X		
				A7.4. Organisation de chantiers participatifs		Smcgs	Env. 2 k€ / an	X	X	X	X	X	X		
PS 8	Structuration de la destination écotouristique que Canigó Grand Site	E3 E4	O3.3 O4.1 O4.2 O4.4	A8.1. Animation du Comité de destination	Destination Canigó	Comité de destination + CRT/ADT	Sans objet	X	X	X	X	X	X	X	
				A8.2. Accueil du public et de diffusion des flux			SADI : env. 25 k€	SA	DI	Sc	h.	sig	n		
				A8.3. Promotion et mise en marché			Web : env. 30 k€	W	e	b				Actions communes	
				A8.4. Observation des flux et des publics		Comité de destination + CRT/ADT + Sites visites	A définir	Mise en commun	Etu	Sui					
				A8.5. Démarche qualité et réseaux		Smcgs + CdCommunes + OT	Sans objet	X	X	X	X	X	X	X	
				A8.6. Structuration de filière, notamment APN		Smcgs + acteurs de la filière	A définir	X	X	X	X	X	X	X	
PS 9	Mise en place d'itinéraires paysagers	E2 E3 E4	O2.3 O3.3 O4.1	A9.1. Le Tour de Santa Anna	Destination Canigó	Smcgs + communes associées	Env. 25 k€	X							
				A9.2. Itinéraires paysagers des balcons Sud		Smcgs + partenaires	TdCostabona : env. 20 k€	X		X	X	X			
				A9.3. Itinéraires paysagers des balcons nord		Smcgs + partenaires	Env. 90 k€	X	X	X					
PS 10	Appui au développement économique local	E4	O4.1	A10.1 Accompagnement des projets à vocation économique	Destination Canigó	Smcgs en partenariat avec le Pnr	Env. 7k€/an	X	X	X	X	X	X		
				A10.2. Ingénierie financière des projets en MO partenaires		Smcgs + partenaires territoriaux	Sans objet	X	X	X	X	X	X		
				A10.3. « Mise en économie » des projets structurants		Smcgs + partenaires territoriaux	Sans objet	X	X	X	X	X	X		

NB : Pour la correspondance avec les enjeux et objectifs, se référer au tableau récapitulatif page 60.

3. Les facteurs clés de réussite du projet

3.1. Le Smcgs, structure gestionnaire du GSF du massif du Canigó

3.1.1. Un syndicat en évolution depuis 2012

Dans le sillage du Syndicat Touristique du Canigou et du Syndicat Intercommunal pour la protection et l'Aménagement Rationnel du Canigou, le Syndicat Mixte Canigó Grand Site a été créé en 2002 pour permettre à une structure unique regroupant le Département, les communes du massif et l'ONF de mettre en œuvre la première convention OGS. A sa création, le Syndicat compte 34 communes regroupées au sein du SIPARC, lequel sera dissous en 2009 pour permettre une adhésion directe des communes au Smcgs. Jusqu'à l'obtention du label Grand Site de France en 2012, le nombre de membres adhérents au Smcgs est en constante augmentation⁶⁴, signe de l'engouement suscité par le projet.

En 2012, dans l'élan de l'obtention du label Grand Site de France, les élus ont souhaité que l'action du Smcgs dépasse la seule problématique de gestion et préservation du site classé au profit d'une approche plus globale reposant sur les valeurs des Grands Sites de France et intégrant toutes les composantes d'un développement local, sur un territoire non strictement circonscrit au périmètre labellisé. Dans le même temps, la décision est prise de redéployer le GIP Terres Romanes en Pays Catalan, porteur du Pays et du GAL à l'échelle de la vallée de Tet, promis à une dissolution⁶⁵. C'est ainsi que le projet Canigó 2020 visant à faire du Canigó une destination éco-touristique « nature et patrimoine » au service de l'économie et du dynamisme des villages du piémont et des balcons est élaboré provoquant une importante vague d'adhésions communales au Smcgs, essentiellement sur le Riberal et le Bas Conflent⁶⁶.



70. Cartouche GSF du massif du Canigó

A l'heure du renouvellement du label GSF, le Smcgs demeure l'unique structure de gestion, d'animation et de portage du Grand Site de France, conforté par le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal⁶⁷. Cependant, au regard de cette évolution et des nombreuses mutations territoriales intervenues ces dernières années, le Smcgs a engagé une réforme statutaire en 2014 posant de nouvelles bases juridiques sur lesquelles il repose aujourd'hui.

3.1.2. Une structure dévolue au développement durable du territoire

Au regard des statuts en vigueur (cf. Annexe n°3), le Syndicat a pour objet de préserver et mettre en valeur tous les éléments du patrimoine naturel et culturel sur le massif du Canigó, et d'une manière plus générale, de développer toutes actions concourant au développement culturel et touristique du territoire du Syndicat Mixte, dans le respect de l'esprit des lieux. Ainsi, en application des valeurs et de la politique « Grand Site de France », le Syndicat Mixte a en charge la préservation, gestion et valorisation du patrimoine du massif du Canigó et de sa zone d'influence. Pour se faire, il mène son action en poursuivant deux approches complémentaires :

⁶⁴ 39 communes sont adhérentes au Smcgs à l'heure du dépôt du dossier de demande de labellisation Grand Site de France.

⁶⁵ La dissolution du GIP Terres Romanes en Pays Catalan est effective au 31/12/2015.

⁶⁶ A l'issue de 2 vagues d'adhésions, le Smcgs compte 64 communes membres au 1^{er} janvier 2016.

⁶⁷ Arrêté du 18 mars 2016.

- La **préservation et la gestion du cœur patrimonial** composé du site classé (23.212 ha) et des 3 sites Natura 2000 localisés sur la partie sommitale du massif dont le SMCGS est gestionnaire et de l'ensemble des dispositifs de gestion patrimoniale (RN, RBD, FD,...) avec lesquels il s'articule,
- La **mise en valeur**, dans le cadre de projets structurants et partenariaux, **des ressources patrimoniales** de l'ensemble de son territoire d'intervention (massif, vallées, balcons, piémont).

Plus particulièrement, dans la recherche d'un développement durable, le Syndicat intervient donc dans les domaines :

- du **paysage** : valorisation des perspectives et points de vue, travaux d'amélioration paysagère, rationalisation de la signalétique,...,
- du **patrimoine naturel** : faune, flore, géologie, espaces naturels, pratiques agro-environnementales,...,
- du **patrimoine culturel** : patrimoine vernaculaire, industriel, minier, pastoral,...,
- de **l'itinérance et des activités de pleine nature** : sites de pratiques, itinéraires, activités, filière, hébergement d'altitude,...,
- du **tourisme** : promotion touristique, mise en tourisme, qualification de l'offre, valorisation des produits et savoir-faire locaux, ...,
- de la **gestion des flux** : signalétique, plan de circulation, observations des flux via éco-compteurs....

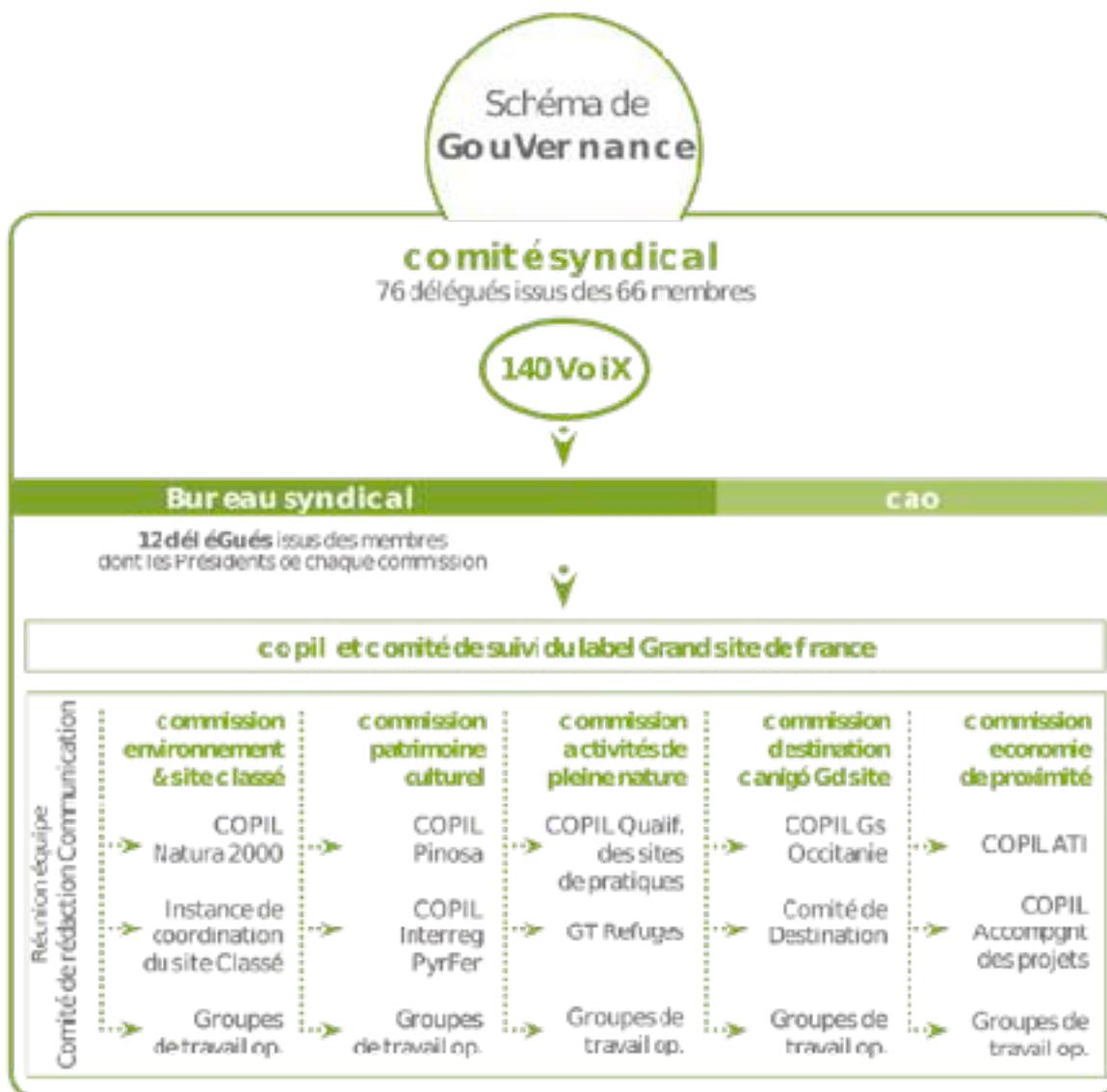
En articulation avec les compétences et missions des parties prenantes du développement local (Communautés de Communes, Département, Région, Pnr, Réserves naturelles, ONF,...), le Syndicat intervient pour assurer :

- le **pilotage et l'animation** de stratégies ou dynamiques territoriales,
- **l'amélioration des connaissances** (études, suivi, ressources,...) et leur valorisation,
- la **mise en réseau** des acteurs et la facilitation des coopérations et partenariats public/privé,
- le **portage d'opérations** en direct en tant que maître d'ouvrage ou maître d'ouvrage délégué (réalisée en régie ou externalisée),
- le **portage de dispositifs** ou démarches (appels à projets, contrats,...) permettant la captation de moyens pour le territoire,
- **l'accompagnement de projets** (expertise, ingénierie technique ou financière) concourant au projet de territoire dans le cadre de maîtrises d'ouvrage partenaires.
- la **promotion du territoire** en accord avec les objectifs du projet de territoire et les valeurs des Grands Sites de France.
- **l'information et la sensibilisation** du public (habitants, usagers et visiteurs).

3.1.3. Une gouvernance claire et partenariale

En appui sur l'organisation en place, le comité syndical du Smcgs a approuvé en janvier 2016 son schéma de gouvernance reposant sur trois types d'instances représentatives de la diversité des acteurs et des territoires qui le compose :

- Les **instances décisionnelles** - comité syndical, bureau syndical et Commission d'Appel d'Offres (CAO) : leur composition est définie dans les statuts du Syndicat. Elles sont donc habilitées à délibérer et décider des actions du Syndicat.
- Les **instances consultatives** – commissions thématiques, comités de suivi, comités de pilotage, groupes de travail, ... : largement ouvertes aux acteurs du territoire (associations, socio-professionnels, élus, techniciens,...), elles sont force de proposition et de co-élaboration des actions du Syndicat, sur la base desquelles les instances décisionnelles fondent leurs décisions.
- Les **instances internes au fonctionnement** - réunions d'équipe, comités de rédaction : réunissant les salariés de l'équipe technique, elles permettent une organisation optimisée du travail pour préparer et mettre en œuvre les décisions et les travaux.



71. Schéma de gouvernance - 2017

Les instances décisionnelles

- le **comité syndical** réunit l'ensemble des délégués des communes (1 délégué par commune), du Département (8 délégués) et de l'Office National des Forêts (4 délégués) en tant que structures adhérentes au Syndicat. Il donne les orientations, prend des positionnements stratégiques, valide et suit les projets et les partenariats. Il se réunit quatre à cinq fois par an.
- Le **bureau syndical** réunit 12 membres issus des délégués, au minimum tous les 2 mois pour traiter des points de gestion courante et préparer les comités syndicaux. Le bureau permet un fonctionnement réactif, autour d'un noyau dur d'élus émanant du Comité syndical auxquels peut être associé, à titre consultatif et sans voix délibérative, toute personne qualifiée invitée.
Le Bureau syndical est composé de :
 - **Ségolène Neuville**, (Conseillère départementale du Canton Canigó) - Présidente ;
 - **Damienne Beffara** (Conseillère départementale et maire de Millas représentant le Ribéral), **Jacques Taurinya** (maire de Baillestavy représentant le Confent) et **Daniel Baux** (maire de La Bastide représentant le Haut-Vallespir), en qualité de Vice Président(e)s ;

- **Stéphane Villarubias** (directeur départemental de l'ONF), Secrétaire ;
 - **Alexandre Reynal** (maire d'Amélie-les-Bains, Conseiller départemental du Canton Canigó) - Président de la commission thématique Tourisme,
 - **René Bantoure** (maire d'Arles-sur-Tech, Présidente de la CC Haut-Vallespir) – Président de la commission thématique APN,
 - **Pierre Demangeat** (référént de l'Unité Territoriale Canigó-Albères à l'ONF) - Président de la commission thématique Environnement,
 - **Bernard Loupien** (maire de Taurinya) - Président de la Commission thématique Patrimoine,
 - **Alain Domenech** (conseiller municipal d'Ille-sur-Tet) - Président de la Commission thématique Economie,
 - **Antoine Chrysostome** (maire de Corsavy) - Président du COPIL Natura 2000,
 - **Guy Cassoly** (maire de Los Masos) - représentant désigné pour la CAO
- .
- La **Commission d'Appel d'Offres** : elle s'articule avec les Bureaux et les Comités syndicaux. Son rôle est d'étudier et de sélectionner les prestataires dans le cadre des consultations. Sa composition est analogue à celle du Bureau syndical, hors ONF (n'y siégeant pas en tant que prestataire potentiel) et avec M. Roger Pailles, maire d'Espira-de-Conflent.

Organigramme politique 2018 - 2020



72. Organigramme politique du Smcgs - 2017



73. Membres du comité syndical - 2016

Les instances consultatives

- **Les Commissions thématiques** : elles sont ouvertes et permettent de suivre l'activité du Syndicat, discuter de l'opportunité des actions, définir les sujets d'enjeux pour le territoire et être un lieu d'échange, de ressource et de partage de l'information. La gouvernance du Smcgs s'appuie sur cinq commissions thématiques :
 - **Environnement et site classé**, présidée par Pierre Demangeat (ONF)
 - **Activités de pleine nature**, présidée par René Bantoure (maire d'Arles sur Tech et Président de la CC Haut Vallespir) ;
 - **Valorisation des patrimoines**, présidée par Bernard Loupien (maire de Taurinya et Président de la Commission Patrimoine de la CC Conflent Canigó)
 - **Economie de proximité**, présidée par Alain Domenech (Conseiller municipal à Ille-sur-Tet)
 - **Destination touristique**, présidée par Alexandre Reynal (maire d'Amélie-les-Bains et Conseiller Départemental du Canton Canigó).

Elles regroupent les forces vives du territoire (élus, socio-professionnels, institutionnels...) et se réunissent 2 à 3 fois par an et permettent la co-construction des projets du SMCGS et l'interconnaissance des acteurs du territoire.

- **Les groupes de travail** : l'essentiel des actions et projets menés ou accompagnés par le Syndicat sur le territoire repose sur des groupes de travail, mis en place pour traiter plus particulièrement d'une thématique ou de projets précis. Le Smcgs en compte plus d'une vingtaine (gardiens de refuge, les professionnels des activités de pleine nature, offices de tourisme, structures d'accompagnements de projets, ...) qui se réunissent autant que de besoin pour la conception, le pilotage ou le suivi des projets opérationnels.
- **Comité de suivi et de pilotage du label GSF** (cf. Annexe n°19 et 20) : **Le comité de suivi** (cf. Annexe n°20) est composé de 3 collègues (élus, partenaires institutionnels et/ou techniques et représentants scientifiques et/ou universitaires) dont le rôle est de suivre l'avancée des travaux et contribuer à l'élaboration du projet. Il s'est réuni environ 3 fois par an depuis son installation en 2016. A l'issue du dépôt, il se réunira à minima une fois par an pour suivre la mise en œuvre du projet 2018 – 2024. Le **Comité de pilotage** (cf. Annexe n°21) co-présidé par le Préfet et la Présidente du Syndicat (ou leurs représentants) a pour rôle de valider la procédure et les étapes clés du renouvellement du label et de suivre la mise en œuvre du programme d'actions. A l'issue du dépôt du dossier de renouvellement, il se réunira a minima pour l'évaluation mi-parcours et finale du projet 2018 – 2024.

Les instances internes au fonctionnement

- Réunissant les salariés de l'équipe technique, des réunions d'équipe s'organisent 2 fois par mois, les lundis matin. Elles permettent une organisation optimisée du travail pour préparer et mettre en œuvre les décisions et les actions. Autant que de besoin, elles sont complétées d'un **Comité de rédaction** sur tous les sujets inhérents à la communication et mise en valeur du label à travers les actions du Smcgs.

3.2. Les moyens humains à disposition du projet

Depuis la labellisation Grand Site de France en 2012, le Syndicat Mixte a connu une augmentation graduelle et constante de ses moyens de fonctionnement (humain, matériel et financier).

3.2.1. Les compétences propres à la structure

Dans la lignée de l'évolution du Smcgs engagée suite à l'obtention du label en 2012, les moyens humains du Syndicat ont considérablement augmenté pour aujourd'hui se stabiliser autour de 8 Equivalent Temps Plein (ETP) permanents et d'environ 1 ETP non permanent (saisonniers, stagiaires,...)⁶⁸. Ainsi, outre les fonctions supports (direction, finances, secrétariat, administration, ressources humaines, ...), toutes les thématiques du projet 2018 – 2024 sont couvertes par des compétences techniques propre au Smcgs :

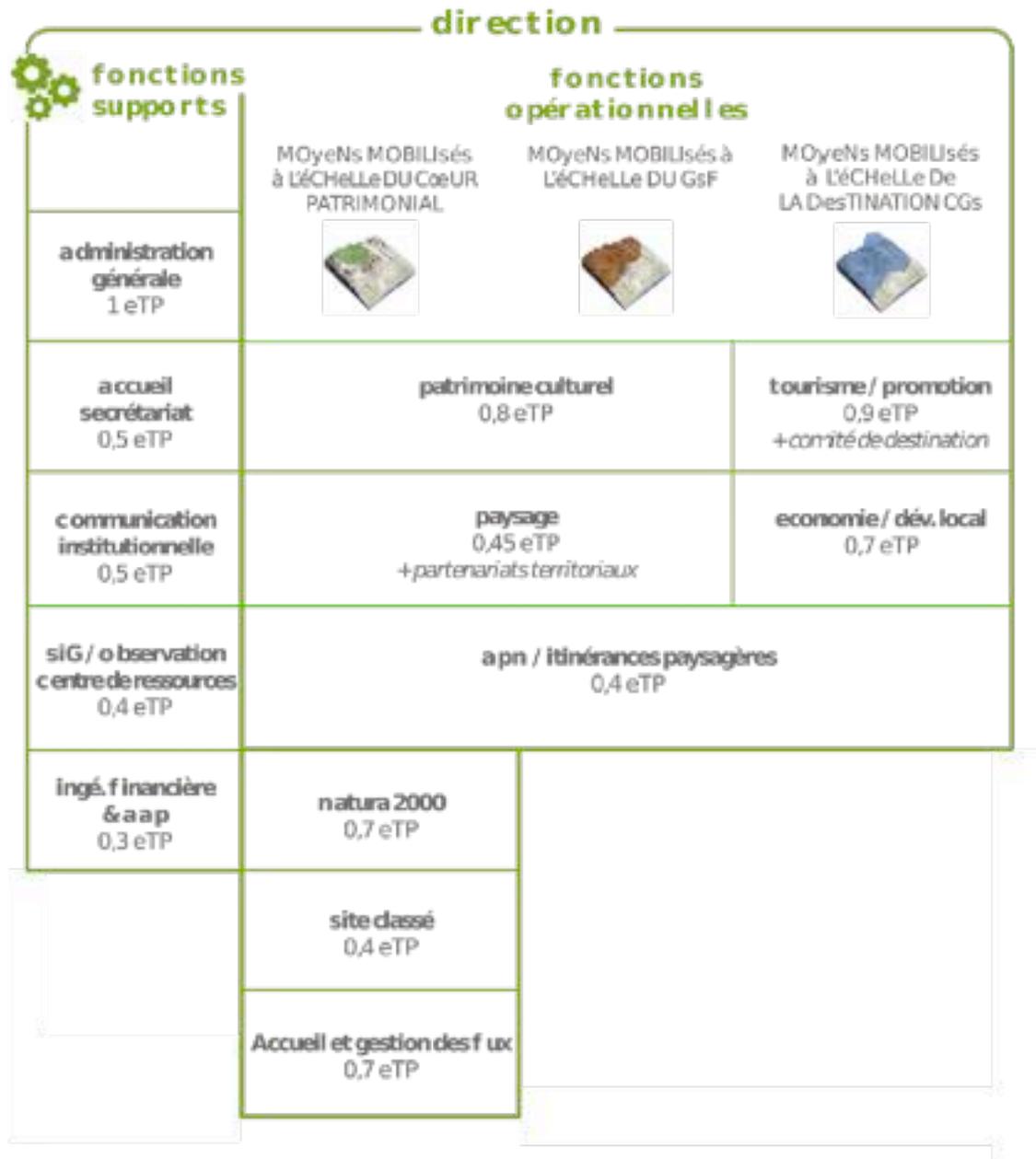
- Le **patrimoine naturel** avec le poste de chargé de mission « Natura 2000 et Site classé »,
- Le **patrimoine culturel** avec le poste de chargé de mission « Patrimoine culturel »,
- Le **paysage** avec le recours aux compétences croisées du directeur, du chargé de mission Activités de Pleine Nature et du chargé de mission « Natura 2000 et Site classé ». A noter qu'il est envisagé de faire monter en compétence sur la thématique paysage la personne en charge des APN dont le profil de géographe et la sensibilité aux questions paysagères le prédispose à coordonner cette thématique. Par ailleurs, a été intégré dans la fiche de poste du chargé de mission Natura 2000 et Site classé, le suivi de la servitude site classé (veille réglementaire et maîtrise des procédures, animation de l'instance de coordination des projets et dispositifs de gestion du Site classé, veille territoriale des projets et accompagnement des porteurs de projets).
- La **mobilité douce** avec le recours aux compétences croisées du directeur, du chargé de mission « APN/itinérance paysagère et paysage » et du chargé de mission « Natura 2000 et Site classé »,
- Le **tourisme** avec le poste de chef de projet « Destination Canigó Grand Site »,
- Les **activités de pleine nature** avec le poste de chargé de mission Activités de Pleine Nature,
- L'**économie et développement local** avec le poste de chargé de mission « Economie de proximité »,
- La **communication** avec le poste de chargé de communication.

La définition du projet 2018 – 2024 a été l'occasion d'une réorganisation interne du Smcgs avec la désignation de référents coordonnateurs des différents projets structurants sur lesquels chacun des salariés du Smcgs est susceptible d'intervenir. Sur ces bases, l'organigramme prévisionnel suivant a été défini :

⁶⁸ Contre 4,5 ETP en 2012 lors du dépôt du dossier Label

Organigramme technique prévisionnel 2018 - 2024

8,5 ETP prévisionnel, sous réserve de financements et hors missions ponctuelles ou besoins occasionnels
temps estimé au regard du projet et des moyens humains du smcgs en 2018



74. Organigramme technique prévisionnel du Smcgs - 2018

3.2.2. Les compétences mobilisées ou mutualisées

Les compétences propres à la structure sont complétées par des moyens des partenaires du Smcgs susceptibles d'être mobilisés ou mis à disposition pour le projet. Ceux-ci concernent les principales thématiques du projet de GSF, et plus particulièrement :

- **En matière de paysage**, le Smcgs s'appuie sur les compétences de paysagistes d'autres structures du territoire. Dans ce domaine de compétence, l'on peut plus particulièrement citer :
 - le **Pnr des Pyrénées catalanes** identifiant dans sa charte des mesures en lien avec la question paysagère sur lesquelles la paysagiste du Parc intervient en appui et expertise aux projets du Smcgs, comme ce fut le cas pour la définition du projet global de requalification paysagère du Coll de Mentet, projet en cours d'instruction,
 - l'**ONF** en tant que gestionnaire de l'ensemble des forêts domaniales du massif qui mobilise son paysagiste sur les projets tels que celui d'aménagement d'un parking à l'Esquena d'Ase dans le cadre de l'évolution des conditions de circulation automobile sur la piste du Llec.
 - Le **CAUE des Pyrénées Orientales** avec qui le Smcgs est en train d'élaborer une convention pluriannuelle de partenariat pour disposer d'un appui et conseil sur la question paysagère sur l'ensemble du territoire labellisé.

Par ailleurs, le Smcgs souhaite nouer des partenariats plus pérennes avec les écoles de Paysage ou d'Architecture, comme avec l'école de Montpellier (partenariat existant avec l'association locale Paire) ou l'Ecole du Paysage Versailles – Marseille (partenariat en cours de formalisation sur le projet d'itinéraires paysagers des balcons nord).

- **En matière d'expertise environnementale et de police de l'environnement**, le Smcgs s'appuie sur le dense réseau d'agents et chargés de missions agents des réserves naturelles, de l'Office national des Forêts, de l'ONCFS,...
- **En matière de valorisation du patrimoine culturel**, le Smcgs collabore avec les équipes des Communautés de communes et des Pays d'Art et d'Histoire pour la réalisation des projets de valorisation par exemple. Il s'appuie également sur le service Culture, Patrimoine et Catalanité du Pnr des Pyrénées Catalanes et du Département des Pyrénées Orientales.
- **En matière d'Activités de pleine nature**, le Smcgs s'inscrit pleinement dans la politique départementale portée par le Département tant dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires, Promenade et Randonnée que du Plan Départemental Espaces, Sites et Itinéraires en cours de définition. Dans ce cadre, il s'appuie sur les équipes et les outils en place.
- **En matière touristique**, le Smcgs s'articule avec les nombreuses compétences mobilisables au sein des Communautés de communes, ADT ou des Offices de Tourisme, tel que le prévoit le partenariat mis en place dans le cadre du Grand site Occitanie. Différents profils et compétences sont mobilisables (Directeur d'office de tourisme, chargés de mission Tourisme, animateurs numériques, agent d'Accueil, guide-conférencier, ...).
- **En matière d'accompagnement des porteurs de projets et initiatives économiques**, le Smcgs travaille en partenariat avec le Pnr des Pyrénées Catalanes dans le cadre du dispositif « Formalisez votre projet de développement » et l'ensemble des structures de l'accompagnement

3.3. Les moyens matériels et financiers

3.3.1. Les moyens financiers dédiés au projet

Depuis plusieurs années, le budget repose sur les quatre grands principes suivants :

- La **consolidation de l'ingénierie et de l'expertise** du Syndicat mixte au service des projets du Smcgs ou de ses partenaires.
- La **diversification des sources de financements** (Europe, Etat, Région, Département, ...) et la captation de moyens pour le territoire dans le cadre de dispositifs ou appels à projets territoriaux (Approche Territoriale Intégrée, Grand site régional,...).
- L'attention portée à une **couverture équilibrée du territoire** d'intervention du Smcgs,
- La **concentration des moyens** sur des projets structurants pluriannuels tels que la gestion du site

classé, la structuration de la destination Canigó, l'élaboration du plan de paysage, la valorisation du site minier de la Pinosa, l'itinérance douce, ...)

Le budget global 2017 s'élève à environ 1,3 millions d'euros, dont 900.000 € en fonctionnement et 400.000 € en investissement.

Concernant les recettes, elles sont composées majoritairement des cotisations des membres du Syndicat mixte, réparties comme suit :

- **Cotisations des 64 communes** : 161 401,40 € (soit 3,40 € par habitant INSEE), soit 43% des cotisations.
- **Cotisation du Département des Pyrénées-Orientales** : 180 000 €, soit 49% des cotisations
- **Cotisation de l'Office national des forêts Aude/PO** : 30 400 €, soit 8% des cotisations

NB : ces chiffres peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre, notamment en fonction des variations de population des communes.



75. Diagramme des cotisations statutaires du Smcgs - 2018



76. Synthèse budgétaire 2013 - 2017 du Smcgs

Aux cotisations statutaires, il faut ajouter des recettes de fonctionnement et d'investissements dont le Syndicat a considérablement diversifié les sources depuis 2013, et parmi lesquelles l'on peut citer :

- **L'Etat** avec des crédits obtenus par le biais de :
 - la **DREAL** (études structurantes en lien avec le site classé),
 - du **Ministère de l'Environnement** (plan de paysage),
 - du **CGET massif des Pyrénées** (étude et projets sur les refuges, l'itinérance,...),
 - de la **DIRECCTE** (structuration de la filière APN),
 - de la **DRAC** (Projet de valorisation de la Pinosa)
 - des crédits d'animation **Natura 2000**
- **L'Europe** par la mobilisation de crédits :
 - **FEDER** dans le cadre de l'ATI notamment,
 - **FEADER** par le biais des GALs Leader Terres Romanes en Pays Catalan et Pyrénées Méditerranée (Tour de Santa Anna, Structuration de la filière APN, Accompagnement économique des projets) ou encore des crédits d'animation du DOCOB Natura 2000
 - **Interreg MED** sur le projet *Emblematic* du réseau des Montagnes emblématiques de la Méditerranée dont le Smcgs est chef de file
 - **Interreg POCTEFA** dans le cadre du projet PyrFer dont le Smcgs est partenaire

- La **Région** par des subventions obtenues essentiellement auprès des services tourisme (stratégie touristique, hébergement,...) et culture/patrimoine (valorisation des ressources documentaires,...) et mobilisées dans le cadre du dispositif GSO.
- Le **Département** par l'intermédiaire :
 - des politiques départementales (environnement, tourisme, culture/patrimoine),
 - du fonds commun transfrontalier (Tour du Costabona),
 - d'autres projets relatifs aux APN ou à l'itinérance.
- **D'autres sources de financement ou de soutien**, tels que par exemple l'ADEPFO ou la Fondation du patrimoine.

3.3.2. Les moyens matériels à disposition

Depuis mars 2012, le siège du Smcgs est situé 73, avenue Guy Malé à l'entrée est de Prades, sous-Préfecture des Pyrénées Orientales. D'une surface de 180 m², ils se situent idéalement en bord de route, offrant une visibilité renforcée de la structure. Les locaux, appartenant au Département, se composent de cinq grands bureaux partagés, d'un hall d'accueil et d'une salle de réunion. Ils permettent aisément d'organiser une douzaine de postes de travail ainsi que l'accueil d'une quinzaine de personnes en réunion et la consultation des ressources documentaires mises à disposition du public. Le hall d'accueil sera également aménagé pour accueillir des expositions dès 2018.

Le Smcgs dispose par ailleurs de moyens mis à disposition par ses membres, notamment le Département (véhicules de services, assistance informatique, siège administratif,...), les communes (salles de réunions, ...) et l'ONF (locaux techniques sur site, ingénierie de conception ou travaux,...).



77. Les membres du bureau syndical devant les nouveaux locaux - 2017

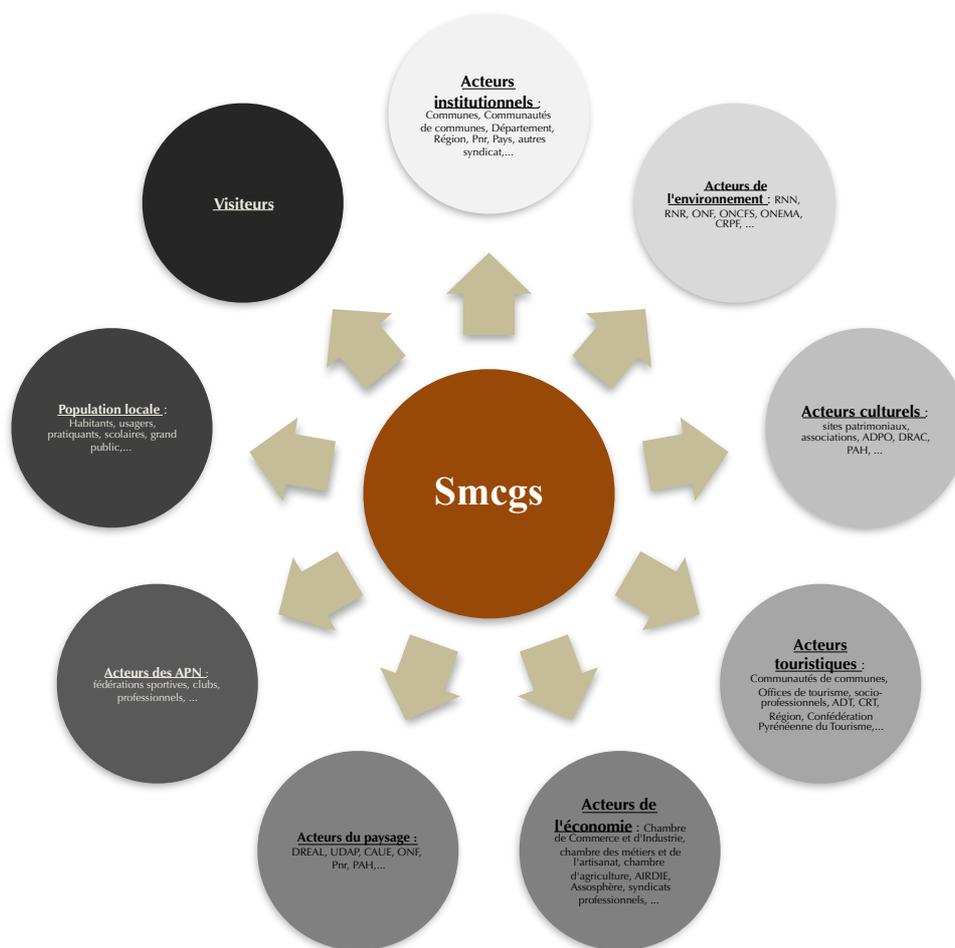
3.4. Les principes d'action du Smcgs autour du label Grand Site de France et de ses valeurs

Afin d'être cohérent avec les valeurs auxquelles il croit et l'ambition qu'il porte pour le territoire sur lequel il agit, le Smcgs a défini quatre principes d'action sur lesquels il entend s'appuyer pour conduire le projet 2018 – 2024.

3.4.1. Fédérer

Le STC, puis le SIPARC et à présent le Smcgs se sont construits dans le partage ou la défense d'intérêts communs correspondant aux enjeux de leur époque (projets d'infrastructure, lancement et mise en œuvre d'OGS, lutte contre le projet de ligne THT, conquête du label Grand Site de France, structuration de la destination Canigó,...). Ainsi, si le projet porté par le Smcgs fédère de part et d'autre du massif du Canigó, c'est avant tout le fait de la puissance du lieu, qui fait se lier et interagir :

- **acteurs socio-professionnels** (acteurs économiques, monde associatif,...) et **acteurs institutionnels** (communes, communautés de communes, Département, Région, Pnr, Pays,...) pour prendre part au développement du territoire,
- **gestionnaires d'espaces naturels** (Réserves naturelles, Onf, Pnr,...) et **usagers du massif** (éleveurs, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, cueilleurs de champignons,...) participant à la gestion durable des ressources et d'un espace pratiqué,
- **habitants et visiteurs** dont l'usage et la perception du territoire sont différents.



78. Schéma de représentation des familles d'acteurs fédérés par le Smcgs - 2017

Si chacun est susceptible de poursuivre des intérêts qui lui sont propres, tous ont en partage le territoire, et le Smcgs veille à susciter l'interaction et l'échange entre tous afin qu'un dialogue permanent puisse s'instaurer sur le territoire. Dans cet objectif, le Smcgs s'appuie sur les différentes instances de gouvernance et les relais d'information à sa disposition.

3.4.2. Coopérer

« *Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin* ». Le Smcgs est fidèle aux principes de la coopération dans l'optique d'une co-production des réponses et d'une mutualisation des moyens pour le territoire. Qu'elle soit intra- ou extra-territoriale, cette coopération permet :

- **d'articuler les moyens d'action** entre intervenants, dans une relation gagnant/gagnant,
- **de favoriser l'appropriation des projets** par les différents acteurs,
- **de partager** des valeurs communes,
- **d'apprendre à se connaître** (ou se reconnaître) pour mieux travailler ensemble,
- **de veiller à la cohérence globale** des réponses apportées par rapport aux enjeux,
- **de capitaliser sur les expériences** de chacun permettant d'enrichir le projet et transférer des méthodes.

C'est dans cet esprit qu'a été conduit la plupart des projets des deux OGS ou du programme d'actions (plan de circulation, réalisation du plan de paysage, ...) et que le Smcgs entend mettre en œuvre les projets structurants 2018 – 2024. Parallèlement, le Smcgs se dote de conventions de partenariat avec les structures dont la coopération est recherchée, au-delà d'opérations ponctuelles (Frcn, Pnr, PAH, Caue, ...). Le Smcgs applique également ce principe par son implication au sein du Réseau des Grands Sites de France ou du Réseau des montagnes emblématiques méditerranéennes.

3.4.3. Être exemplaire

Ce troisième principe vise à mettre en cohérence les mots et les actes pour gagner en crédibilité envers les autres acteurs du territoire. Il souhaite faire plus particulièrement le choix :

- **du moindre impact environnemental** : afin de limiter l'impact sur l'environnement, des gestes quotidiens simples ainsi que des principes à appliquer dans les choix et les décisions du Smcgs sont à identifier et à inscrire dans les pratiques, concernant les achats, l'utilisation des locaux et du matériel, les travaux, les projets, ...
- **de la sobriété** : être mesuré dans les choix, les décisions et les actions, être économe, chercher à faire autrement, utiliser les ressources sur place, réemployer des matériaux existants, optimiser les moyens techniques avec les partenaires, développer les chantiers participatifs bénévoles, rechercher aussi la sobriété visuelle sur le territoire, conformément aux principes du plan de paysage.
- **de la valorisation des ressources, produits et savoir-faire locaux** : le Smcgs souhaite privilégier les productions locales et les circuits courts pour ses achats. Dans la mesure du possible et en respectant les règles de mise en concurrence, le recours à des ressources locales sera préconisé.

3.4.4. Innover dans la continuité

Le Syndicat souhaite, par sa manière d'agir, conduire des partenariats ou apporter des réponses aux enjeux du site, adopter une posture de laboratoire d'innovation territoriale. Reposant sur une gouvernance partagée et une large place laissée à l'expérimentation, le Smcgs agit dans une dynamique d'excellence territoriale, tout en s'appuyant sur ce qui existe. Car pour innover, il faut avant tout des bases solides que seule une garantie de continuité peut permettre de projeter dans l'avenir. Ainsi, l'innovation est un état d'esprit, qui doit permettre de questionner et enrichir chaque projet à l'aune des acquis obtenus au fil des décennies (cf. partie 1).

3.5. Les modalités d'évaluation et de suivi du projet

3.5.1. Méthode d'évaluation proposée

Tirant profit des enseignements du bilan évaluatif du projet 2007 – 2016 réalisé en préambule de l'élaboration du présent dossier de renouvellement, le Smcgs souhaite mettre en place une méthode d'évaluation pragmatique et accessible de son action. Sur les six années de mise en œuvre du projet, les engagements et les priorités d'actions peuvent être soumis à des contextes économiques, sociaux et environnementaux très impactants. C'est pourquoi, le dialogue permanent sur lequel le Smcgs s'appuie

pour conduire la stratégie proposée répond à la nécessité d'une compréhension commune du territoire et de ses enjeux.

Elaborée de façon à pouvoir être tout à la fois le moteur de réorientations du projet stratégique, un moyen de communication avec le territoire et les partenaires du GSF et un outil de mesure de la contribution du projet au développement durable du territoire, la méthode proposée repose sur quatre piliers complémentaires mis en œuvre au fil de l'eau ou à des étapes clés du projet :

- Le suivi des données clés du territoire,
- Le suivi de la fréquentation,
- Le suivi de l'évolution des paysages,
- Le suivi de la mise en œuvre du projet de GSF.

3.5.2. Le suivi de données clés du territoire

Des indicateurs clés du territoire de différentes nature (liste ci-après non exhaustive) seront identifiés et suivis annuellement :

Données clés	Source
Indicateurs sociaux (population, taux de formation, revenu fiscal médian, ...)	INSEE
Indicateurs économiques (taux d'emploi, part des secteurs d'activités,...)	INSEE
Carte institutionnelle du territoire (CdC, PAH, Pnr, ...)	Préfecture

Même si le Smcgs n'a pas de prise sur ces indicateurs, ils permettent de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'action du Smcgs.

3.5.3. Le suivi de la fréquentation

Le Smcgs a identifié différentes thématiques dont il souhaite suivre l'évolution tout au long de la période à partir de quelques données clés simple à collecter et suivre (liste ci-après non exhaustive). Celles-ci nourriront un observatoire simplifié du territoire qui sera publié chaque année en annexe du rapport d'activités sous forme de fiches-repères.

Données clés	Source
Fréquentation du pic du Canigó	Eco-compteurs
Nuitées dans les refuges	Déclaration des gardiens
Fréquentation des pistes d'accès	Eco-compteurs
Fréquentation des 10 principaux sites touristiques	ADT66/ INSEE
Fréquentation de 10 sites touristiques secondaires	ADT66/ INSEE
Nombre de connexions numériques	OT
Fréquentation des stations thermales	Opérateurs thermaux

Ce dispositif au fil de l'eau sera complété par une **étude globale de la fréquentation** qui interviendra en 2021/2022 comportant 2 volets :

- **Volet « Site classé »** (Action n°3.4.) avec une analyse fine de la fréquentation sur l'ensemble du site classé du massif du Canigó mise en œuvre de manière partenariale avec l'ensemble des gestionnaires (RNN, ONF,...) et acteurs économiques du site classé (gardiens de refuge, transporteurs,...).

- **Volet « Destination Canigó Grand Site »** (Action n°8.4) avec une enquête fréquentation et clientèle à l'échelle de la destination, mise en œuvre de manière partenariale avec l'ensemble des partenaires du Grand Site Régional (OT, PAH, sites de visites,...).

Afin de suivre cette fréquentation dans le temps, ce type d'étude sera reconduit à mi-parcours du dossier label, avec un pas de temps de 6 ans.

3.5.4. Le suivi de l'évolution des paysages

Comme proposé dans le plan de paysage (PS5 – Action n°5.3), une réflexion sera lancée dès 2020 pour mettre en place, à l'échelle du GSF, un observatoire photographique des paysages. Reposant sur la méthodologie nationale, ce dernier permettra de suivre l'évolution des paysages du GSF et s'articulera avec les démarches en place (Pnr des Pyrénées Catalanes, Fondation de Marcevol,...).

3.5.5. Le suivi de la mise en œuvre du projet de GSF

Le Smcgs souhaite s'appuyer sur un monitoring simple et opérationnel reposant sur des indicateurs mesurables et quantifiables évaluant le fonctionnement du Smcgs et les réponses aux quatre enjeux identifiés. Chaque projet structurant sera ainsi évalué au regard de la réalisation ou non des actions prévues et de sa contribution au projet global.

Deux démarches complémentaires permettront plus particulièrement de suivre cette mise en œuvre :

- Chaque année, dans le cadre du **rapport d'activité**, un bilan qualitatif et quantitatif sera établi afin de rendre compte des actions engagées au cours de l'année écoulée et permettre d'apprécier la bonne mise en œuvre du projet.
- **L'évaluation finale en 2024**, en préambule du renouvellement du label, afin de poser les bases du projet 2025 – 2031.

Pour que cette méthode de travail soit la plus objective et pertinente possible, les comités de suivi et de pilotage du label seront étroitement associés à chacune de ces étapes.

3.6. Utilisation et promotion du label GSF

Dès l'obtention du label Grand Site de France en juillet 2012, le Smcgs a réalisé plusieurs supports de communication destinés à promouvoir le label et informer sur la démarche :

- campagne d'affichage dans tout le Département des Pyrénées-Orientales,
- articles de presse,
- livret à destination des élus et partenaires du Smcgs, intitulé « Massif du Canigó Grand Site de France, 2002-2012, ... »,
- mise en ligne d'un site internet www.canigo-grandsite.fr,
- une exposition « 12 ans » retraçant en 13 panneaux les 12 années (2000-2012) de démarche vers la labellisation en mettant l'accent sur les événements clés du syndicat mixte a été mise en place et diffusée sur le territoire.



79. Exposition sur les 12 années vers la labellisation réalisée en 2012

Sur ces bases, et en lien avec les actions et supports de communication réalisés (collection de support, cartouche « Grand Site de France », signature touristique, ...) , le Smcgs entend poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie de communication par la mise en œuvre du projet structurant n°7 et dans le respect des règles d'usage du logo et de la marque « Grand Site de France ». Celui du GSF du massif du Canigó est systématiquement utilisé sur tous les supports de communication : kakemonos, flyers, livrets, affiches, panneaux, posters, oriflammes, véhicules, ... en articulation avec la signature⁶⁹ de la destination touristique Canigó dès lors qu'il s'agit de promotion touristique.

Plus particulièrement, le site web institutionnel du Smcgs est en cours de refonte (mise en ligne en fin de premier trimestre 2018) afin qu'il corresponde davantage au nouveau projet 2018 – 2024.



80. Articulation du logo GSF Massif du Canigó et de la signature de la destination touristique Canigó

Table des cartes et illustrations

La table des matières est vide car aucun style de paragraphe n'est défini.

NB : Les cartes figurent dans le carnet cartographique joint au présent dossier de candidature.

⁶⁹ Charte d'utilisation en annexes n°18 et 19

Crédits illustrations et carte

Illustrations :

Smcgs : 1, 4, 6, 15, 19, 26, 27, 28, 32, 33, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 45, 46, 49, 52, 57, 58, 59, 60, 62, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80.

Michel Castillo – CD66 : 2, 3, 5, 10, 11, 12, 13, 14, 22, 42, 43, 50, 53.

Baruel P. et Gausson H. : 7.

Atelier Coloco : 8, 9, 48, 61, 63, 64, 65.

Alain Origné (Horizon Canigou) : 16.

B. Fort. Smcgs : 17, 67.

Biblioteca nacional de Catalunya (Barcelone) : 18.

Omnium Cultural (Barcelone) : 20, 21.

Col. Mairie de Valmanya : 23.

Gérard Soutadé : 24.

Midi Libre du 11/01/1970. ADPO : 25.

Collectif non à la THT: 29.

ADPO : 30.

Rémy Michelin : 31, 34.

CD66/Smcgs : 38.

J. Galve. Smcgs : 43.

CdC Haut Vallespir : 44, 51.

Conservatoire des Espaces Naturels : 47.

Association Ferronnerie Catalane : 54.

Manufacture du Grenat : 55.

Rierry Tube : 56

Cartes :

Smcgs : 1 à 12

Coloco : 13 à 15

Table du carnet « Annexes »

- Annexe n°1 : Dossier de candidature 2012
- Annexe n°2 : Rapport d'évaluation
- Annexe n°3 : Statuts du Smcgs
- Annexe n°4 : Serment de Montferrer
- Annexe n°5 : DOCOB Natura 2000
- Annexe n°6 : Plan de paysage du massif du Canigó
- Annexe n°7 : Diagnostic culturel du territoire
- Annexe n°8 : Schéma d'interprétation du patrimoine culturel
- Annexe n°9 : Schéma directeur des APN
- Annexe n°10 : Etude du poids économique des APN
- Annexe n°11 : Dossier « Grand Site Occitanie »
- Annexe n°12 : Guide des manifestations sportives et culturelles
- Annexe n°13 : Motion sur le développement des EnR
- Annexe n°14 : Fiche synthétique de présentation du projet Interreg MED
- Annexe n°15 : Film-documentaire « Un siècle de tourisme sur le massif du Canigó »
- Annexe n°16 : Grille AFOM
- Annexe n°17 : Synthèse du projet Canigó 2020
- Annexe n°18 : Charte d'utilisation du logo GSF
- Annexe n°19 : Charte d'utilisation de la signature
- Annexe n°20 : Composition du comité de suivi
- Annexe n°21 : Composition du comité de pilotage

Les annexes sont consultables sur l'espace de téléchargement accessible à l'adresse suivante : www.dropbox.com

Mode d'emploi :

- 1/ cliquez sur « **se connecter** »
- 2/ xentrez l'adresse mail : dossierlabelgsf@canigo-grandsite.fr
- 3/ entrez le mot de passe : **GSF2018**
- 4/ Cliquez sur « se connecter »
- 5/ Consultez le fichier 3.Annexes

Pour tous problèmes de connexion, nous contacter au 04 68 96 45 86

Bibliographie

MONOGRAPHIES

- Massif du Canigó : Grand Site de France*. Paris : Petit Futé, RGSF, 2015, 64 p. Collection Grands Sites de France.
- AMIGO, J.-J. Cent ans de recherches en climatologie, botanique et zoologie dans le massif du Canigou. In : BREJON DE LAVERGNÉE, M.-É., BOBO, J.-P., SOUTADÉ, G. (Colloque tenu à Perpignan le 15 novembre 1996). *Le Canigou 1896-1996 : un siècle d'aménagements*. Perpignan : ADPO, 1997, p. 67-114.
- BECAT, J. *Atlas de Catalunya Nord*. Prades : Terra Nostra, 1977, 2 vol. Bilingue catalan / français.
- BECAT, J. *Atlas toponymique de Catalogne Nord*. Perpignan : ICRESS, Terra Nostra, 2015, 2 vol. 977 p.
- BÉNOS, R., MILIAN, J. Quel patrimoine naturel pour construire l'action publique ? La « politique » des Grands Sites dans le massif du Canigou. *Sud-Ouest Européen : Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest* [en ligne]. 2010, n°30, p. 5-17. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/soe/1186>> (consulté le 13/02/2018).
- BOBO, J.-P. Société montagnarde et classes dirigeantes en Roussillon à la Belle époque : l'exemple de la Section du Canigou du Club alpin français. In : BREJON DE LAVERGNÉE, M.-É., BOBO, J.-P., SOUTADÉ, G. (Colloque tenu à Perpignan le 15 novembre 1996). *Le Canigou 1896-1996 : un siècle d'aménagements*. Perpignan : ADPO, 1997, p. 211-244.
- BONNEL, J.-P., GÉRARD, P. *Les communautés libertaires et artistiques en Pays Catalan*. Perpignan : Trabucaire, 2016, 179 p.
- BORRAS, J. (Collectif Le Conflent souterrain). *Grotte Lachambre : la grotte la plus longue de Catalogne (26,8 km)*. S.I. : Terra Nostra, Conflent Spéléo Club de Prades, 2014, ICRESS, 300 p.
- DURLIAT, M., DIEUZAIDE, J. (photog.). *Le Roussillon roman*. Paris : Zodiaque, 1986, 259 p.
- FFRP. *Tours & Ronde du Canigó en Pyrénées catalanes*. Clermont-Ferrand : Chamina Édition, 2010, 120 p.
- FFRP. *Canigó : Boucles de Piémont*. Clermont-Ferrand : Chamina Édition, 2010, 127 p.
- GAUSSEN, H., BARRUEL, P. *Montagnes : la vie aux hautes altitudes*. Paris : Horizons de France, 1956, 207 p.
- IZARD, V. Visages et paysages du fer dans le massif du Canigou : cent ans d'histoire de la sidérurgie. In : BREJON DE LAVERGNÉE, M.-É., BOBO, J.-P., SOUTADÉ, G. (Colloque tenu à Perpignan le 15 novembre 1996). *Le Canigou 1896-1996 : un siècle d'aménagements*. Perpignan : ADPO, 1997, p. 139-196.
- MIRALLES, F., ROVIRA, J. *La transhumance au Ripollès et au Canigou*. Ripoll (Catalogne, Espagne) : Consell comarcal del Ripollès, 2007, 136 p.
- RIBAS, J. *Canigou : montagne sacrée des Pyrénées*. Portet-sur-Garonne : Loubatières, 2003, 381 p.
- RIMBAULT, O. *Démons et merveilles du Canigou : historiographie et interprétation du légendaire catalan*. Perpignan : Les Presses littéraires, 2014, 368 p.
- RIMBAULT, O. *Rêves et légendes d'hier et d'aujourd'hui : leçons de folklorisme*. Perpignan : Les Presses littéraires, 322 p.
- SAGNES, J. (dir.) *Nouvelle histoire du Roussillon*. Perpignan : Trabucaire, 1999, 384 p.
- SOUTADÉ, G. *Modèle et dynamique actuelle des versants supra-forestiers des Pyrénées orientales*. Albi : Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 1980, 452 p.
- SOUTADÉ, G. *Les inondations d'octobre 1940 dans les Pyrénées-Orientales*. Perpignan : Conseil général, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, 1993, 351 p.

SOUTADÉ, G. Espaces géographiques du massif du Canigou. In : BREJON DE LAVERGNÉE, M.-É., BOBO, J.-P., SOUTADÉ, G. (Colloque tenu à Perpignan le 15 novembre 1996). *Le Canigou 1896-1996 : un siècle d'aménagements*. Perpignan : ADPO, 1997, p. 115-137.

DOCUMENTS MULTIGRAPHIÉS

Ces documents non publiés sont traités comme des documents publiés à quelque particularité près : n'ayant pas d'éditeur commercial, l'auteur moral (organisme responsable) est considéré comme éditeur.

Massif du Canigó : Bilan de l'OGS (2000-2005). ONF, 2006, 38 p.

Site classé Languedoc-Roussillon : le massif du Canigou. DREAL, 2007, 12 p.

Diagnostic : le patrimoine culturel du massif du Canigó. SMCGS, 2015, 87 p.

Portrait du territoire : Massif du Canigó. INSEE Languedoc-Roussillon, 2015, 36 p.

Bilan du Plan d'actions de l'Opération Grand Site 2007-2016. SMCGS, 2016, 203 p.

Rapport sur le poids économique de la filière Activités de pleine nature sur le massif du Canigó : Rapport final. SMCGS, LR-SET, 2016, 42 p.

Massif du Canigó : paysages et sites emblématiques de la montagne sacrée des Catalans. Candidature à l'appel à projet « Grand Site Occitanie ». SMCGS, 2017, 83 p.

DOCOB Natura 2000 : ZSC « Massif du Canigó » FR9101475 ; ZSC « Conques-de-la-Preste » FR9101476 ; ZPS « Canigó - Conques-de-la-Preste » FR9110076. Prades : SMCGS, 287 p.

BÉNOS, R. *Patrimonialisation de la montagne et action publique territorialisée : la politique « Grand Site » dans le massif du Canigou*. Thèse de doctorat: Géographie et aménagement : Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2011, 400 p.

BOUZAN, A. *L'aménagement des itinéraires de randonnées dans une démarche durable et intégrée : le cas du Canigó Grand Site de France*. Mémoire Master 2 : Aménagement et collectivités territoriales : Université Rennes 2, 2014, 117 p.

CAUE. *Le Grand Site du Canigou : les villages dans leur paysage à l'échelle du massif*. SIPARC, 2002, 5 vol., 807 p.

CAUE. *Schéma territorial de l'habitat et des paysages*. Pays Pyrénées Méditerranée, 2012, 2 vol. 152 p.

COLOCO Atelier paysagistes (Montpellier), MURE, V. *Plan de paysage : Massif du Canigó*. SMCGS, 2017, 268 p.

ÉTHICALIA Ingénierie de tourisme durable. *Schéma directeur des activités et loisirs de nature de la destination Canigó : analyse des enjeux et orientations stratégiques*. SMCGS, LR-SET, 2015, 55 p.

GAHAGNON, C. *L'impact de l'Opération Grand Site sur le développement touristique dans les villages du massif du Canigou*. Mémoire Master 2 : Aménagement du territoire : Université de Perpignan, 2002, 103 p.

PASSE MURAILLE, LE (Montpellier). *Stratégie de gestion, d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine culturel de la destination Canigó*. Rapport de synthèse. SMCGS, 2015, 97 p.

PÉNOT, V. *Gestion des flux de fréquentation motorisés en espaces naturels : l'exemple du Grand Site de France Canigó*. Rapport de stage : Ingénierie Ville-Environnement-Transport : École des Ponts ParisTech, 2013, 66 p.

ROUSSEL, C. *Le piémont du massif du Canigou : enjeux paysagers d'un territoire agricole : diagnostic paysager et intentions de projet*. DESS : Paysage et Aménagement en Région Méditerranéenne : Université d'Aix – Marseille 3, 2002, 52 p.

SADIQUI, F. *Le processus de territorialisation de la politique nationale des Grands Sites*. Mémoire de Master 2 : Conseil en développement territorial : Université Jean Monnet Saint-Étienne, 2016, 67 p.

YANKULIJE, H. *Politique de limitation de véhicule motorisé dans un espace naturel protégé : cas du massif du Canigó dans le département des Pyrénées-Orientales*. Rapport de stage : Gouvernance des collectivités publiques et développement : Université Senghor d'Alexandrie, 2012, 26 p.

SITOGRAPHIE

DREAL Languedoc-Roussillon, Agence Folléa-Gautier. *Atlas des paysages de Languedoc-Roussillon : les Pyrénées-Orientales*. [en ligne]. (2007). Disponible sur :

<<http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/pyrenees-orientales/Default1.html>

Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information. *Bases Architecture et patrimoine : Base Architecture-Mérimée*. [en ligne]. (Mise en ligne en 1995, mise à jour en 2005). Disponible sur :

<<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/index.htm> > (consulté le 13/02/2018).

ORIGNÉ, A. *Le Canigou s'invite en Provence*. [en ligne]. (Mise à jour le 08/02/2018). Disponible sur : <<http://canigou.allauch.free.fr/index.html>> (consulté le 13/02/2018).

RGSF. *Réseau des Grands Sites de France*. [en ligne]. (2015). Disponible sur : <<http://www.grandsitedefrance.com/fr/>> (consulté le 13/02/2018).